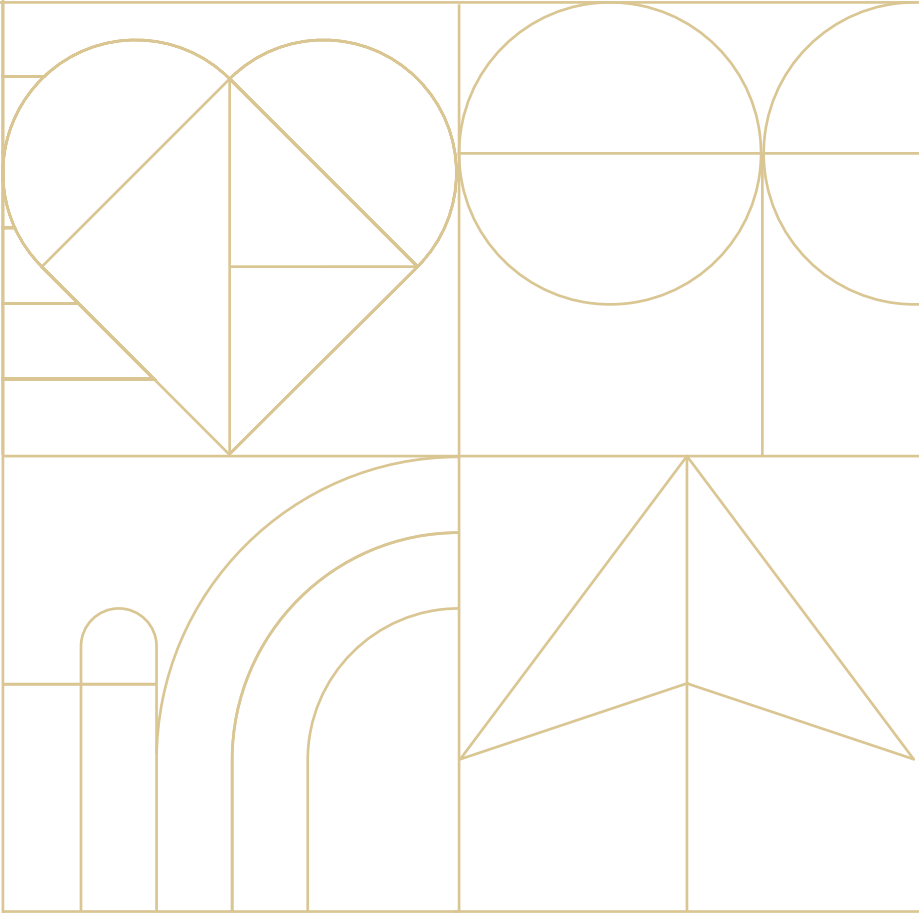


Bilan & perspectives
d'évaluation des

JOP 2024

en Seine-Saint-Denis



Sommaire

Édito	11
--------------	-----------

Avant-propos	12
---------------------	-----------

Partie I

Des Jeux pour accélérer la transformation durable de la Seine-Saint-Denis

1. Vue d'ensemble sur les dépenses et recettes d'investissement du Département en tant que maître d'ouvrage	17
--	-----------

2. De nouveaux quartiers témoins de la ville de demain	20
---	-----------

Le Village des athlètes	20
--------------------------------	-----------

Genèse du projet	20
Un nouveau quartier de ville	21
Éléments financiers	22

Le Village des médias et ses abords	22
--	-----------

Genèse du projet	22
Le concept du projet « Village des médias » : un nouveau quartier à Dugny	23

L'ambition innovante et les enjeux d'héritage de ces projets urbains	24
---	-----------

Les principaux ressorts de la dimension innovante du projet	24
L'héritage des villages : observer les usages de futurs lieux de vie	25

3. L'investissement dans les mobilités durables : ponts, pistes et voiries	26
De nouvelles voiries livrées par le Département	26
Abattre les frontières urbaines par des franchissements	26
Cinq nouvelles passerelles pour désenclaver le territoire	26
Le franchissement urbain PLEYEL	27
Le Franchissement de l'Île-Saint-Denis (FRISD), un nouveau pont pour les bus, cycles et piétons	27
Le réaménagement des berges	28
L'accélération de la mise en cyclabilité du territoire	28
4. L'héritage en matière d'infrastructures sportives	29
La mise en œuvre d'un plan en faveur d'équipements sportifs	29
La mise en œuvre d'un Plan Piscines départemental II	31
Le PRISME : un équipement unique en Europe	34
Genèse du projet	34
Organisation de l'équipement	35
Mode de gestion et exploitation	36
5. Aménagements, dépollution, baignades urbaines : les réalisations en matière d'espaces naturels	37
Entre aménagements et assainissement : la Seine comme axe structurant du projet JOP	37
L'aménagement des berges de la Seine et des canaux	37
Une intervention départementale en faveur de la baignabilité du fleuve	38
Le Terrain des Essences, incarnation d'un héritage vert des JOP	40
L'Aire des Vents	40

Partie II

Des Jeux pour augmenter les opportunités de réussite des habitantes et habitants

1. Retombées économiques et opportunités pour les acteurs du territoire	45
L'accompagnement des entreprises locales pour bénéficier des opportunités économiques liées aux Jeux	45
Une dynamique partenariale engagée dans le domaine de l'emploi et de l'insertion professionnelle	47
Un engagement en matière d'insertion et de remobilisation vers l'emploi par le sport	48
Le soutien aux actions d'insertion par le sport	49
Une politique pluriannuelle d'inclusion par le sport	50
2. Les Jeux Olympiques au service de l'éducation des collégiennes et collégiens en Seine-Saint-Denis	51
Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis engagé dans la dynamique de renforcement de la place du sport à l'école	52
Le label Génération 2024	52
Une stratégie événementielle articulée autour de la Semaine Olympique et Paralympique	53
Des actions significatives en faveur du savoir-rouler à vélo	53
Un projet multidimensionnel : « 130 pays dans 130 collèges »	54
La billetterie sociale : de « l'expérience olympique » des collégiens à l'intégration dans la stratégie paralympique	56

Partie III

Des Jeux pour renforcer l'impact du sport sur la vie des habitantes et habitants

1. L'accès au sport pour toutes et tous	61
L'animation des territoires par l'événementiel sportif dans l'espace public : l'exemple du projet 24 sites pour 2024	61
Le développement du Savoir-nager en Seine-Saint-Denis	62
Impact 2024 : développer l'innovation sociale par le sport	63
L'accès au sport pour des publics spécifiques du Département : petite enfance & ASE	66
Les actions pour la mise en mouvement de la petite enfance	66
Le travail avec les jeunes de l'ASE	68
La promotion du « Sport-Santé » pour le bien-être de la population	68
Les Défis « forme-santé »	68
Le dispositif « sport bien-être » à destination des agents et des agentes	69
2. La stratégie paralympique départementale : un engagement affirmé sur les questions d'inclusion et de handicap	70
Un projet inclusif et un renforcement de la culture parasportive sur le territoire	70
L'événementiel parasportif et l'accueil des épreuves paralympiques en Seine-Saint-Denis	70
La billetterie paralympique et les actions auprès des collégiens	71
Une ambition inclusive lors des célébrations au Parc des Jeux	72
La structuration et le développement d'une offre parasportive en Seine-Saint-Denis	72
Le déploiement du programme Clubs Inclusifs	73
La création et le développement des écoles multisport adaptées	74
Le rapprochement entre les clubs et les ESMS et le soutien aux projets associatifs	74
L'organisation de conférences sur les politiques publiques en matière de « sport & handicap »	75

Partie IV

Ouvrir grand les Jeux Des Jeux pour tous et toutes

- 1. De nombreuses réalisations en matières d'engagement et de participation citoyenne** **79**

Participation, concentration, co-construction avec les acteurs et les habitants du territoire **79**

- Une efficacité différente selon les domaines **80**
- Un outil de concertation, d'information et de participation **82**
- Les ateliers des villes et la coordination de l'action des communes **82**

Le rapport des Séquano-Dionysiens à l'accueil des Jeux sur le territoire **82**

- Ouvrages olympiques et contestations du projet JOP 2024 **82**
- Des habitants satisfaits d'accueillir les Jeux sur leur territoire **83**

Un travail sur l'engagement des bénévoles à travers les programmes des Volontaires et des Relayeurs des Jeux **84**

- Objectifs et modalités du programme « Toutes et tous volontaires » du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis **85**
- Motivations, compétences et perspectives **86**
- Le réseau des relayeurs : une démarche d'engagement pour les agents de la collectivité **87**

Engager une programmation de l'Olympiade culturelle en Seine-Saint-Denis **89**

- Retour sur les différents projets et réalisations **89**
- Indicateurs d'évaluation et perspectives **95**
 - 1. La mobilisation et coopération des territoires et des acteurs **95**
 - 2. La diversification et la participation des publics **95**
 - 3. L'innovation en matière de politiques publiques **95**

2. Célébration des Jeux et participation des habitants	96
Préfigurer l'accueil des JOP et asseoir la place du sport	96
Des événements de préfiguration des JOP	96
Les relais des Flammes olympiques et paralympiques	99
Deux soirées exceptionnelles les 25 juillet et 27 août 2024	100
Un rôle de chef de file auprès des villes pour le Département	101
Le soutien du Département aux Clubs 2024 et la relation aux communes	101
Un lieu exceptionnel pour vivre les JOP 2024 sur le territoire : le Parc des Jeux	102
Le Parc des Jeux comme incarnation des Jeux en Seine-Saint-Denis	103
Une fréquentation familiale pour célébrer les Jeux en Seine-Saint-Denis	105
L'implication de l'écosystème local dans le Parc des Jeux	106
Éco-responsabilité en enjeux d'héritage pour le Parc départemental Georges-Valbon	108
3. Une billetterie sociale au service de l'expérience olympique des Séquano-Dionysiens	109
La stratégie d'acquisition des billets par le Département	109
Les enjeux de distribution des billets aux acteurs du 93	110
Bilan des bénéficiaires de billets	110
Annexes	119

Édito

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 ont été un formidable succès. Ils ont donné à voir la Seine-Saint-Denis et la France telles qu'elles sont : ouvertes, créatives, audacieuses, capables de rayonner à l'international. Notre territoire a été au cœur de l'événement : nous avons vécu la fièvre olympique sur les sites de compétition et grâce aux sites de célébration qui ont ouvert partout en Seine-Saint-Denis, et notamment au Parc des Jeux, le plus grand site de célébration qui était installé au parc départemental Georges-Valbon. Nous avons offert à toutes et tous la possibilité de suivre les compétitions, de pratiquer et découvrir de nouveaux sports et parasports, et surtout de faire la fête avec des soirées et concerts exceptionnels. Dans toute la Seine-Saint-Denis, ces Jeux auront été un moment de fierté et d'union autour du sport et de la culture pour toutes et tous.

La réussite des Jeux de Paris 2024 se mesure aussi à l'aune de l'héritage qu'ils laisseront pour les décennies à venir. Cela a été le sens de l'engagement du Département dans l'aventure olympique et paralympique dès la phase de candidature. Cette mobilisation reposait sur la conviction que la Seine-Saint-Denis serait un atout pour les Jeux grâce à son dynamisme et sa capacité à innover, et que les Jeux permettraient d'accélérer la réalisation de nombreux équipements et aménagements pour offrir à toutes et tous un meilleur cadre de vie. Que ce soit en matière de transformation urbaine ou d'équipements sportifs, nous avons pu conduire en un temps record des projets qui vont durablement transformer le territoire.

À l'heure du bilan, il est nécessaire de dresser des perspectives et de se projeter vers l'avenir. Malgré leur succès, ces Jeux ne doivent pas être considérés comme un aboutissement pour la Seine-Saint-Denis mais comme un point de bascule. Il reste encore beaucoup à faire pour bâtir un territoire plus résilient, plus agréable à vivre et plus inclusif. Ces Jeux doivent nous servir de tremplin pour poursuivre notre combat pour l'égalité. Avec Emmanuel Constant, vice-président du

Département en charge des Jeux Olympiques et Paralympiques et de l'Éducation, et toutes les équipes du Département, nous sommes fiers d'avoir contribué au succès des Jeux de Paris 2024 et nous continuerons à œuvrer pour garantir un héritage utile et durable à l'ensemble de la Seine-Saint-Denis.

Stéphane Troussel

Président du Département
de la Seine-Saint-Denis



Avant- propos

La Seine-Saint-Denis compte 1 668 970 habitant·e·s. Depuis 1990, ce département affiche le plus fort taux de natalité en France, ce qui en fait le département le plus jeune de la France métropolitaine.

Près de 60 % des communes de la Seine-Saint-Denis comptent plus de 30 000 habitant·e·s. Les trois premières d'entre elles, Saint-Denis (113 116 habitant·e·s), Montreuil (111 367) et Aubervilliers (89 401), figurent parmi les dix villes les plus peuplées d'Île-de-France. À titre de comparaison, la superficie de la ville de Paris est de 105,40 km².

Identifié par le numéro 93 depuis sa création administrative en 1968, la Seine-Saint-Denis est composée de 39 communes.

La Seine-Saint-Denis est traversée par cinq voies d'eau : le canal de l'Ourcq, le canal Saint-Denis, le canal de Chelles, la Seine et la Marne. Elle accueille aussi une partie du système aéroportuaire parisien avec l'aéroport du Bourget, réservé à l'aviation d'affaire, ainsi qu'une partie de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle situé sur la commune de Tremblay-en-France. Ces 2 aéroports génèrent environ 93 500 emplois directs.

La Seine-Saint-Denis est le 2^e pôle économique francilien derrière La Défense, le 3^e pôle universitaire d'Île-de-France. C'est aussi plus de 150 000 entreprises enregistrées sur le territoire, soit 11 % des entreprises franciliennes. En 2022, plus de 35 000 entreprises ont été créées.

Avec plus de 130 nationalités et près de 160 langues ou dialectes parlées, la Seine-Saint-Denis est une terre de solidarité et de cultures. Elle en tire ses richesses et ses talents.

L'implication du Département de la Seine-Saint- Denis dans les Jeux

Dès la préparation de la candidature de Paris pour les JOP 2024, les élus du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis se sont engagés dans le projet et ont assuré la présence du Département au sein du conseil d'administration de Paris 2024. Ils poursuivaient l'idée d'une capacité des Jeux à accélérer la transformation du territoire et à renforcer le sentiment d'appropriation des habitants. La littérature académique sur les grands événements sportifs internationaux (GESI) a montré que ces derniers pouvaient, de par leur envergure médiatique et financière, l'ingénierie qu'ils nécessitent et le nombre de parties prenantes qu'ils impliquent, ouvrir des fenêtres pour inscrire des projets à l'agenda politique. Cet « effet de levier » dépend alors des politiques publiques et programmes d'accompagnement de l'événement, que les parties prenantes engagent le plus souvent en invoquant la nécessité de « réussir les Jeux ». Collectivité-hôte des JOP 2024, la Seine-Saint-Denis accueille sur son territoire le Village olympique¹, le Village des médias², ainsi que de nombreuses épreuves olympiques et paralympiques³. Le Département s'est appuyé sur cette position au cœur de l'organisation du plus grand événement sportif planétaire pour en faire un levier de politique publique.

1. Installé sur les communes de Saint-Denis, L'Île-Saint-Denis et Saint-Ouen, le village olympique est reconverti en des éco-quartiers avec 2 200 logements familiaux, 900 logements étudiants, des activités et équipements publics de proximité.

2. Situé sur les communes du Bourget, de La Courneuve et de Dugny.

3. L'athlétisme, le para-athlétisme et le rugby à 7 au Stade de France ; la natation artistique, le plongeon et le water-polo au Centre Aquatique Olympique ; les épreuves préliminaires de boxe, d'escrime en pentathlon moderne et le volley-ball assis à l'Arena Paris Nord de Villepinte ; l'escalade au Bourget ; le para-cyclisme à Clichy-sous-Bois ; le départ du para-marathon à La Courneuve.

« Les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024, accélérateurs d'histoire(s) » : tel est le slogan choisi à la fin de l'année 2020 par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis pour sa campagne de communication préparant l'accueil du plus grand événement sportif mondial (SSD le magazine n°92, octobre 2020). Plus encore que la capitale elle-même, le territoire le plus pauvre de métropole doit en effet jouer un rôle central dans le dispositif olympique, en abritant une grande partie des installations destinées non seulement aux compétitions, mais aussi à l'entraînement et à l'hébergement des athlètes et de leur staff, avec le Village olympique, celui des médias, sans oublier le siège du comité d'organisation. Tandis que les visuels de la campagne mêlent athlètes valides et handisport, scolaires et ouvriers de la construction, la communication écrite vante les retombées en termes d'infrastructures sportives, mais aussi de transports, d'emplois et d'émotions suscitées par un « rêve olympique à la maison ». Le Président du Conseil départemental, pourtant dans l'opposition au gouvernement en place, affirme que l'événement constitue « un formidable moyen [...] d'améliorer la vie des habitantes et habitants »

(Le Noé & Martinache, 2023).

Dès 2017 une Délégation aux Jeux Olympiques et Paralympiques (DJOP) chargée de concevoir un plan de mobilisation départemental a été créée. Ce document, voté en délibération en 2018 (puis 2021) servait ainsi de feuille de route pour engager, sous la coordination de la délégation, l'ensemble de l'administration dans des actions destinées à la réussite de l'événement et

la préfiguration de son héritage. Le présent rapport dresse un premier bilan des Jeux en Seine-Saint-Denis. Il revient sur les nombreuses politiques d'accompagnement mises en œuvre par le Département, afin que l'événement profite à l'ensemble des habitants et acteurs du territoire. Organisé en quatre parties, le document revient successivement sur l'héritage matériel des JOP 2024 pour le territoire (partie I), les opportunités associées aux Jeux en matière d'économie, d'emploi, d'insertion professionnelle et d'éducation (partie II), les politiques de développement de la pratique sportive et parasportive sur le territoire (partie III), et, enfin, l'engagement des parties prenantes dans la préparation et la célébration de l'événement (partie IV). Dans chaque partie, les principales données de bilan sont présentées, afin d'ouvrir des perspectives d'évaluation à plus long terme pour analyser les effets des JOP 2024 sur le territoire en pleine transformation qu'est la Seine-Saint-Denis.

Rédaction

Clément LOPEZ, docteur en sociologie.

Chef de projet « impact & évaluation des JOP 2024 »,
Délégation aux JOP 2024, Conseil départemental de
Seine-Saint-Denis (juin 2023 – janvier 2025).



Des Jeux pour accélérer
la transformation durable
de la Seine-Saint-Denis

Les investissements publics pour les JOP sont principalement concentrés en Seine-Saint-Denis, considérée comme « l'épicentre » de l'événement en raison de son ambitieux programme de transformation urbaine. Environ 80 % des investissements sont localisés dans cette zone, appréhendés comme des outils de régénération urbaine et d'amélioration des conditions socio-économiques de ce territoire. L'héritage matériel de Paris 2024 en Seine-Saint-Denis vient accélérer et orienter la transformation urbaine du territoire, notamment autour du Village olympique et du Village des médias, mais aussi à travers de nouveaux équipements sportifs, comme le Centre Aquatique Olympique (CAO), le PRISME⁴ ou la rénovation du Parc des Sports du Bourget. La construction de ces quartiers consacre le besoin de construire des aménagements et des équipements olympiques au rendez-vous de la transition écologique, de l'amélioration du cadre de vie, de la prise en compte des usages et des besoins de toutes et tous, ou encore du nécessaire rattrapage en matière d'équipements sportifs et en particulier nautiques.

4. Pôle de référence inclusif et sportif métropolitain.



Parc des Sports de Marville vu du ciel © Jean-Louis BELLURGET / Département de la Seine-Saint-Denis

1. Vue d'ensemble sur les dépenses et recettes d'investissement du Département en tant que maître d'ouvrage

L'ensemble des dépenses d'investissement portées par le Département au titre de ses maîtrises d'ouvrages olympiques se monte à **198,5 millions d'euros hors taxes, en euros courants**. L'ensemble des co-financements perçus ou à percevoir sur ces opérations s'élève, de son côté, à **148,8 millions d'euros**, comprenant la subvention de la SOLIDEO et les subventions apportées par d'autres financeurs, en dehors de la « maquette⁵ » SOLIDEO. Ces chiffres démontrent un excellent taux de co-financement des dépenses d'investissement du Département.

5. L'expression « maquette SOLIDEO » désigne l'ensemble des ouvrages et aménagements bénéficiant de financements de cette organisation dans la mesure où ils contribuent à l'organisation de l'événement.

Tableau : Les dépenses engagées par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis dans le cadre des opérations d'investissement liées à l'accueil des JOP 2024 sur le territoire

Ouvrage(s)	Somme dépensée hors taxes en euros
Franchissement de L'Île-Saint-Denis (FRISD)	43,152
Aménagements piétons au Parc des Sports de Marville	9,283
Aménagements des routes départementales au Bourget (RD50 + RD932 + RD30)	23,489
Terrain des Essences	15,600
Piscine de Marville	40,598
Voies et itinéraires olympiques	3,754
Aménagements cyclables	2,771
PRISME	58,990
TOTAL	198,544

Tableau : Les recettes perçues par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis dans le cadre des opérations d'investissement liées à l'accueil des JOP 2024 sur le territoire

Recettes issues des co-financements dans le cadre des opérations d'investissements liées à l'accueil des Jeux en Seine-Saint-Denis	TOTAL en euros
Franchissement Île-Saint-Denis	43,472
Contribution de la SOLIDEO	39,738
Contribution de la Métropole du Grand Paris (MGP)	3,599
Contribution de la Région Île-de-France	0,135
Aménagements des routes départementales au Bourget (RD50+RD932+RD30)	17,541
Contribution de la SOLIDEO	17,765
Contribution de la DRIEAT	2,555
Aménagements piétons au Parc des Sports de Marville	8,081
Contribution de la SOLIDEO	6,781
Contribution de la DRIEAT	1,300

Terrain des Essences	15,590
Contribution de l'Agence Nationale du Sport	0,219
Contribution de la SOLIDEO	15,371
Piscine de Marville	38,235
Contribution de la SOLIDEO	37,860
Contribution de la MGP	2,300
PRISME	20,390
Contribution de la SOLIDEO	4,283
Contribution de la Région Île-de-France	4,000
Contribution de la MGP	13,000
Voies et itinéraires olympiques	5,572
Contribution de la SOLIDEO	4,500
Contribution de la Région Île-de-France	0,309
Contribution de l'État	0,749
Contribution de la MGP	0,014
TOTAL	148,881

Par ailleurs, le Département est contributeur de la maquette SOLIDEO à hauteur de 85,027 millions et à ce titre, il finance, via une clef de répartition, toutes les opérations olympiques en Seine-Saint-Denis. Au regard de cet investissement du Département, l'ensemble des financements publics qui « retombent » en Seine-Saint-Denis **s'élève à 1,264 milliards d'euros**, soit 82,2 % des investissements publics portés par la SOLIDEO (hors frais de fonctionnement). Il faut y ajouter toutes les subventions publiques qui, par effet d'entraînement, ont été accordées en dehors de la maquette SOLIDEO, mais dont le Département n'a pas toujours connaissance. Ces éléments illustrent **l'effet de levier en matière de co-financements** sur lequel le Département a pu s'appuyer pour réaliser de nombreux investissements. La nécessité pour de nombreux partenaires institutionnels de contribuer à ces différents projets pour accueillir les Jeux, a permis d'accélérer une dynamique de transformation du territoire incarnée par les éléments qui suivent.



2. De nouveaux quartiers témoins de la ville de demain

La Seine-Saint-Denis joue un rôle clé dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, en abritant deux projets d'aménagement majeurs : le Village des athlètes et le cluster des médias. Ces projets se distinguent par leur dimension innovante et leur ambition de contribuer à la transformation du territoire. En plus de répondre aux besoins spécifiques des Jeux, ils sont conçus pour laisser un héritage durable tout en intégrant des enjeux environnementaux et sociaux essentiels.

Le Village des athlètes

Genèse du projet

Le contexte de la candidature aux JOP en 2015 a permis d'engager un nouveau projet co-porté par l'État et les élus locaux. La volonté a rapidement été de localiser le projet en Seine-Saint-Denis à partir d'un double argument :

- la présence de foncier disponible sur un territoire post-industriel ;
- l'opportunité d'accélérer les transformations urbaines impulsées par le Grand Paris : autour d'une métropolisation qui vise à réparer les équilibres sociaux et de richesse entre l'est et l'ouest de Paris ;
- Parmi les différents sites possibles (Saint-Denis, Pantin, Dugny-Le Bourget), Paris 2024 et l'État ont finalement tranché en faveur de Saint-Denis, pour plusieurs raisons stratégiques :
 - le lien à la Seine et la volonté de connexion de la Seine-Saint-Denis à Paris par ce biais.
 - la vue sur Montmartre depuis le village avec la nécessité de produire de belles images.
 - la compacité du projet, perçue comme un meilleur moyen de remporter la candidature, avec l'argument de la proximité des équipements sportifs que seraient le CAO et le Stade de France.



Dès cette phase de candidature, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a construit une vision autour de la transformation urbaine et l'idée d'un « rattrapage », notamment en matière d'équipements sportifs. Pendant les JOP, le Village des athlètes a permis **d'héberger plus de 14 000 athlètes** et leurs accompagnants (206 délégations olympiques et 182 délégations paralympiques)⁶.

6. Voir David Picot. Le Village olympique, d'un tour de force à un autre. *La Gazette des communes*, 29 février 2024. Source : https://www.lagazettedescommunes.com/915801/le-village-olympique-dun-tour-de-force-a-un-autre/?utm_source=newsletter&utm_medium=email&utm_campaign=gazette_ads-abo=1



Le Village des athlètes à l'heure olympique © Bruno LEVY / Département de la Seine-Saint-Denis

Un nouveau quartier de ville

Une fois l'olympiade terminée, le Village des athlètes est reconverti en trois nouveaux quartiers ouverts et mixtes pour **Saint-Denis, Saint-Ouen-sur-Seine et L'Île-Saint-Denis**.

En bord de la Seine, le Village des athlètes est un véritable projet de couture urbaine entre les communes. Ancré au sud sur le Vieux Saint-Ouen et connecté au quartier Pleyel côté Saint-Denis, le projet se développe à deux pas de l'une des plus grandes gares du réseau *Grand Paris Express*. S'ouvrant en son cœur sur la Seine, il est relié à L'Île-Saint-Denis par une nouvelle passerelle, construite sous maîtrise d'ouvrage

du Département et dédiée aux mobilités douces. Avec environ 7 hectares d'espaces verts, la nature occupe une place essentielle au sein du Village des athlètes. Un véritable parc urbain, des îlots paysagers ou encore les berges de la Seine réaménagées offrent ainsi des lieux de promenades, de détente et de loisirs. Le Village des athlètes vise à incarner l'urbanisme du XXI^e siècle grâce à sa performance énergétique, sa neutralité carbone et une forte valorisation de la biodiversité. Son aménagement est également imaginé pour favoriser le «vivre ensemble» et le développement d'une société inclusive, prenant en compte la diversité des besoins de chaque citoyen et notamment des personnes en situation de handicap (PSH). Le Village accueille ainsi près de **2 500 logements familiaux et étudiants** (dont 25 à 40% de logements sociaux selon les communes), **des activités économiques** ainsi qu'une nouvelle offre de commerces et de services en rez-de-chaussée des immeubles.

Outre les logements, le Village des athlètes laisse en héritage un ensemble d'équipements de proximité au bénéfice des habitants de ce nouveau quartier.

• À Saint-Ouen-sur-Seine et Saint-Denis :

- un groupe scolaire (écoles maternelle et élémentaire) à Saint-Ouen-sur-Seine,
- un nouveau gymnase à Saint-Denis,
- le gymnase Pablo Neruda de Saint-Ouen réhabilité et agrandi,
- 2 000 m² de commerces de proximité,
- deux crèches de 30 berceaux chacune.

• À L'Île-Saint-Denis :

- un hôtel de 115 chambres,
- 1 850 m² de commerces,
- un pôle de loisirs nautiques de 1 200 m²,
- une Cité des arts de 1 500 m².

Le collège Dora Maar est également situé dans le périmètre du Village des athlètes. Dans le contexte de l'accueil des Jeux, la cour de cet établissement a été reconfigurée. Il s'agissait d'un collège neuf qui bénéficie désormais d'un environnement urbain avec de nouveaux espaces publics et moyens d'accès afférents.

Éléments financiers

Le coût de l'opération d'aménagement ZAC Village des athlètes (Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine), sous maîtrise d'ouvrage SOLIDEO, est de 498 millions d'euros, financés à hauteur de 369,7 millions d'euros par la SOLIDEO⁷. Le coût d'opération de la ZAC Écoquartier fluvial (Île-Saint-Denis), sous maîtrise d'ouvrage de *Plaine Commune Développement*, est de 25,8 millions d'euros, financés à hauteur de 12,3 millions d'euros par la SOLIDEO⁸. D'autres opérations, telles que l'enfouissement des lignes haute tension, le mur antibruit ou la base avancée de la Préfecture de police, sont des opérations connexes au Village, qui n'ont pas fait l'objet d'une participation significative du Département. L'opération échangeur Pleyel/A86 a été financée à 100% par l'État et la Région Île-de-France.

Le Village des médias et ses abords

Genèse du projet

Paris 2024, l'État et les collectivités de la Seine-Saint-Denis ont fait le choix d'une candidature aux Jeux en proposant un village des médias pour héberger les journalistes et techniciens du Centre des médias (Parc des expositions du Bourget). Ce choix s'appuyait sur un projet urbain initié par le Conseil départemental dès 2015 à Dugny, le Bourget et La Courneuve autour du Parc départemental Georges-Valbon. Ce projet visait à améliorer l'accessibilité et étendre le Parc Georges-Valbon sur le Terrain des Essences, tout en créant de nouveaux liens urbains (de mobilités, d'habitats et de services) entre plusieurs quartiers (notamment entre le Bourget et le quartier de la Comète à Dugny par la création d'une passerelle), vers le T11, le RER B et les futures gares du Grand Paris Express (lignes 16 et 17). Cette démarche est intervenue après de vifs débats en 2014 sur l'urbanisation autour du parc qui ont conduit le Département à proposer un projet liant urbanisation maîtrisée et valorisation



Dugny – Le Bourget pendant les JO © Bruno LEVY / Département de la Seine-Saint-Denis

7. La répartition des contributeurs financiers en proportion est la suivante : 92% État, 5% Région Île-de-France, 2% Ville de Paris, et 0,7% EPT Plaine Commune.

8. La répartition des contributeurs financiers en proportion est la suivante : 86% Plaine Commune, 11% État et 1% Région Île-de-France

du patrimoine paysager et naturel du parc. L'histoire de ce projet s'inscrit également dans le contexte de la perte de la clause générale de compétence du Département (loi NOTRE) ne lui permettant pas d'initier le projet urbain et de l'émergence à cette époque des opérations d'intérêt national (OIN).

Une fois les Jeux obtenus, le pilotage du projet sur la base des études urbaines réalisées par le Département a été pris par SOLIDEO en lien étroit avec les collectivités, notamment au titre des autorisations d'urbanisme et démarches de participation associées, afin de lancer la réalisation de la ZAC. Le programme de ZAC portait à la fois sur les projets d'urbanisation (notamment d'une partie de l'Aire des Vents), la requalification du parc sportif du Bourget (dédié à l'accueil de deux pavillons sportifs temporaires puis à l'accueil des épreuves d'escalade pendant les Jeux), ainsi que la renaturation du Terrain des Essences (13 hectares) dont la maîtrise d'ouvrage a été assurée par le Département, qui a également réalisé dans ce cadre la requalification de la RD30, la RD50 et de la RD932. Dans le cadre de la ZAC, des réaménagements sont également intervenus sur le parc des expositions avec la création d'un nouveau pavillon au bénéfice du centre des médias. Les Jeux ont indubitablement servi de catalyseur et d'accélérateur pour ces divers projets portés par les collectivités à l'appui des financements de SOLIDEO.

À moins de 30 minutes de Paris, à proximité de la gare RER B du Bourget et de la gare de tramway T11 Dugny-La Courneuve, et grâce à l'arrivée future des lignes 16 et 17 du *Grand Paris Express*, le Village des médias constitue un projet urbain unique. Pendant les Jeux, le Village des médias a accueilli un peu plus de **2 800 techniciens** travaillant sur la diffusion des Jeux.

Le concept du projet « Village des médias » : un nouveau quartier à Dugny

Pour les besoins des Jeux, plus de 700 logements familiaux et résidences gérées ont été livrés en 2024. Les équipements publics prévus et nécessaires au territoire ont été construits : groupe scolaire, gymnase, passerelle, etc. Environ 500 logements et résidences supplémentaires sont livrés après les Jeux, en parallèle de la création d'un parc d'activités TPE/PME/artisanat sur l'emprise Chimirec à Dugny. Le Village des médias a vocation à devenir un quartier de Dugny, offrant 1 500 logements, des commerces et services, ainsi qu'une nouvelle école et un gymnase. Ce nouveau

quartier permettra de relier les différentes parties de la ville, ainsi que de renforcer la place des mobilités douces. L'aménagement de l'Aire des Vents, sous maîtrise d'ouvrage du Département, est l'occasion de développer de nouveaux usages de proximité (terrains de sports, jardins familiaux, jeux pour enfants, etc.). À proximité du village, l'agrandissement de 13 hectares supplémentaires du Parc Georges-Valbon, grâce à l'opération de dépollution et de renaturation du Terrain des Essences, profitera également aux habitants. En cohérence avec les formes urbaines de la ville de Dugny, ce quartier est conçu comme une cité-jardin contemporaine, venant s'insérer délicatement dans un environnement naturel exceptionnel : en promontoire sur le Parc Georges-Valbon, en lisière boisée de l'Aire des Vents ou au bord des bassins de la Molette.

Outre les logements, le Village des médias laisse en héritage un ensemble d'équipements de proximité ou métropolitains au bénéfice des habitants de ce nouveau quartier.

• À Dugny :

- 1 000 m² de commerces et services de proximité,
- Une école maternelle et 1 école élémentaire pour un total de 16 classes,
- Un gymnase.

• À La Courneuve :

- Environ 13 hectares supplémentaires pour le Parc Georges-Valbon avec la renaturation du Terrain des Essences.

• Au Bourget :

- La reconstruction du groupe scolaire Jean Jaurès par la Ville du Bourget avec deux nouvelles écoles élémentaires (maternelles et primaires) respectivement de 14 et 17 classes.
- La rénovation du parc sportif avec de nouveaux équipements : un gymnase, deux terrains de football, une piste d'athlétisme, sept courts de tennis et un club house, un boulodrome (intérieur et extérieur), des terrains de pratiques libres, une aire de jeux.



Parc des Sports de Marville vu du ciel © Jean-Louis BELLURGET / Département de la Seine-Saint-Denis

L'ambition innovante et les enjeux d'héritage de ces projets urbains

Les projets urbains des JOP se distinguent par leurs dimensions innovantes, visant à transformer durablement les usages du territoire. Au-delà de l'événement sportif, ces projets impliquent des enjeux majeurs en termes d'aménagement urbain, de mobilité, et de développement économique, tout en intégrant des objectifs sociaux et environnementaux. Cependant, ces innovations soulèvent également des défis relatifs à l'héritage à long terme, notamment en matière d'infrastructures pérennes, d'inclusion sociale et de préservation de l'environnement.

Les principaux ressorts de la dimension innovante du projet

La SOLIDEO et ses partenaires – y compris le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis – ont rapidement développé l'idée que les deux projets urbains phares (les deux villages) devaient préfigurer la ville de demain. L'objectif était d'y parvenir en construisant une ambition forte dont la satisfaction des objectifs devait être poursuivie de manière partenariale entre les acteurs de la gouvernance urbaine des Jeux. Des indicateurs de durabilité ont donc été érigés :

- **l'écoresponsabilité** avec l'emploi de matériaux biosourcés, l'engagement d'un travail autour du réemploi et du recyclage, des énergies renouvelables, etc ;
- **l'accessibilité universelle** des équipements : avec le traitement de l'ensemble de la chaîne de déplacement pour éviter les effets de rupture dans les cheminements, la mise en œuvre d'une signalétique multisensorielle, 100 % des logements accessibles, etc ;
- **la mixité fonctionnelle et sociale** des nouveaux quartiers ;

- **les usages partagés** dans la conception des espaces publics avec des trames sportives et de loisirs, des cheminements piétons adaptés aux besoins des riverains, etc.

Cette vision renvoie plus largement à une volonté de s'inscrire dans une dynamique de métropolisation polycentrique. L'idée est d'adapter la ville en s'appuyant sur ces projets avec de nouvelles méthodes d'aménagement à développer pour les collectivités comme la cyclabilité ou l'accessibilité universelle. Dans cette perspective, la SOLIDEO a eu un rôle de supervision des objectifs fixés pour les ouvrages relevant de sa maquette. Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a souhaité s'inscrire dans cette ambition, voire aller plus loin en développant par exemple une « stratégie vélo » avec la volonté que toutes ses voiries soient cyclables. Autrement dit **l'ambition des projets olympiques a eu un effet de levier sur celle des projets du Département en lien avec ses compétences propres**. C'est par exemple le cas sur la question de l'accessibilité des ouvrages et des équipements sportifs (voir 3. et 4.).

L'héritage des villages : observer les usages de futurs lieux de vie

L'ensemble de ces aménagements permet d'affirmer que les JOP 2024 ont joué un effet de levier pour accélérer la transformation urbaine de la Seine-Saint-Denis. Les nouvelles infrastructures et quartiers ont vocation à impacter durablement les habitants de ces territoires. Bien que les investissements massifs qui ont été réalisés aient un impact matériel majeur, il ne s'agit pas du seul facteur d'amélioration de la vie des habitants. Le Département souhaite que les JOP 2024 ne constituent pas une finalité mais une étape et l'enjeu consiste désormais à concevoir et mettre en œuvre des politiques publiques pour accompagner l'utilisation de ces équipements.

L'une des problématiques principales est celle du peuplement, des usages futurs de ces aménagements, et du développement harmonieux et équilibré des nouveaux quartiers. L'exemple de Londres 2012 et du quartier de Stratford pose la question du risque d'une transformation urbaine où les quartiers deviennent plus attractifs pour les classes moyennes et supérieures, évinçant ainsi les populations populaires⁹. Le taux de logements sociaux (prévu entre 20% et 40%, notamment à Dugny) sera crucial pour limiter ce phénomène. Il convient de rappeler que l'objectif de la loi du Grand Paris 2010 était de réduire les déséquilibres sociaux et territoriaux et que le projet JOP 2024 a vocation à s'inscrire dans cette dynamique. Pour pouvoir évaluer ces effets à long terme, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis s'est associé à l'INSEE pour réaliser un diagnostic du territoire en matière de logement (autorisations de construction de logements, évolution des prix de vente et du prix médian au m² des appartements, typologie des quartiers en fonction des revenus déclarés, etc.), afin de pouvoir observer quelles seront les évolutions dans les années futures¹⁰. Cette étude doit s'accompagner d'autres analyses afin d'assurer une approche interdisciplinaire, qui considère les interdépendances entre les territoires et les interactions complexes entre les différents registres de la vie en société¹¹. Enfin, les résultats d'une enquête menée auprès des riverains¹² montrent un large soutien pour les projets, avec 71% des personnes favorables au Village des athlètes. Toutefois, le véritable défi résidera dans le suivi de ces attentes après les Jeux, des enjeux de mixité sociale et de l'accès au logement et aux services publics.

9. Voir par exemple :

- Appert, M. (2012). Les JO 2012 à Londres : un grand événement alibi du renouvellement urbain à l'est de la capitale. *Géococonfluences*.
- Clerval, A., Colomb, C., & Van Crielingen, M. (2011). La gentrification des métropoles européennes. *Données urbaines*, 6, 151-165.
- Collinet, C., & Schut, P. O. (2023). La charge des héritages. *Revue Projet*, (3), 52-56.

10. INSEE (2024). La Seine-Saint-Denis se transforme avec les Jeux de Paris 2024, mais comment ? *Insee Analyses Île-de-France*, n°187, juillet 2024, 4 p. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/8215345>

11. Voir : Daniel Behar. Métro du Grand Paris : quels enjeux à la veille des JO ? *Theconversation.com*, 15 mai 2024. Source : <https://theconversation.com/metro-du-grand-paris-quels-enjeux-a-la-veille-des-jo-228549>

12. Voir : <https://www.ouvrages-olympiques.fr/projets-concus-habitants-territoires>

3. L'investissement dans les mobilités durables : ponts, pistes et voiries

L'héritage des Jeux de Paris 2024 pour le territoire, c'est aussi de grandes avancées en matière de mobilité pour tous.

De nouvelles voiries livrées par le Département

Les routes départementales (RD) sont à l'origine des axes qui traversent les territoires. L'enjeu avec le projet JOP et pour l'avenir est d'engager la déterritorialisation dans la manière dont elles sont pensées, c'est-à-dire en intégrant **les usages directs des habitants** qui vivent autour. La RD1 (et dans une moindre mesure la RD1 bis de l'autre côté) est un bon exemple, pensée dans l'ambition de couder un lien entre la Seine et le Village des athlètes. De nombreux itinéraires cyclables ont également été créés sur le territoire grâce aux JOP : les opérations d'aménagement des **RD 30, 50, 932 et 901** ont été livrées en 2024, et rééquilibrent le partage des espaces publics en faveur des piétons et du vélo en réalisant de **nouvelles pistes cyclables**, créant ainsi la liaison vers les sites de compétitions et d'entraînements. Ces opérations de voiries sous maîtrise d'ouvrage du Département représentent un coût de 39,5 millions d'euros, financées à hauteur de 24,5 millions d'euros par la SOLIDEO et de 3,8 millions d'euros par la DRIEAT. Le Département a également porté des travaux de voirie pour les besoins de l'accueil des épreuves de para-marathon et para-cyclisme (réfection des revêtements), qui resteront en héritage. Ces travaux ont concerné la circulaire du Parc George-Valbon, ainsi que les RD30, 129, 970 et 136 empruntées par les athlètes. Ils sont estimés à 4,5 millions d'euros, financés à 100% par l'État via la SOLIDEO.



Inauguration RD 932 au Bourget © Bruno LEVY / Département de la Seine-Saint-Denis

Abattre les frontières urbaines par des franchissements

Des conventions de coopération entre la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris ont été délibérées en phase de candidature avec l'idée d'abattre à la fois les frontières symboliques (à travers l'Olympiade Culturelle notamment) et urbaines entre les deux territoires. La Ville de Paris a engagé des projets urbains autour de ses portes, ce qui a conduit le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis à programmer la reprise des voiries. L'idée était de repartir du projet de la maquette SOLIDEO et de le requalifier en allant plus loin, avec de nouveaux franchissements et la requalification de routes nationales. **Les franchissements** étaient, en effet, au cœur du projet avec, en plus de ceux au-dessus de l'autoroute, la question des friches industrielles en réparant les fractures du territoire par des projets emblématiques et exceptionnels.

Cinq nouvelles passerelles pour désenclaver le territoire

L'héritage des Jeux de Paris 2024 se mesure également par les infrastructures permettant de désenclaver certains quartiers et parties du territoire. À ce titre, les Jeux de Paris 2024 ont permis la construction de cinq nouvelles passerelles :

- Entre L'Île-Saint-Denis et Saint-Denis, pour relier les deux parties du village des athlètes, sous maîtrise d'ouvrage du Département ;

- entre le CAO et le Stade de France, pour relier ces deux sites de compétition ;
- au-dessus du canal Saint-Denis au niveau du Millénaire
- entre le quartier Franc-Moisin et celui du Stade de France à Saint-Denis ;
- au-dessus de l'A1 au Bourget pour relier le Village des médias au nord et le Parc des Sports du Bourget. À terme, le franchissement permettra de mieux relier les villes du Bourget et de Dugny, et d'améliorer l'accessibilité aux différentes gares de transport en commun.

Le franchissement urbain PLEYEL

Le Franchissement urbain Pleyel (FUP) est une nouvelle liaison est-ouest construite au-dessus du faisceau ferroviaire du Landy. Il s'insère dans la continuité d'une trame existante avec d'un côté l'avenue François Mitterrand et de l'autre, la rue du Docteur Finot, à Saint-Denis. Cette réalisation majeure pour le secteur Pleyel à Saint-Denis est également la colonne vertébrale du pôle de transport qui s'articulera autour de la future gare des lignes 14, 15, 16 et 17 du Grand Paris Express et du RER D, voire à terme de la ligne H du réseau Transilien. Il sera aussi le support de lignes de bus, d'une ligne du RER-Vélo et sera accessible aux piétons, auxquels il permettra un gain de temps considérable pour franchir le faisceau ferré, contribuant ainsi au développement des secteurs en profonde mutation et densification situés de part et d'autre. Sous maîtrise d'ouvrage de l'EPT Plaine Commune, le FUP est réalisé en 2 phases :

- la première, inaugurée le 16 mai 2024, a consisté à réaliser la passerelle piétonne reliant les deux gares et assurant le lien ville-ville, ainsi que les deux tiers du tablier du pont routier ;
- la seconde sera consacrée à l'achèvement de l'ouvrage pour une mise en service complète prévue à ce jour en 2026.

Le Franchissement de L'Île-Saint-Denis (FRISD), un nouveau pont pour les bus, cycles et piétons

Le Département de la Seine-Saint-Denis a construit un nouveau pont végétalisé reliant L'Île-Saint-Denis et Saint-Denis. Ce nouvel ouvrage de 138 mètres de long, qui franchit la Seine et le quai de Saint-Ouen, permet de raccorder les deux parties du Village des athlètes. Réservé aux bus, cycles et piétons, il constitue un nouveau maillon essentiel dans la liaison entre L'Île-Saint-Denis et le futur quartier Pleyel de Saint-Denis, dont la nouvelle gare Saint-Denis Pleyel connectera L'Île-Saint-Denis à Paris en quelques minutes via le *Grand Paris Express*. Grâce à son belvédère et à son escalier large de près de quatre mètres, il offre une vue dégagée sur la Seine et un accès direct à la berge réaménagée du quai de Saint-Ouen à Saint-Denis. Cet aménagement n'aurait pas été réalisé sans les Jeux et s'inscrit désormais plus largement dans un projet urbain, avec la requalification des deux RD qui entourent le franchissement.



Quartier Saint-Denis - Pleyel pendant les JOP 2024
© Bruno LEVY / Département de la Seine-Saint-Denis



Aménagements du FRISD © Nicolas MOULARD / Département de la Seine-Saint-Denis

Le coût à terminaison de l'opération franchissement, livrée en juillet 2023, est estimé à 43,47 millions d'euros, financé à hauteur de 39,7 millions d'euros par la SOLIDEO (dont 15 millions d'euros sont apportés par le Département), et de 3,6 millions d'euros par la MGP hors maquette SOLIDEO.

Le réaménagement des berges

La construction de ce nouveau pont et de l'écoquartier fluvial s'accompagne d'un réaménagement global du quai et des berges pour permettre un meilleur partage de l'espace public. Le Quai du Châtelier est ainsi intégralement réaménagé sur un kilomètre entre le pont de Saint-Ouen (au sud de L'Île-Saint-Denis) et l'ouvrage de l'autoroute A86. Il offre une nouvelle piste cyclable sécurisée, bidirectionnelle sur l'essentiel du linéaire. La berge a également été réaménagée autour et sous le futur ouvrage afin d'ouvrir le quai sur la Seine et d'inviter à la promenade et aux loisirs au plus près de l'eau grâce à des îlots de verdure, un belvédère ou encore un ponton aménagé à l'aplomb de la Seine.

L'accélération de la mise en cyclabilité du territoire

L'ensemble des opérations précitées s'inscrit dans la volonté de renforcer la dynamique de cyclabilité du territoire. Le Département a engagé en 2019 un Plan Vélo intitulé *Pour un territoire 100% cyclable en 2024*¹³. Cette stratégie s'articulait autour de trois objectifs principaux :

- développer une culture vélo au sein de la population et proposer des services pour en faciliter la pratique ;
- mettre en place une gouvernance spécifique et animer un réseau vélo partenarial avec les acteurs du territoire ;
- accélérer le déploiement des infrastructures cyclables à l'échelle départementale.

Ce troisième objectif entendait s'appuyer sur le contexte des Jeux pour rendre 100% des voies départementales cyclables en 2023 et développer massivement l'offre de stationnement vélo (notamment proche des gares). **150 millions d'euros** ont ainsi été inscrits au plan pluriannuel d'investissement (PPI) pour mettre en œuvre cette stratégie. Au-delà de l'ambition cyclable des opérations JOP sous maîtrise d'ouvrage du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, le Département s'est engagé dans la requalification de ses routes en faveur d'une meilleure cyclabilité, avec notamment de nouvelles pistes cyclables.



Village des athlètes, parcours vélo © Nicolas MOUJARD – Département de la Seine-Saint-Denis

13. Voir : Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. *Pour un territoire 100% cyclable en 2024*, 2 p.

4. L'héritage en matière d'infrastructures sportives

Le rattrapage de la Seine-Saint-Denis en matière d'infrastructures sportives se trouvait au cœur du projet JOP 2024 depuis la phase de candidature. Il intégrait notamment la construction d'une piscine olympique sur le territoire et celle d'un parc sportif à vocation métropolitaine au Bourget¹⁴. Au-delà des seuls sites de compétitions, le Département a largement capitalisé sur les Jeux (et sur la logique de co-financement) pour renforcer son investissement dans les infrastructures sportives.

La mise en œuvre d'un plan en faveur des équipements sportifs

La Seine-Saint-Denis est confrontée à un déficit en équipements sportifs à comparer aux moyennes régionales et nationales. Le 93 se classe 103^{ème} sur 105 parmi tous les départements et territoires français en matière d'équipements sportifs : **16,2 équipements pour 10 000 habitants**, contre 49,6 pour la France entière

et 25 équipements pour 10 000 habitants en Île-de-France. Pour pallier cette situation, le Département a initié en 2014 un **plan de rattrapage des équipements sportifs** en Seine-Saint-Denis, avec le soutien de l'État et du Conseil régional. L'arrivée des Jeux a été l'occasion d'abonder ce plan, avec comme objectif de faire de l'événement un levier de rattrapage pour la Seine-Saint-Denis, en bénéficiant de co-financements. Les Jeux ont permis de réaliser de réelles avancées et d'accélérer l'effort de rattrapage engagé depuis quelques années. Outre les nouvelles piscines, ce sont des dizaines de sites et installations sportives qui ont été construits ou rénovés.

Sur l'ensemble du territoire, ce sont :

- 6 gymnases qui ont été construits ou rénovés (Aimée Lallement, Pablo Neruda, Auguste Delaune à Saint-Denis, Guy Moquet à Aubervilliers, le gymnase de l'Aire des Vents à Dugny, Raoul Clerget au Bourget).
- 4 stades et parcs sportifs qui ont bénéficié d'aménagements (Auguste Delaune à Saint-Denis, le Parc des Sports de Marville, le stade de L'Île-des-Vannes sur L'Île-Saint-Denis, le parc sportif du Bourget).

Parmi les opérations les plus symboliques, les Jeux permettent de complètement rénover deux parcs sportifs emblématiques du territoire et un équipement départemental :



Grande Nef et complexe sportif de L'Île-des-Vannes © Drone Press / Solideo

14. Voir : Jean-Damien Lesay, Paris 2024 – Équipements sportifs : ce que la Seine-Saint-Denis attend des Jeux. *Localtis.fr*, 14 septembre 2017. Source : <https://www.banquedesterritoires.fr/equipements-sportifs-ce-que-la-seine-saint-denis-attend-des-jeux>

- **Le stade de l'Île-des-Vannes (Île-Saint-Denis) et sa nef.** Le complexe sportif a accueilli les entraînements de boxe, de boccia, d'athlétisme et de para-athlétisme pendant les JOP 2024. Des travaux de réhabilitation ont été réalisés : restauration des équipements actuels, remises aux normes notamment pour l'accessibilité. Après les Jeux, le complexe pourra donc rouvrir ses portes aux pratiques sportives du territoire. En plus des équipements sportifs, sa grande nef, véritable patrimoine architectural et sportif, a été entièrement rénovée.
- **Le parc sportif du Bourget,** qui a accueilli les épreuves d'escalade pendant les Jeux, a été entièrement rénové et reconfiguré avec notamment des aménagements autour des vestiaires et des tribunes du terrain d'honneur, du complexe tennistique et du boulodrome. Le gymnase Raoul Clerget a, quant à lui, été reconstruit à un nouvel emplacement. Ces équipements neufs et accessibles sont situés à proximité d'un collège et d'un lycée. Le Parc des Sports du Bourget abrite désormais deux écoles, un second terrain de football, des courts de tennis couverts et découverts, un city-stade, un espace de jeux libres, un terrain de boules, deux gymnases, une piscine, ou encore un spa et un centre de fitness.
- **Le parc départemental des Sports de Marville,** qui a accueilli les entraînements de rugby à sept pendant les JOP, a fait l'objet d'une rénovation d'ampleur : quatre terrains de rugby ont été créés, pour un coût de 3,2 millions d'euros financés à hauteur de 40% par la SOLIDEO. Ces

terrains sont reconvertis partiellement en terrains de football. Le Parc des Sports accueillera également les modules de skateboard utilisés pour le site de compétition de La Concorde. Enfin, les JOP ont permis de transférer une partie du sable des terrains de compétition de beach-volley du Champs-de-Mars vers les terrains de beach-volley existants au sein du Parc des Sports de Marville, permettant ainsi le développement et la rénovation de trois terrains de beach-volley.

La rénovation de ces équipements sportifs de proximité en Seine-Saint-Denis a mobilisé **47,7 millions d'euros de subventions publiques**, provenant de l'ensemble des contributeurs à la maquette SOLIDEO.

Par ailleurs, les JOP ont eu un effet de levier sur la mise en œuvre d'une **stratégie départementale en faveur du sport dans l'espace public**. Le Département s'est donné pour objectif de « doter le territoire d'équipements sportifs de proximité conviviaux et inclusifs, qui répondent à la diversité des usagers en prenant en compte les enjeux du genre, du handicap et de l'intergénérationnel ». Dans cette perspective, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a engagé un **partenariat inédit avec l'Agence Nationale du Sport (ANS) par la surdotation (à hauteur de 2,4 millions d'euros) en 2023 du plan « 5000 terrains de sport »** engagé par l'État en 2022. Cela a permis de doubler l'enveloppe financière consacrée à la Seine-Saint-Denis pour la porter à **4,8 millions d'euros**. De nombreux projets d'équipements sportifs (skatepark, terrains de basket 3x3, pistes de *pump track*, terrains de padels, blocs d'escalade, etc.) portés par les communes ou réalisés sur foncier départemental ont été financés



Parc des Sports de Marville vu du ciel © Jean-Louis BELLURGET / Département de la Seine-Saint-Denis

entre 50 et 80% du montant des travaux. Afin d'installer durablement l'enjeu d'amélioration de l'espace public et de contribuer à l'héritage des Jeux, le Département a annoncé consacrer une enveloppe de 12 millions d'euros entre 2023 et 2028 dans le cadre de cette stratégie.

La mise en œuvre d'un Plan Piscines départemental II

Avec initialement 39 piscines, la Seine-Saint-Denis compte **moins de 60m² de bassin de natation pour 10 000 habitants**, contre 160 m² en moyenne régionale et plus de 260 m² en moyenne nationale. Sept communes sur 40 n'ont aucun équipement aquatique. Le parc de piscines est par ailleurs ancien puisque 40% d'entre elles n'avaient jamais été rénovées avant les Jeux. Pour y remédier, le Département s'est engagé, bien avant les Jeux, dans une mobilisation forte en faveur du rattrapage en équipements aquatiques, par l'adoption d'un **plan d'aide à l'investissement – le Plan Piscines I – entre 2016 et 2022**. Ce plan prévoyait la construction de trois nouvelles piscines¹⁵, la rénovation de neuf équipements aquatiques, pour la création de 1 000 m² de lignes d'eau supplémentaires grâce à une enveloppe d'aide à l'investissement de près de **40 millions d'euros sur 6 ans**¹⁶. Pour poursuivre cette dynamique de rattrapage, le Département a porté un **second plan d'investissement de 35 millions d'euros – le Plan Piscines II**¹⁷ – en utilisant les Jeux comme un

levier de financement de ces projets structurants. Les JOP 2024 ont impacté à deux niveaux la dynamique d'investissement du Département dans les équipements aquatiques :

- **en abondant de 15 millions d'euros**¹⁸, financés par la SOLIDEO (via des contributions État et Région), le Plan Piscines II du Département qui permet non seulement de financer des projets liés à l'héritage olympique, comme les piscines d'Aubervilliers et de Montreuil, mais aussi de soutenir les deux projets de rénovation, à Sevran¹⁹ (dans le cadre d'un agrandissement porté par la Ville) et Bagnolet (projet au sein de la piscine des Malassis porté par l'EPT Est Ensemble), qui s'appuient sur le réemploi des bassins issus du site de compétition de l'Arena La Défense mais aussi d'autres piscines comme celle de Neuilly-Plaisance.
- en permettant la **construction et la rénovation de piscines pour les besoins des Jeux** (sites de compétition ou sites d'entraînement) et laissant en héritage :
 - **4 nouvelles piscines** : le CAO à Saint-Denis, le centre aquatique départemental Annette Kellermann à Saint-Denis, la piscine du Fort d'Aubervilliers²⁰, et le centre aquatique l'Odyssée à Aulnay-sous-Bois²¹.
 - Une piscine rénovée à Montreuil (stade nautique Maurice-Thorez)²².

15. Ces trois nouvelles piscines sont :

- **Le Centre aquatique Claire Supiot à Pierrefitte-sur-Seine** : un bassin de 2 941 m² avec 8 lignes d'eau, 10 lignes d'eau pour les scolaires, un bassin d'apprentissage de 150 m² et des espaces de Jeux pour enfants. Son coût est de 17 millions d'euros, financé avec le soutien de la Région Île-de-France (800 000 euros) et de l'Agence nationale du sport (800 000 euros).
- **Le Centre aquatique départemental Annette Kellermann à Saint-Denis/La Courneuve** : sur une surface de 4 600 m² dont 1 600 m² de plan d'eau, 3 bassins intérieurs et 2 bassins extérieurs, une lagune de jeux, un espace bien-être et balnéothérapie, deux solariums et une plage aqualudique. Son coût total est de 30,5 millions d'euros avec le soutien de la SOLIDEO et de la Métropole du Grand Paris.
- **Le Centre aquatique L'Odyssée à Aulnay-sous-Bois** : sur une surface de 7 000 m² dont près de 2 600 m² de plan d'eau, 3 bassins intérieurs dont un bassin olympique de 50 mètres et deux bassins extérieurs, des gradins de 250 places et un espace bien-être et fitness. Son coût total est de 31,6 millions d'euros avec le soutien du Département à hauteur de 2,5 millions d'euros.

16. Voir Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Bilan du Plan Piscines 2016-2022. Dossier de presse, mai 2022, 5 p.

17. Voir Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, 2^e plan départemental en faveur de la construction et de la rénovation des piscines 2022-2028, 10 p.

18. L'attribution de cette somme est la conséquence du retrait du déplacement par le COJOP des épreuves de natation du CAO à la Paris La Défense Arena de Nanterre (92). La Seine-Saint-Denis ayant initialement été choisie pour accueillir ces épreuves au CAO, elle s'est vue dédommagée par un soutien à son plan d'investissement, dans une logique d'héritage pour le rattrapage en équipements aquatiques du territoire.

19. La pose de la première pierre de ce bassin a eu lieu le 24 janvier 2024, en présence d'athlète et d'animations sportives à destination de la population. Voir : <https://www.ville-sevran.fr/actualites/piscine-top-depart-des-travaux>

20. Environ 33 millions d'euros dont 10 millions apportés par la SOLIDEO.

21. Environ 30 millions d'euros dont 5 millions apportés par la SOLIDEO.

22. Coût d'environ 23 millions d'euros dont 5 millions apportés par la SOLIDEO.

• Le Centre Aquatique et Olympique (CAO)

Inauguré le 4 avril 2024, le CAO constitue la pièce maîtresse de l'héritage, en matière d'équipements sportifs, laissé au territoire par les Jeux. Directement relié au Stade de France par une passerelle piétonne, il comporte deux bassins de natation et 2 plongeurs de 50 et 25 mètres. Le centre, qui accueille le pôle France de plongeon, sera également le théâtre de grandes compétitions nationales et internationales. Autour de ce nouvel équipement, c'est un véritable pôle sportif qui voit le jour avec : un espace aqualudique, un espace fitness, un mur d'escalade, des courts de padel-tennis, un terrain de football à cinq et de basket 3x3, ainsi qu'un skatepark. Le CAO s'inscrit au sein d'un projet urbain d'ensemble, sur le site Plaine-Saulnier. Un nouveau quartier mixte doit voir le jour sur plus de 12 hectares, composé de 500 logements et de commerces, mais surtout d'activités, d'équipements et de services. La création d'une nouvelle trame d'espaces publics améliorera le maillage et l'accessibilité du site, notamment grâce au franchissement au-dessus de l'autoroute A1. Cette passerelle constitue un vrai lien urbain entre le quartier du Stade de France et celui de la Plaine-Saulnier. Le coût de l'opération CAO et franchissement A1 est de 180,6 millions d'euros, financé à hauteur de 159,4 millions d'euros par la SOLIDEO. Le Département finance cette opération conjointe à hauteur de six millions d'euros. L'équipement est exploité dans le cadre d'une délégation de service public (DSP) avec comme concessionnaire la société Simbala et comme exploitant le groupe Récréa. Le contrat de concession, d'une durée de quinze ans, oblige à réserver 70 créneaux hebdomadaires pour les scolaires, et garantit un tarif de 5 euros pour les adultes et 3 euros pour les enfants²³.

• Le centre aquatique départemental Annette Kellermann

Construit en remplacement de l'actuelle piscine au sein du Parc départemental des Sports de Marville, situé entre les communes de Saint-Denis et de La Courneuve, cet équipement renforce considérablement l'offre aquatique du territoire et de la Seine-Saint-Denis. Depuis son ouverture en septembre 2024, ce nouvel équipement public accueille les pratiques sportives et de loisirs des clubs, des groupes scolaires et des habitants de la Seine-Saint-Denis. S'étendant sur un espace totalement neuf de 4 600 m² dont près



de 1 600 m² de plan d'eau avec bassins intérieurs et extérieurs, il propose au public un espace bien-être et balnéothérapie, deux solariums, un hammam, deux saunas un espace relaxations, une salle de musculation, une terrasse fitness, une plage aqualudique ou encore une lagune de jeux. Le coût à terminaison du centre aquatique Annette Kellermann est de 40,6 millions d'euros²⁴. L'exploitation de ce centre a été déléguée à l'entreprise Vert Marine, dans le cadre d'une délégation de service public qui comporte de fortes suggestions de service public : 22% des créneaux réservés aux scolaires, et des tarifs d'entrée accessibles pour les habitants du territoire (3,5 euros pour les enfants, 4,5 pour les adultes).

23. Source : Elsa Sabado. Piscines : après les JO, le 93 ne sortira pas encore la tête de l'eau. *Alternatives Économiques*, 7 mai 2024.

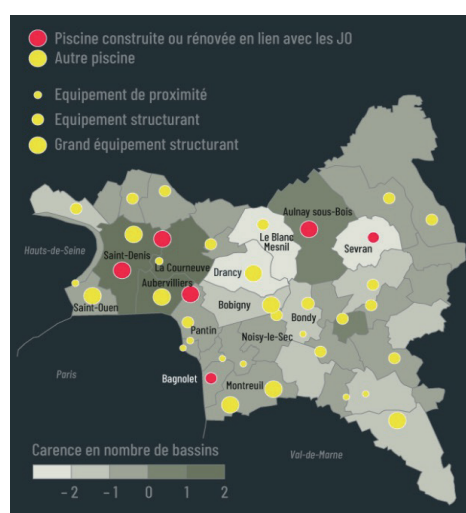
24. Financé à hauteur de 37,8 millions d'euros par la SOLIDEO, dont 15,6 millions d'euros sont apportés par le Département, et 2,3 millions d'euros par la Métropole du Grand Paris hors maquette SOLIDEO.



Scolaires au Centre aquatique Annette Kellermann © Bruno LEVY / Département de la Seine-Saint-Denis

En somme le contexte des Jeux a joué un **effet de levier considérable pour accélérer la dynamique de rattrapage de la Seine-Saint-Denis** en matière d'équipement aquatique. En tant que collectivité-hôte de nombreuses épreuves, le Département a bénéficié de co-financements (à commencer par la SOLIDEO) déterminants pour consolider son plan d'investissement. Cet effort d'investissement reste toutefois à poursuivre, la Seine-Saint-Denis restant carencée en bassins au regard du nombre de ses habitants, à l'exception de territoires comme Plaine Commune ou Paris Terres d'Envol, qui ont bénéficié à plein de l'effet JOP (voir carte). En 2024, elle comptait en effet **2,3 piscines pour 100 000 habitants**²⁵, restant le département francilien le moins doté. L'un des principaux enjeux réside dans l'exploitation de ces futurs équipements, au regard notamment des prix de l'énergie.

Carte des piscines de la Seine-Saint-Denis. Source Alternatives économiques.



25. Voir Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), « L'offre d'équipements sportifs en 2024 ». *Atlas du Grand Paris Sportif*. Juillet 2024, p. 38-39.



Inauguration du PRISME à Bobigny © Nicolas MOULARD / Département de la Seine-Saint-Denis

Le PRISME : un équipement unique en Europe

Situé à Bobigny, le PRISME est le seul héritage paralympique des Jeux de Paris 2024 et a été réalisé sous maîtrise d'ouvrage du Département. Il s'agit d'un bâtiment unique tant par sa taille – 13 100 m² dont 8 200 m² de surface utile sur trois niveaux – que par sa conception universelle qui prend en compte l'ensemble des handicaps.

Genèse du projet

Le projet d'aménagement d'un pôle de référence inclusif en Seine-Saint-Denis est relativement ancien. Historiquement porté par l'association du *Domaine Emmanuel*²⁶ (AEDE) autour d'un projet à Villetaneuse (2012), il s'est consolidé progressivement²⁷ pour aboutir à de premières orientations pour l'équipement (standards d'accessibilité, ouverture au sport adapté, etc.) en 2015-2016. Le Stade de la Motte a été identifié comme le site le plus approprié pour un tel projet, tandis que les recommandations des études d'opportunité ont abouti à la création d'une association de préfiguration du « pôle sport handicap » en 2017, réunissant des acteurs publics et des représentants du mouvement sportif. L'obtention des

Jeux en septembre 2017 a alors ouvert une opportunité de faire valoir ce projet qui n'était pas identifié dans le dossier de candidature. Le Département a ensuite décidé d'engager une phase de recueil des besoins et d'études pré-programmatiques jusqu'en 2019. Environ 200 structures (mouvement sportif, acteurs du médico-social, milieu hospitalier, etc.) ont été contactées, et c'est à ce moment qu'a émergé un partenaire important, le STAPS de l'Université Sorbonne Paris Nord, qui s'est impliqué dans la conception du plateau de recherche & développement.

Sur la base du pré-programme et des ambitions autour de cet équipement, le Département a défendu l'inscription du projet dans la géographie des Jeux (notamment en remplacement d'un pôle espoir sport handicap identifié au Bourget) ce qui a permis d'intégrer de nouveaux financeurs dans le projet²⁸.

En 2020 a été engagé un travail de programmation, puis un marché global de performance qui a été attribué en juin 2021 au groupement Demathieu & Bard. La phase de marché global de performance a notamment permis d'associer plusieurs partenaires (SOLIDEO, fédérations sportives, FSGT 93, APF France Handicap, etc.) à l'analyse des offres pour garantir un haut standard d'accessibilité.

26. Voir : <https://www.aede.fr/etablissement/domaine-emmanuel>

27. Via des études d'opportunité réalisées successivement par des étudiants de Sciences Po Paris puis l'INTA

28. Le Conseil régional Île-de-France, la Ville de Bobigny, la SOLIDEO, le fonds interdépartemental d'Île-de-France, ou encore la Métropole du Grand Paris.



Le PRISME a été site d'entraînement de handball pendant les Jeux de Paris 2024 et est désormais l'un des héritages paralympiques majeurs de ceux-ci. Pour accueillir l'ensemble des publics, qu'ils soient valides ou en situation de handicap, l'équipement a été pensé et conçu **dans le respect des règles de la conception universelle** et co-construit, tout au long du projet, avec divers parties-prenantes locales et experts d'usage en matière d'accessibilité des équipements sportifs²⁹. L'application d'une telle démarche à un équipement sportif constitue une première en Europe.

Organisation de l'équipement

Le PRISME s'organise autour de trois grands types d'usages :

1/ Sportif

L'équipement doit accueillir en priorité la pratique parasportive et partagée, de l'initiation au haut niveau tout en répondant aux besoins spécifiques de chacun des futurs utilisateurs. Depuis le 1^{er} février 2025, ses espaces sont ouverts aux scolaires, aux

associations sportives et établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) et au Grand public. Différents espaces sportifs sont proposés : deux salles multisports permettant l'accueil de compétitions ou la pratique de loisirs, une salle d'escalade, un espace de balnéothérapie, une salle d'armes de six pistes pouvant accueillir l'escrime ou le tir à l'arc, un dojo, une salle conçue pour permettre la pratique de la boccia et de la danse, une salle de musculation, une salle vidéo-ludique. Du matériel ayant servi aux Jeux Paralympiques a par ailleurs bénéficié à l'équipement, comme en témoigne la récupération des handifix, qui intègrent la salle d'armes pour la pratique du para-escrime.

En termes d'exploitation, le Département a souhaité proposer des créneaux prioritaires aux porteurs de projets parasportifs et inclusifs du territoire. La grille tarifaire a été élaborée à partir de typologies d'usager : créneaux d'une heure à l'euro symbolique pour les ESMS, les associations parasportives ou inclusives ou les collèges du Département, et une tarification modérée pour les clubs traditionnels, les fédérations sportives et comités, incluant des actions de formation et des compétitions.

29. Pour penser les usages futurs de l'équipement, trois ateliers de la Fabrique des Jeux (voir Partie IV) ont été organisés. Le premier d'entre eux a été l'occasion de présenter la stratégie paralympique du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et la mettre en discussion (avec des acteurs sportifs, du handicap, des municipalités, etc.) pour qu'elle se traduise par des actions. Un deuxième atelier intitulé « co-construire le PRISME » a été organisé le 23 janvier 2023 pour évoquer les enjeux de programmation (espaces extérieurs, intérieurs, exploitation) avec les futurs usagers. Un troisième atelier intitulé « co-construire le PRISME 2 » a été organisé en mai 2023 sur des aspects plus opérationnels (tests d'échantillons, choix des gammes de couleur de certains éléments, etc.). Les comptes rendus de chaque atelier ont permis de rediscuter le concept en interne et de le soumettre à arbitrage politique.

2/ Médical et recherche

Le PRISME a également vocation à devenir un pôle médical de recherche pour les sportifs paralympiques et le développement de la pratique paraspportive. L'espace de recherche et développement (R&D), avec un plateau accueillant une piste intérieure de 50 m, doit être animé à 60% par l'Université Sorbonne Paris Nord, qui s'est dotée d'un institut fédératif de recherche et de formation (IFRF) pour que l'ensemble de la communauté universitaire locale (incluant les étudiants du STAPS en activité physique adaptée) puisse s'approprier l'équipement. Le projet imaginé avec l'Université vise à développer la recherche en biomécanique, les tests sur du matériel, des évaluations cardio-respiratoires ou de la réadaptation fonctionnelle afin de renforcer l'accès à une pratique sportive régulière pour les PSH, ainsi que l'amélioration de la performance sportive. Pour les 40% restants, l'espace de R&D doit être partagé avec des partenaires industriels souhaitant bénéficier de l'environnement du PRISME pour développer leurs activités de R&D. Sur le volet santé, deux cabinets médicaux, imaginés avec l'APHP et notamment le service de médecine du sport de l'hôpital Jean Verdier à Bondy, ont été intégrés dès l'origine du projet. Le Département souhaite étendre ces activités médicales, notamment en vue d'y installer un centre de rééducation du sportif.

3/ Ressource et formation

Le PRISME doit enfin constituer une ressource pour les autres collectivités intéressées par cette démarche et souhaitant améliorer l'accessibilité de leurs équipements sportifs, ainsi que pour les professionnels de l'encadrement sportif ou de l'accompagnement médico-social. L'établissement entend accueillir des activités de formation en vue d'accompagner les clubs et associations souhaitant ouvrir leurs activités aux PSH. Un centre de ressource et de documentation est prévu au rez-de-chaussée, avec comme objectif qu'une ressource humaine tienne ce lieu de ressource.

Mode de gestion et exploitation

Pour la définition du modèle d'exploitation, les ambitions de conception universelle ont justifié le recours à une assistance à maîtrise d'usage et de travailler, dans une logique participative, avec une association d'usagers.

Le Département a souhaité dès l'origine faire du PRISME un équipement de service public avec un accès prioritaire aux acteurs du territoire qui portent un projet inclusif, une tarification très maîtrisée et une grande accessibilité pour la population locale. Par ailleurs, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis souhaitait un équipement au rayonnement métropolitain voire national, avec l'accueil de compétitions de haut-niveau et un centre de ressources identifié sur l'accessibilité des équipements sportifs et le développement du paraspport. L'étude de maîtrise d'usage a souligné le manque de moyens des partenaires du Département, faisant peser des risques sur le modèle économique de l'équipement. Les premières estimations des coûts de fonctionnement, dans le scénario d'une exploitation en régie directe, prévoyaient un résultat d'exploitation très déficitaire, autour des 2 millions d'euros annuels. Pour renforcer son modèle économique, le Département a fait le choix de déléguer son exploitation, via une régie intéressée. Le cahier des charges imposait aux candidats à la DSP de proposer deux tiers des créneaux sportifs aux usagers cibles identifiés par le Département, avec une tarification avantageuse, et laissait la possibilité de proposer des activités commerciales plus rémunératrices sur le tiers de créneaux restants. En contrepartie, le Département rémunère le délégataire via une part de rémunération fixe, à hauteur d'environ de 80% de ses charges d'exploitation prévisionnelles, accompagnée d'une part variable, indexée sur les recettes commerciales dégagées, qui permet à l'exploitant de couvrir ses charges d'exploitation. L'exploitation de l'équipement a été confiée à la société dédiée SAS le PRISME (groupe UCPA/Groupe SOS Solidarités), dans le cadre d'une DSP sous forme de régie intéressée, notifiée en juin 2024, pour une durée de cinq ans.

L'héritage des JOP 2024 en Seine-Saint-Denis revêt ainsi une dimension concrète par les nombreuses infrastructures sportives que les Jeux auront légué au territoire. Ces problématiques n'ont cependant pas résolu l'ensemble des carences en équipements sportifs de la Seine-Saint-Denis, qui conserve un retard significatif par rapport aux moyennes nationale et régionale tandis que certains territoires du 93 ne sont pas géographiquement concernés par ces nouveaux ouvrages. Le Département souhaite ainsi continuer à investir, aux côtés de ses partenaires, en faveur des infrastructures sportives sur le territoire³⁰.

30. Voir : David Picot. JO : pour les collectivités, l'important, c'est d'hériter. La Gazette des communes, 28 avril 2024. Source : <https://www.lagazettedescommunes.com/925332/jo%e2%80%89pour-les-collectivites-limportant-cest-dheriter/?utm1>

5. Aménagements, dépollution, baignades urbaines : les réalisations en matière d'espaces naturels

Les JOP 2024 représentaient une opportunité unique pour la Seine-Saint-Denis d'accélérer la transformation durable du territoire en particulier en matière de gestion des espaces naturels. Dans un contexte où la région souffre de fortes disparités en termes d'accès aux espaces verts, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a souhaité faire des Jeux un levier **pour renforcer la place de la nature en ville**. En effet, le Département affiche une superficie d'espaces verts de 13,6 m² par habitant, un chiffre inférieur à la moyenne recommandée par l'Organisation Mondiale de la Santé (15 m² par habitant), tandis que Plaine Commune, avec 14,5 m² par habitant, se situe légèrement au-dessus de cette moyenne (bien que la répartition des espaces verts y soit inégale). Certaines communes, comme L'Île-Saint-Denis ou La Courneuve, bénéficient de parcs relativement nombreux, tandis que d'autres en sont presque dépourvues. Dans ce contexte, une dynamique a été engagée en Seine-Saint-Denis avec plusieurs projets visant à préfigurer un « héritage vert et bleu » des Jeux dans le 93³¹. Conformément aux engagements de Paris 2024 et de ses parties prenantes en matière d'environnement, les différentes opérations d'aménagement liées à l'accueil des Jeux ont été accompagnées d'extensions et de créations d'espaces naturels pour les habitants, dans un souci de préservation de la biodiversité du territoire. Les projets liés aux JOP visaient aussi à améliorer la **connectivité**

verte avec la revitalisation des berges de Seine et des corridors verts dans certains quartiers, ce qui pourrait compenser en partie le manque d'espaces verts. Au total, les Jeux ont permis la création de **plus de 20 hectares de nouveaux espaces naturels** sur le territoire. De nombreux parcs et squares ont ainsi été créés pour permettre aux habitants de se promener, de pratiquer du sport et de s'aérer.

Entre aménagement et assainissement : la Seine comme axe structurant du projet JOP

L'aménagement des berges de la Seine et des canaux

La Seine, axe structurant de la candidature aux JOP, est un élément essentiel de l'héritage pour le territoire, tout comme les canaux de l'Ourcq et de Saint-Denis³². À l'origine, la Seine en Seine-Saint-Denis est difficile d'accès, avec des berges abruptes, des routes qui la bordent et une faible visibilité, tout en étant sujette aux inondations. Toutefois, elle présente un potentiel pour devenir un corridor écologique de grande qualité.

Les berges (notamment celles de la Seine, de Saint-Ouen à Épinay-sur-Seine) ont été requalifiées pour devenir de vrais lieux de détente plus accessibles, et paysagées dans le respect des orientations relatives à la Trame verte et bleue. Des voies piétonnes et cyclables ont été réalisées, ainsi que des aménagements sportifs. La construction du Village olympique a été l'occasion de réfléchir à un aménagement pérenne en bord de la Seine, notamment du petit bras qui bénéficiera de certains équipements de détente et de loisirs mis en place sur le grand bras pendant les Jeux. Il s'agit de permettre la réappropriation de ces lieux par les habitants et des usagers, ainsi que d'apaiser la ville.

31. En premier lieu :

- la Trame verte et bleue en Seine-Saint-Denis (janvier 2013) comme stratégie de maintien des corridors écologiques existants et de multiplication des espaces verts ;
- le schéma pour l'environnement en Seine-Saint-Denis (juillet 2013) qui vise une surface minimale d'espaces verts de 12 m² par habitant ;
- le projet « Réinventer la Seine » (État, 2016) : objectif de rafraîchissement des berges et canaux de Saint-Denis, la Villette et l'Ourcq ;
- le Plan Canopée en Seine-Saint-Denis (2020) du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis : volonté de mettre « l'arbre au cœur du paysage urbain » en faisant passer la couverture arborée du territoire de 16% à 20% d'ici 2030, et de planter 30 000 arbres.

32. Voir notamment : Moutiez, J. (2021). Se baigner à nouveau dans la Seine : l'héritage promis par les Jeux Olympiques et paralympiques de Paris 2024. *Projets de paysage. Revue scientifique sur la conception et l'aménagement de l'espace*, (25).

Sur le canal Saint-Denis, de nouveaux aménagements, financés dans le cadre de la maquette SOLIDEO, permettent de proposer une bonne cohabitation des usages cyclistes et piétons, et la construction de deux passerelles facilite le franchissement du canal et le désenclavement des quartiers. Sur le canal de l'Ourcq, le Département a financé une opération d'art dans l'espace public, via la commande artistique à Malte Martin, qui célèbre les mots et cultures du monde. Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a également prévu la réimplantation de l'équipement de street park, sous l'autoroute de l'A86, dans une logique de requalification de cet espace public. Le coût des opérations relatives au canal Saint-Denis est de 31,45 millions d'euros, financé à hauteur de 26,46 millions d'euros par la SOLIDEO.

Une intervention départementale en faveur de la baignabilité du fleuve

En s'appuyant sur son Plan d'investissement bassin, et avec le co-financement de l'Agence de l'eau Seine-Normandie et du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP), le Département investit plus de 100 millions d'euros pour lutter contre les inondations, réduire les rejets d'eaux sales dans la Marne et dans la Seine, afin de permettre à la Marne en Seine-Saint-Denis et à la Seine à Paris de devenir baignable. Cet effort important se traduit notamment par quatre opérations majeures :

- l'achèvement de la construction du **bassin Fontaine des Hanots à Montreuil** dont le coût de fin d'opération s'élève à 43 millions d'euros avec les co-financements d'Est-Ensemble et de l'Agence de l'Eau Seine-Normandie (AESN) ;
- la construction du **bassin du Ru Saint-Baudile à Gagny** dont le coût de fin d'opération s'élève à 54 millions d'euros avec les co-financements du Syndicat interdépartemental pour l'assainissement de l'agglomération parisienne (SIAAP) et de l'AESN ;
- la construction de la **vanne Guernica à Montreuil** dont le coût de fin d'opération s'élève à 0,6 millions d'euros avec le co-financement de l'AESN ;
- la construction de nouveaux collecteurs et la mise en conformité de branchements au réseau d'assainissement sur la zone prioritaire du **Bassin Versant Marne** (Rosny-sous-Bois,





Inauguration du bassin de rétention départemental du ru Saint-Baudille © Nicolas MOULARD / Département de la Seine-Saint-Denis



Journée mondiale de l'eau à Neuilly-sur-Marne © Marie Magnin

Neuilly-Plaisance, Neuilly-sur-Marne, Noisy-le-Grand, Gournay-sur-Marne, une partie de Gagny, une partie de Montfermeil), dont le coût de fin d'opération s'élève à 7,4 millions d'euros avec les co-financements de l'AESN et la participation de la Ville de Paris.

Grâce à ce travail collectif, les épreuves de triathlon, de para-triathlon et de natation marathon ont pu se tenir pendant les JOP³³. Les agents de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement (DEA) du Département se sont particulièrement engagés dans les astreintes, la vérification quotidienne des exutoires en Marne et du fonctionnement des ouvrages, les comités techniques journaliers avec les services de l'État, la fourniture de données de rejet, etc. La livraison des nouveaux ouvrages dans les temps et la gestion fine des équipements ont permis d'éviter les déversements pendant les Jeux entre les cérémonies d'ouverture et les dernières épreuves en Seine. Enfin, le Département souhaite poursuivre ses efforts pour que les masses d'eau, notamment la Seine et la Marne, atteignent le bon état écologique selon les prescriptions réglementaires de la Directive Cadre sur l'Eau.

Pour le secteur Marne, les investissements ont été massifs et efficaces : la « qualité baignade » a été atteinte pour l'été 2024. Si des baignades pérennes devaient être mises en place pendant les périodes estivales, les équipes seraient mobilisées à nouveau pour garantir la meilleure qualité des rejets dont des astreintes spécifiques. En revanche, pour le secteur Seine en aval de Paris, l'ampleur des travaux nécessaires à la diminution des rejets d'eaux usées par temps de pluie est importante : de l'ordre de 650 millions d'euros sur une durée de plus de dix ans. Le travail se poursuit donc conformément aux ambitions du **Schéma Directeur d'Assainissement Audace 2024-2033**, voté par les élus départementaux en avril 2024. Le Département entend continuer à se mobiliser et, avec les territoires concernés, plaide pour la poursuite du travail étroit de partenariat et de collaboration que les JOP ont permis de structurer entre toutes les parties prenantes.

33. Voir : Fabienne Nedey. Cascade de nouveaux équipements en vue de la baignade pour les Jeux. La Gazette des communes, 8 août 2024. Source : <https://www.lagazettedescommunes.com/938746/cascade-de-nouveaux-equipements-en-vue-de-la-baignade-pour-les-jeux-2/?utms>



Terrain des Essences ©Jean-Louis Bellurget / Département de la Seine-Saint-Denis

Le Terrain des Essences, incarnation d'un héritage vert des JOP

Non loin de l'Aire des Vents, dont il est séparé par la gare du T11 de Dugny – La Courneuve, le Terrain des Essences a connu une **forte transformation grâce aux Jeux**. Propriété du ministère de la Défense sur 12,3 hectares et de la SNCF sur 0,7 hectares, ce terrain a notamment servi de dépôt d'hydrocarbures pour la région parisienne jusqu'en 2002 et a été bombardé à plusieurs reprises, en particulier en août 1944. **Le projet d'accueil des épreuves de tirs sportifs en 2024 sur le Terrain des Essences a finalement permis d'ouvrir l'opportunité non seulement de dépolluer le site, mais aussi de l'aménager et de le rendre aux habitants.** Malgré le déplacement des épreuves de tir à Châteauroux, les financements ont été maintenus pour mener à bien l'opération de dépollution et de renaturation de cet espace. Après les Jeux, ce sont 13 hectares dépollués et réaménagés qui viennent agrandir et former une extension du Parc départemental Georges-Valbon. Ce nouvel espace est divisé en 3 parties avec :

- au nord, une zone de refuge pour la biodiversité de 3,65 hectares, inaccessible au public, et concourant à la protection d'espèces protégées, qu'il s'agisse d'insectes, d'oiseaux, et des crapauds calamites.
- au centre, une zone de 3,6 hectares aménagée pour permettre des activités pédagogiques de découverte et d'observation de la faune.

- au sud, une zone de 5 hectares offrant des équipements et des paysages propices à la détente, au jeu et à la promenade, avec notamment une aire de skate-park. Une nouvelle entrée du parc doit être créée, à proximité de la gare de la T11.

Le coût de l'opération Terrain des Essences est estimé à 15,6 millions d'euros, financé à hauteur de 15,3 millions d'euros par la SOLIDEO (avec 97% des fonds apportés par l'État). Le skate-park est également financé à hauteur de 200 000 euros par l'ANS.

L'Aire des Vents

Occupée sur 7 de ses 27 hectares par le Village des médias, l'Aire des Vents connaîtra une nouvelle vie après les Jeux. Partie distincte du Parc Georges-Valbon, elle a été dès son origine aménagée pour accueillir des manifestations d'ampleur. Inaccessible aux habitants en moyenne 130 jours par an, elle ne bénéficie pas d'équipements propices aux pratiques sportives et de loisirs et est également en grande partie imperméabilisée. En cohérence avec le projet urbain du Village des médias, le projet de réaménagement de l'Aire des Vents prévoit **un véritable parc départemental de 20 hectares**, plus étroitement relié au Parc Georges-Valbon et à la ville, grâce notamment à la création de deux nouvelles entrées. La qualité naturelle et paysagère du site doit être renforcée avec des sols désimperméabilisés, 8 200 arbres plantés sur 3 hectares, ainsi que le remplacement de 5 hectares de « gazons urbains » par des prairies, plus propices aux usages de loisirs. Ces aménagements sont en adéquation avec

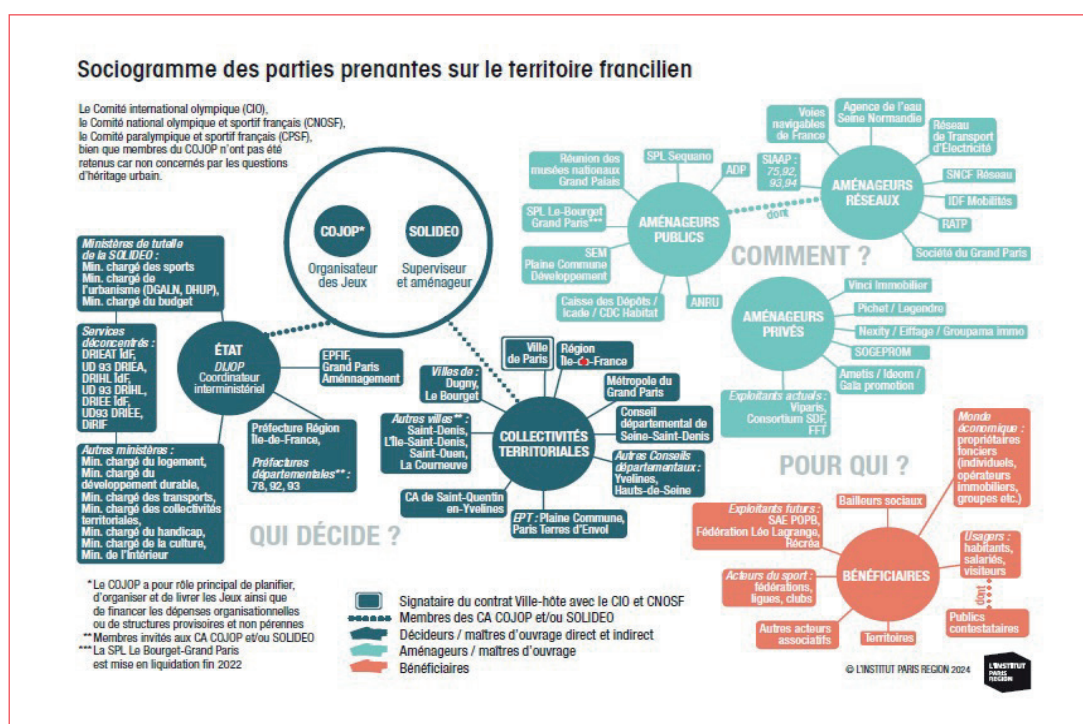
le patrimoine naturel de l'Aire des Vents et s'inscrivent dans une logique de complémentarité avec le Parc des Sports de Marville et le Parc Georges-Vallbon. Le Département a lancé en 2021 une concertation avec les acteurs locaux pour échanger sur leurs usages et leur rôle dans l'animation, la gestion et la protection du futur Parc de l'Aire des Vents.

Conclusion de la Partie I. Des Jeux pour accélérer la transformation durable de la Seine-Saint-Denis

L'impact urbain des JOP 2024 en Seine-Saint-Denis tient donc en premier lieu dans la capacité de l'événement à accélérer la transformation du territoire. Soutenue par des co-financements et une dynamique de métropolisation (notamment à travers *le Grand Paris Express*) la Seine-Saint-Denis a bénéficié de nouveaux aménagements urbains, d'infrastructures, et de projets écologiques. Toutefois, cet héritage matériel ne doit pas être perçu comme un aboutissement, mais comme un point de départ pour une

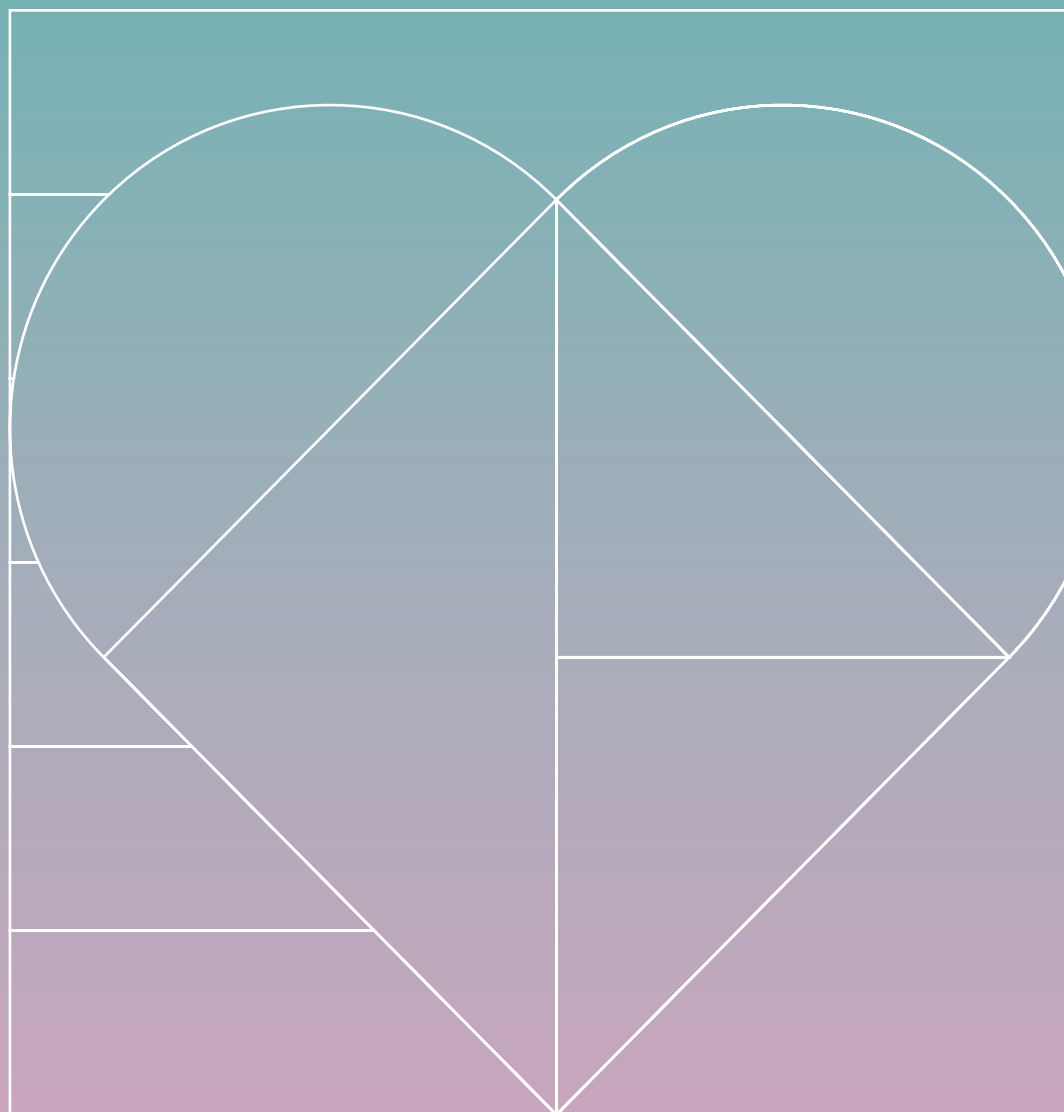
transformation continue. Les projets engagés doivent répondre à des enjeux de développement durable et d'accessibilité, en particulier pour combler les manques historiques en matière d'espace public et de zones vertes. L'avenir de ces projets réside dans leur capacité à s'intégrer aux besoins futurs du territoire, tout en incarnant la vision à long terme du développement urbain portée par le Département.

L'un des enjeux principaux réside ainsi dans la pérennité des collaborations engagées dans le cadre des Jeux, et *in fine* dans la gouvernance de « l'héritage urbain des JOP » en Seine-Saint-Denis³⁴. L'Institut Paris Région (IPR) a réalisé, à l'échelle francilienne, un sociogramme distinguant l'ensemble des parties prenantes amenées à conduire ces politiques d'héritage urbain³⁵ (voir schéma ci-dessous). Sous mandat de la DIJOP, l'institut réalise une étude sur l'impact urbain des JOP dont le Département est membre du comité des parties prenantes depuis son lancement le 12 juin 2024. L'étude porte sur quatre sites dont deux sont situés en Seine-Saint-Denis – le secteur du Village des athlètes et celui du Cluster des médias – et s'échelonne en trois phases de travaux à horizon 2034.



34. Voir : Alain Bourdin, Héliane Dang Vu, Joel Idt, Jules Mathieu Meunier. Paris 2024 : quel héritage olympique restera-t-il après les Jeux. The conversation, 18 juin 2024.

35. Voir : Institut Paris Région. L'impact urbain des Jeux de Paris 2024 : comment mener la démarche évaluative après l'événement ? Note rapide n°1010, juin 2024.



02

Des Jeux pour augmenter
les opportunités de réussite
des habitantes et habitants

Depuis la phase de candidature, le Département s'est engagé à faire en sorte que les opportunités associées aux JOP 2024 bénéficient prioritairement aux habitantes et habitants du territoire. L'accueil d'un événement sportif mondialisé et ultramédiatisé en Seine-Saint-Denis pouvait légitimement justifier des attentes en matière d'activité économique générée en lien avec les besoins liés à son organisation. Le CDES de Limoges a, en effet, évalué ces opportunités économiques à environ 9 milliards d'euros pour les acteurs économiques qui en ont bénéficié³⁶. De la même manière, les Jeux peuvent constituer des outils éducatifs au service d'objectifs plus larges lorsqu'ils sont mobilisés en ce sens, même si cet effet n'est pas naturel³⁷.

36. Voir : Centre de Droit et d'Économie du Sport (CDES). *Étude d'impact économique ex-ante des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024*. Avril 2024, 78 p.

37. Voir : Attali, M. (2019). Les défis de l'héritage des Jeux Olympiques et Paralympiques : De la croyance aux possibilités. *Revue internationale et stratégique*, (2), 127-137.

1. Retombées économiques et opportunités pour les acteurs du territoire

En Seine-Saint-Denis, l'accueil des Jeux posait la question du « rattrapage » d'un département post-industriel qui concentre un certain nombre de difficultés économiques et sociales. Le territoire pâtit de problématiques comme le chômage (12%), ainsi que des taux de pauvreté (28%), niveau de vie médian (11% de la population touche le RSA) et taux d'habitants en logement social (32%) qui sont parmi les plus élevés de France³⁸. Bien que l'existence de nombreux marchés liés à l'accueil des JOP 2024 puisse initialement sembler une opportunité, les besoins ne correspondaient pas vraiment à la réalité de l'emploi en Seine-Saint-Denis, avec des secteurs en tension tels que la sécurité privée, l'hôtellerie, la restauration ou encore le nettoyage et le ramassage des déchets. Par ailleurs, de nombreuses entreprises du territoire ne bénéficiaient pas du niveau d'information ou d'ingénierie pour en profiter, tandis que la population locale se heurtait à un manque de formation et l'existence de freins périphériques à l'emploi (mobilité, santé, cohésion familiale, habitat, etc.). Se posait alors la question du « comment » faire en sorte que cette opportunité économique bénéficie aux Séquano-Dionysiens, dans un contexte de fragmentation de l'action publique locale dans le champ de l'emploi et du développement économique. Le Département s'est ainsi engagé pour favoriser des retombées économiques en faveur des très petites entreprises (TPE), petites et moyennes entreprises (PME), structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) et acteurs de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur le territoire, pour accompagner les filières pourvoyeuses d'emploi mobilisées par les Jeux, ou encore pour utiliser les JOP et le sport comme des leviers de remobilisation vers l'emploi.

L'accompagnement des entreprises locales pour bénéficier des opportunités économiques liées aux Jeux

Dès 2018, le Département a créé une instance de concertation appelée « Fabrique des Jeux » et son volet « opportunités économiques », dont les acteurs locaux se sont saisis pour monter **un outil d'information et d'accompagnement des entreprises locales à saisir les opportunités économiques des Jeux**. Ce groupement coordonné par le Département intègre la Chambre de commerce et d'industrie 93 (CCI), la Chambre des métiers de l'Artisanat 93 (CMA), ESS 2024 (une filiale des Canaux) et Inser'Eco (organisme qui fédère 110 structures en Seine-Saint-Denis), et avait pour objectif :

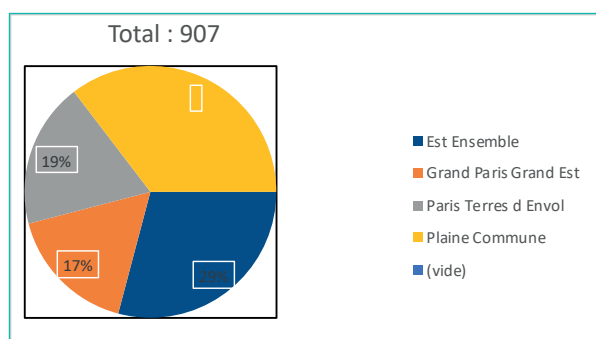
- d'informer des opportunités de marchés des JOP, en Seine-Saint-Denis et en Île-de-France ;
- de favoriser le positionnement de PME et acteurs ESS de la Seine-Saint-Denis ;
- de permettre la professionnalisation des acteurs économiques locaux, notamment de l'ESS, dans leur capacité à répondre à un appel d'offre ;
- de promouvoir les rencontres entre le secteur de l'ESS et les autres secteurs.

Organisée sous la forme d'un comité de pilotage hebdomadaire, cette initiative a incarné l'engagement d'une action publique concertée dans le domaine des opportunités économiques. Les principales réalisations sont l'organisation de **webinaires mensuels d'information** sur les marchés en cours (détails, dates, ressources nécessaires, etc.) et le développement d'une **activité de formation** (réponse aux marchés publics, montage de groupement d'entreprises, etc.) à l'échelle de chaque EPT, qui ont récupéré la compétence « développement économique » en 2016. Ce travail collaboratif a permis de toucher un nombre important d'entreprises du territoire (jusqu'à 200 présentes en webinaire), par la mobilisation des réseaux propres à chaque partenaire. Au total, plus de **40 ateliers de formation ont été organisés et environ 400 entreprises en ont bénéficié**. Le Département a joué un rôle primordial d'assembler de l'information et de la diffusion des marchés.

38. Voir : INSEE (2020), La Seine-Saint-Denis : entre dynamisme économique et difficultés sociales persistantes. *Insee Analyses Île-de-France*, n°114, février 2020, 6 p.

Surtout, cette action a obtenu des résultats considérables puisque **plus de 900 entreprises de Seine-Saint-Denis ont gagné des marchés des Jeux** avec pour donneur d'ordre la SOLIDEO et le COJOP³⁹. D'autres donneurs d'ordres jugés fiables (marchés en propre du Parc des Jeux, collectivités partenaires, entreprises comme Coca Cola sur certains événements, etc.) ont été identifiés par le Département et permettent d'affirmer que les chiffres ici évoqués sont un minimum. L'ensemble des marchés obtenus représente un total **de plus de 500 millions d'euros de chiffre d'affaires**⁴⁰ en retour d'investissement au bénéfice des entreprises du territoire. En termes de répartition géographique, chaque EPT a pu bénéficier de cette dynamique avec au moins 150 entreprises attributaires de marchés (voir schéma). Plaine Commune est le territoire qui en a le plus bénéficié (322 entreprises), ce qui peut notamment s'expliquer par sa proximité géographique avec les sites de compétition et le Village olympique. À l'échelle municipale, **l'ensemble des 40 communes de Seine-Saint-Denis abrite au moins une entreprise qui a obtenu un marché des Jeux**. Les communes de Saint-Denis, Pantin et Aulnay-sous-Bois sont, dans l'ordre, celles qui comptent le plus d'entreprises attributaires sur leur territoire. Enfin, les secteurs d'activités sont relativement variés et ont bénéficié en priorité au BTP (43%), devant les prestations intellectuelles (conseil, traduction, etc. : 9%), la sécurité/sureté (9%), ainsi que l'immobilier, la restauration et la communication.

Graphique : la répartition des entreprises attributaires de marchés JOP par EPT



Les « belles histoires » d'entreprises locales qui ont répondu avec l'appui et le soutien du Département et de ses partenaires sont nombreuses. À titre d'exemple,

Halage, structure d'insertion par l'activité économique, a produit des terres fertiles et des végétaux pour le Village olympique. **Le Pavé** (SAS Minimum) a réalisé les fauteuils du centre aquatique et de l'Arena en bouteilles de plastiques recyclées (récoltées par *LemonAid*). **Le Petit Plus**, entreprise adaptée, a géré le nettoyage et les déchets du Village, tandis qu'**Urban Deco Concept**, entreprise d'insertion, a réalisé des chantiers de peinture sur les ouvrages olympiques. Enfin **six entreprises d'insertion séquanodionysiennes** ont été chargées de nettoyer le linge sur le Village olympique (400 emplois en insertion).

Plus encore, de nombreuses entreprises locales incarnent la réussite de cette mobilisation en faveur



Serre gérée par Halage © Jean-Louis Bellurget – Département de la Seine-Saint-Denis

des opportunités économiques des Jeux. C'est par exemple le cas de **Guilbert Propreté**, entreprise de taille intermédiaire (ETI), historique en Seine-Saint-Denis localisée à Bondy depuis plus de 65 ans, qui a obtenu plusieurs marchés (nettoyage du site de la journée olympique 2022, de l'Arena Paris Nord, du site de para-cyclisme de Clichy-sous-Bois, etc.). C'est également le cas de **Ai-Ladomifa**, une SIAE installée à Montreuil depuis plus de 15 ans, qui a obtenu le marché de laverie du Village olympique, en groupement avec plusieurs établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Ce groupement a bénéficié d'un l'accompagnement dans le cadre de la Fabrique pour gagner en visibilité et agréger

39. Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques.

40. Ce chiffre d'affaire est toutefois à décorrélérer du nombre d'entreprises évoqué : il s'agit d'un chiffre sous-côté car il existe des entreprises pour lesquelles on ne connaît pas le chiffre d'affaire, en raison du secret d'affaire.

des compétences qui ont permis de remporter ces marchés. Certaines petites entreprises comme les **Relais Solidaires** – une entreprise de restauration tournée vers l'insertion professionnelle – a, au-delà des petits marchés des Jeux remportés, pu se servir de cette opportunité comme un élan sur leur activité. L'engagement dans le dispositif leur a en effet permis de remporter un premier marché avec la SOLIDEO, puis de se constituer un nouveau réseau professionnel auprès d'acteurs publics et associatifs pour remporter d'autres marchés dans un second temps (Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Est-Ensemble, villes du Pré-Saint-Gervais et de Romainville, FSGT 93, etc.). Il est également à noter que la Seine-Saint-Denis a servi d'exemple et a inspiré une initiative régionale : en 2022 la Préfecture d'Île-de-France a lancé la « **Fabrique Économique et Solidaire** » sur les autres départements impactés par les Jeux. Ce dispositif est animé par Les Canaux/ESS2024 avec un soutien financier de la Direction régionale interdépartementale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DRIETS) Île-de-France.



© GUILBERT

Une dynamique partenariale engagée dans le domaine de l'emploi et de l'insertion professionnelle

Paris 2024, la SOLIDEO et les partenaires publics des Jeux se sont engagés à organiser un événement mondial qui profite de façon durable et partagée aux demandeurs d'emploi. Cette ambition est incarnée par la **Charte sociale**⁴¹, qui comporte 16 engagements structurants. Signée par les partenaires sociaux, elle engage l'ensemble des acteurs à assurer la sécurisation des parcours professionnels, la qualité des emplois et les conditions de travail dans le cadre du projet JOP 2024 à l'échelle nationale. Cette Charte s'est traduite par la réévaluation du pourcentage de clauses sociales, à hauteur de 10% des heures travaillées, dans tous les marchés de la SOLIDEO et des maîtres d'ouvrage d'opérations olympiques, et dans une partie des marchés de Paris 2024.

S'appuyant sur ces clauses, les acteurs locaux de l'emploi et de l'insertion du 93 (État, Département, EPT, France Travail, CAP Emploi, missions locales, etc.) se sont mobilisés en créant une instance de travail collaborative dans le but de rendre l'action publique plus efficiente. Cette initiative a abouti à la création du dispositif « facilitateurs d'emploi », qui consiste en des binômes composés d'une personne de France Travail et d'un « **facilitateur de clause** » issu d'un EPT pour faire le lien entre chaque marché olympique et les demandeurs d'emploi. Les binômes avaient pour rôle de **faciliter le recours à l'emploi local par les entreprises** qui devaient remplir les objectifs de clauses sociales. Ils ont permis de faire **l'interface entre employeurs et demandeurs dans quatre filières déterminées** : la sécurité événementielle, la restauration, le nettoyage/collecte des déchets, et le transport logistique. Ces binômes ont d'abord été mobilisés auprès des entreprises de la filière BTP, titulaire ou sous-traitant d'un marché JOP, puis dans un second temps, ont étendu leur action aux quatre filières sus-citées. Les acteurs se sont appuyés sur l'existence initiale d'un comité de pilotage « **Emploi 93** » piloté par la DRIETS et ont travaillé à mettre cette dynamique au service de la population locale.

41. Voir à ce sujet les ouvrages suivants :

– Bernard Thibault (2024). *Dans les coulisses des JO. Mon engagement pour des Jeux socialement exemplaires*. 16 février 2024, Ivry-sur-Seine, L'Atelier, 176 p.
– Jean-François Davoust, Igor Martinache (2023). *Travailleur.e.s, faites vos Jeux*. 21 septembre 2023, Tarbes, Arcane 17, 210 p.
Ainsi que le film documentaire de Nicolas Garier : *Charte sociale 2024 – Le pari des Jeux*. Disponible via le lien suivant : <https://vimeo.com/927205346/f1652e780e?share=copy>

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a, de son côté, joué un rôle déterminant en s'engageant dans un travail de recensement des offres de Paris 2024, avec des volumes allant jusqu'à 20 000 postes dans la sécurité.

Cette démarche collective a fait ses preuves, puisque **plus de 4 000 habitants de la Seine-Saint-Denis ont bénéficié des clauses d'insertion dans le cadre des opérations de la SOLIDEO et du COJOP (voir tableau ci-dessous)**. Le 93 est ainsi le premier Département de France en nombre de bénéficiaires et en volume d'heures d'insertion réalisées. Au-delà des chiffres énoncés, il convient de rappeler que ces expériences professionnelles visaient à servir de tremplin vers l'emploi, ou à tout le moins à développer des compétences sur lesquelles de nombreux demandeurs d'emploi pourraient capitaliser dans le cadre de futures recherches. L'étude des parcours d'emploi des bénéficiaires constituera un indicateur déterminant à observer pour analyser les effets des actions engagées, en s'appuyant sur les bilans légués par les principaux donneurs d'ordre (SOLIDEO, COJOP, etc.). Enfin, si certains secteurs professionnels (sécurité, ménage, etc.) ont été beaucoup plus touchés que d'autres en raison des besoins associés à l'événement, la méthodologie de travail autour des opportunités d'emploi pourrait être étendue à d'autres secteurs. En complément de cette démarche très volontariste en direction des personnes éloignées de l'emploi, le Département a organisé en partenariat avec Paris 2024 et la DRIETS deux job dating d'envergure à la Cité du cinéma de Saint-Denis le 26 septembre 2023, et le second le 14 mars aux Docks d'Aubervilliers, qui ont réuni 9 700 personnes.

Un engagement en matière d'insertion et de remobilisation vers l'emploi par le sport

Dès 2022, et grâce à la « nouvelle donne de l'insertion » issue de l'accord trouvé avec l'État de recentralisation du financement du RSA, le Département a pu dégager des marges de manœuvre financières et investir le champ de **l'insertion par le sport**, comme une méthode innovante de remobilisation des publics éloignés de l'emploi. Cela a permis à la Seine-Saint-Denis d'**accompagner de nouveaux publics** éloignés de l'emploi en dehors de son public cible principal que sont les allocataires du RSA : tels que les jeunes de l'aide sociale à l'enfance (ASE) ou encore les jeunes éloignés des institutions. Aussi et surtout, cela a permis d'**expérimenter de nouvelles manières d'accompagner**, à l'instar de l'insertion professionnelle par le sport. Fort de ce contexte, le Département investit pleinement ce champ, appréhendé comme une méthode innovante de **remobilisation des publics éloignés de l'emploi**. Il s'agit en premier lieu d'identifier des publics cibles pour les orienter vers des actions d'accompagnement à l'insertion professionnelle et l'emploi dans le cadre de démarches dites d'**« aller vers »** et de **« ramener vers »**. Le sport est également vu comme un vecteur d'**acquisition de compétences transférables à l'emploi**, notamment des « compétences cachées », ce qui peut en faire un véritable levier d'insertion et d'égalité. Ainsi, le Département a structuré une politique ambitieuse d'insertion par le sport, composée de deux dispositifs majeurs :

- L'appel à projets **Inser'Sport Seine-Saint-Denis**.
- Le **partenariat pluriannuel avec l'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) et Sport Dans La Ville**, deux associations d'échelle nationale proposant des programmes innovants d'insertion par le sport.

Tableau : les bénéficiaires d'heures d'insertion sur les marchés JOP

Donneur d'ordre du marché	Nombre de bénéficiaires d'heures d'insertion pour le 93	Nombre d'heures d'insertion réalisées dans le 93
SOLIDEO	2 062	1 275 000
COJOP	2 121	446 748
TOTAL	4 183	1 721 748

Le soutien aux actions d'insertion par le sport

Cette dynamique a abouti au lancement de **l'appel à projets Inser'Sport, en 2022**, pour soutenir des actions portées par des acteurs locaux et clubs sportifs qui utilisent le sport comme levier de remobilisation des publics en difficulté, en insertion ou en recherche d'emploi. Ce dispositif soutient des actions innovantes en faveur de ces publics autour du sport et de l'olympisme (sport comme outil de sensibilisation à certaines valeurs, remise en forme, initiation et accompagnement à la pratique, etc.). Il s'adresse aux **structures de l'insertion** qui souhaitent proposer des activités autour du sport aux personnes qu'elles accompagnent (notamment de la pratique

sportive), ou, à l'inverse, des **structures associatives et clubs sportifs** qui souhaitent proposer un accompagnement visant l'insertion socio-professionnelle de leurs adhérents (notamment des formations autour des métiers du sport). La première édition de cet appel à projets a été lancée en 2022 avec le soutien de Paris 2024, puis renouvelée en 2023-2024 malgré la fin des co-financements du COJOP (voir annexe 12). Le renouvellement du dispositif en 2024-2025 participera ainsi de la pérennisation des pratiques du socio-sport. Ainsi, les Ministères du Travail et des Sports supportent des dispositifs tels que la communauté des clubs engagés ou les 500 emplois socio-sportifs, venant renforcer la dynamique locale.



© Édition d'Insor'Sport © Franck BONDOT / Département de la Seine-Saint-Denis

Au total, l'appel à projets a permis de financer **89 projets depuis 2022, soit environ 5 000 bénéficiaires**. Il a eu un réel effet levier en ouvrant le Département à de nouveaux partenaires associatifs positionnés sur le champ de l'insertion par le sport, permettant d'attirer des publics difficilement captifs. À titre d'exemple, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis accompagne l'association **Drop de Béton**, qui utilise le rugby comme un levier d'insertion sociale des jeunes de quartier et des PSH, ou encore l'association **Hand'Joy**, fondée par la handballeuse noiséenne Amina Tounkara, qui propose des formations au

management sportif pour les jeunes (notamment les femmes) des quartiers prioritaires. Les bilans font également ressortir un **bon taux de sortie positive des publics touchés** : retour à l'emploi, formation à l'école, CDD, etc. C'est par exemple le cas du projet de mentorat sportif de **l'École de la deuxième chance (E2C) 93**, qui a débouché sur une sortie positive de 181 personnes sur environ 500 participants, ou encore des actions événementielles portées par la **Ligue des Jeunes Talents** qui ont permis à 25 des 40 jeunes participants à l'opération « Seine-Saint-Denis, terre d'accueil et de défis » d'avoir une sortie positive. Le

vendredi 15 mars 2024, une journée de valorisation des projets organisée par le Département a permis de mettre en lumière la diversité des initiatives et de favoriser l'interconnaissance des acteurs locaux engagés dans ce champ⁴². La poursuite du dispositif pourra s'appuyer sur les démarches engagées par l'État en matière d'insertion par le sport, avec la création d'une alliance de coordination de ces acteurs (50 millions d'euros d'ici 2026 pour un objectif de 1 000 emplois créés) et un pilotage par l'ANS⁴³.

Une vigilance sur le maintien des ambitions en matière d'insertion par le sport est requise pour ancrer ce nouvel appel à projet dans le temps et faire héritage.

Une politique pluriannuelle d'inclusion par le sport

Le deuxième volet par lequel le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis s'est engagé en faveur de l'insertion par le sport concerne le travail avec l'APELS et Sport dans la Ville. Ces partenariats engagés pour les années 2024 et 2025 visent les jeunes en insertion, en priorité les jeunes allocataires du RSA, les jeunes suivis par l'ASE ou les missions locales, les jeunes NEETS en insertion mais éloignés des institutions, ainsi que les jeunes résidents sur les territoires de Grand Paris Grand Est et Paris Terres d'Envol.

Le **partenariat avec l'APELS** vise d'une part à former 60 coachs d'insertion par le sport ; et d'autre part à **accompagner 45 jeunes vers l'emploi et la formation via le dispositif « Pulse ton Avenir »**. Le projet a pour but de renforcer l'autonomie des jeunes dans leur recherche d'emploi et la maîtrise des codes du monde du travail, la définition progressive d'un projet d'orientation, l'amélioration de leur mobilité et leur confiance en eux ou encore l'accès à des expériences professionnelles durables.

Le **partenariat avec Sport dans la Ville** vise d'une part à renforcer la pratique sportive encadrée et le nombre d'équipements sportifs associés ; de l'autre à développer une politique d'insertion par le sport passant par diverses actions portées par SDLV. Pour cela, le projet se construit autour de 2 axes :

- 1/ **démultiplier les centres sportifs** de l'association au cœur des quartiers prioritaires de la politique de la ville : le soutien du Département a permis de faire fonctionner 4 nouveaux terrains en Seine-Saint-Denis, passant de 7 à 11 terrains au total.
- 2/ **accompagner vers l'emploi et la formation via le sport** : par ses séances intensives de remobilisation et d'accompagnement vers l'emploi pour 24 jeunes, l'animation de deux séances sportives hebdomadaires pour dix jeunes dans deux villes du territoire, l'accompagnement dans le passage du permis de conduire pour une quinzaine de jeunes, ou encore l'organisation de deux forums « emploi & alternance ».

Conclusion

La mobilisation du Département et de ses partenaires a permis de générer des opportunités économiques autour des marchés des JOP pour les entreprises et les habitants du territoire. Le travail effectué a également ouvert des opportunités d'emploi et de formation en réponse aux besoins associés aux Jeux dans plusieurs secteurs. Les Jeux ont, enfin, été l'occasion pour le Département d'investir – grâce notamment à des co-financements de Paris 2024 – un nouveau champ d'action public : celui de l'insertion professionnelle par le sport. Au-delà des volumes et éléments chiffrés, cette expérience démontre que les Jeux ont eu un **effet de levier sur l'action publique en matière d'opportunités économiques, d'emploi et d'insertion professionnelle**. Pour répondre aux exigences associées à l'événement, les acteurs locaux de ces domaines d'intervention se sont organisés et ont développé des modes d'organisation innovants, à même de **léguer en héritage une gouvernance plus collaborative au bénéfice des acteurs du territoire**. L'enjeu réside alors dans la continuité de l'engagement des acteurs et de leur propension à faire de cette expérience un référentiel, afin de poursuivre cette dynamique à l'échelle de futurs projets structurants.

42. Voir : <https://seinesaintdenis.fr/actualite/emploi-entrepreneuriat/insertion/Quand-le-sport-sert-de-tremplin-vers-lemploi/>

43. Voir : AFP, Emmanuel Macron présente un plan en faveur de l'insertion professionnelle par le sport. 23 octobre 2023. Source : https://www.banquedesterritoires.fr/emmanuel-macron-presente-un-plan-en-faveur-de-linsertion-professionnelle-par-le-sport?pk_

2. Les Jeux Olympiques au service de l'éducation des collégiennes et collégiens en Seine-Saint-Denis

En matière d'éducation, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis souhaitait faire de l'événement un accélérateur de mise en œuvre de projets éducatifs pour les 79 000 collégiens du territoire. Cette ambition s'inscrivait dans le contexte d'intervention du Département autour de sa compétence de gestion des collèges, et plus particulièrement de soutien aux projets éducatifs⁴⁴. De la même manière qu'avec d'autres publics cibles (voir Partie III), le Département a souhaité que les Jeux se mettent au service de la

pratique sportive des collégiens. Une étude réalisée en 2022⁴⁵ a démontré que la carence en équipements sportifs dont pâtit la Seine-Saint-Denis impacte négativement la pratique sportive des jeunes en âge d'être au collège (notamment des jeunes filles). La Seine-Saint-Denis compte par ailleurs 54 300 licenciés scolaires pour une moyenne francilienne de 59 000 licenciés, et l'EPS constitue le seul accès aux activités physiques et sportives pour un collégien sur six dans le département. En 2022, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis a adopté la mise en place d'un nouveau dispositif : **le Pass Sport 5^{ème}** (une aide de 100 euros destinée aux 19 000 élèves scolarisés en classe de 5^{ème} dans les établissements publics du 93) afin d'améliorer la pratique sportive des collégiens et collégiennes, de faciliter l'inscription en club et de soutenir le mouvement sportif. Les Jeux ont permis de poursuivre l'intervention du Département en faveur des collégiens, dans le cadre de projets sportifs et/ou éducatifs.



Aides financières au collège © Bruno LEW / Département de la Seine-Saint-Denis

44. Au-delà de ses compétences obligatoires, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis intervient dans le champ de l'éducation. Cela passe notamment par le soutien financier aux actions éducatives et la mise en œuvre d'appels à projets.

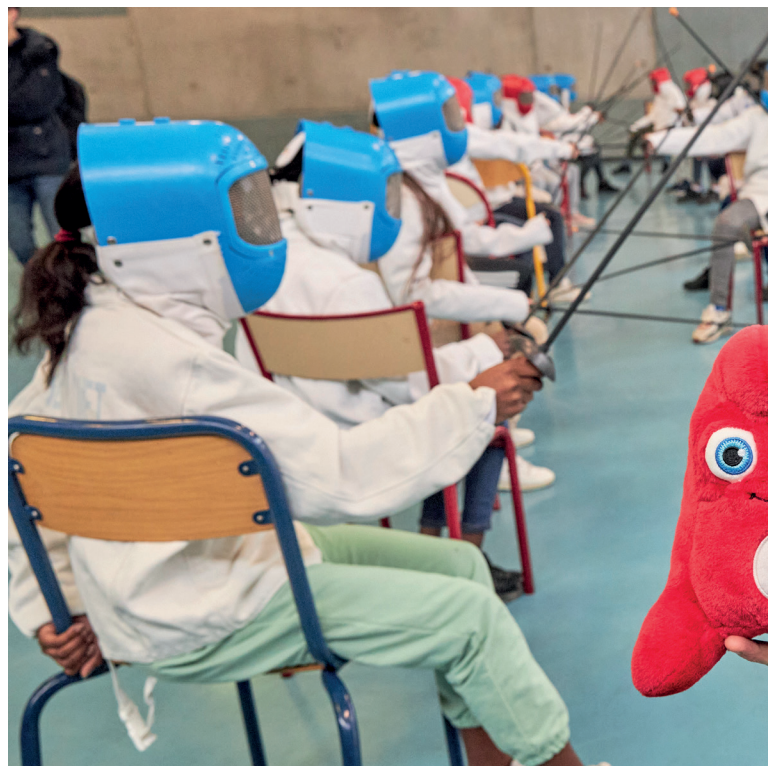
45. Voir : Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. *Étude sur l'évolution des pratiques sportives des jeunes en âge d'être au collège en Seine-Saint-Denis*. 20 mai 2022, 66 p.

Le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis engagé dans la dynamique de renforcement de la place du sport à l'école

Dans le contexte des Jeux, le Département s'est associé à l'Éducation nationale et à d'autres partenaires pour faire des JOP 2024 à la fois un support éducatif mobilisable et un vecteur de renforcement de la place du sport à l'école.⁴⁶ Les Jeux ont été l'occasion de saisir différentes opportunités en faveur des collèves, en lien avec des actions développées à l'échelle nationale.

Le label Génération 2024

Les publics scolaires constituent l'une des cibles prioritaires de Paris 2024 dans le cadre de son Plan Héritage et Durabilité, ce qui passe en premier lieu par le **programme Génération 2024**. Ce programme s'appuie sur le label « Génération 2024 » créé en septembre 2018 dans le but de développer des passerelles entre le monde scolaire et le monde sportif et d'encourager la pratique sportive des jeunes. Attribué sur la base de quatre critères (le développement de projets avec des clubs sportifs, la participation aux événements de promotion des Jeux, l'ouverture des équipements scolaires aux clubs sportifs, l'adaptation des parcours scolaires pour les sportifs de haut niveau), il vise à inciter les établissements à se saisir de ces différentes questions dans une optique de développement de la pratique sportive à l'école. Partageant cet objectif, le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis s'est engagé pleinement dans l'accompagnement des collèves à l'obtention de ce label, notamment dans le cadre du dispositif *130 pays dans 130 collèves*. Cela a abouti à un nombre de **66 collèves**



labellisés sur 130 (voir annexe 13)⁴⁷, dont 45 situés en REP/REP+. Il convient cependant de rappeler que bien souvent, ce label a consacré des actions déjà existantes plutôt qu'il n'en a impulsé de nouvelles. Un premier travail d'évaluation engagé au niveau national pointe des « alliances éducatives difficiles à nouer au niveau local en Seine-Saint-Denis » où « seul le territoire de Romainville a réussi à créer des alliances éducatives pour promouvoir une éducation sportive dans les différents temps de l'enfant et de l'adolescent »⁴⁸. Le travail souligne par ailleurs que la question de la carence en équipements sportifs disponibles a constitué le principal frein à la mise en œuvre du dispositif dans le 93.

46. L'Académie de Créteil, qui intègre le périmètre du Département, a notamment été un territoire d'expérimentation du dispositif « 30 minutes d'activité physique quotidienne à l'école » à partir de 2021, avant sa généralisation en 2022. Elle est également concernée par le dispositif « 2 heures supplémentaires d'EPS au collève » expérimenté à partir de 2022.

47. Voir le détail des structures labellisées sur le site de l'Éducation Nationale : https://data.education.gouv.fr/explore/dataset/fr-en-etablissements-labellises-generation-2024/table/?disjunctive.academie&disjunctive.dept&disjunctive.type&disjunctive.cp&disjunctive.commune&disjunctive.educ_prio&disjunctive.region&sort=uai&refine.dept=Seine-Saint-Denis&refine.type=Coll%C3%A8ge

48. Voir notamment :

- Vieille-Marchiset et Seve (2024). L'Éducation physique et sportive en France à l'heure des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. *Sportunterricht, Shorndorf*, 73, 6p.
- Collinet, C., Raingeaud, F., & Saraiva, E. (2024). Generation 2024 : The Expectations and Disappointments of Promoting Sports Activities Through Use of a Label. In *Planning the Paris 2024 Olympic and Paralympic Games* (pp. 69-82). Singapore : Springer Nature Singapore.



Lancement de la SOP à Sevran © Bruno LEVY / Département de la Seine-Saint-Denis

Une stratégie événementielle articulée autour de la Semaine Olympique et Paralympique

Le second volet majeur du programme Génération 2024 réside dans l'organisation depuis 2017 d'une Semaine olympique et paralympique (SOP), invitant l'ensemble des établissements scolaires à engager des projets de sensibilisation au sport olympique et à « ses valeurs ». Le ministère de l'Éducation nationale s'est donné pour objectif d'atteindre un million d'élèves participants, en proposant chaque année une nouvelle thématique destinée à mobiliser autour du projet (interculturalité en 2020, santé en 2021, environnement en 2022, inclusion en 2023, etc.). Le Département a contribué à ce que la communauté éducative se mobilise dans le cadre de projets ou d'événements en lien avec les Jeux. L'engagement du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a pris plusieurs formes :

- le pilotage chaque année d'un **comité de pilotage « éducation & JOP »** avec les services déconcentrés de l'État (DSDEN, DAASOP), les EPT et Paris 2024, dans un souci de mise en cohérence des actions et d'équilibre territorial ;
- le financement, via un **appel à projets pédagogiques**, d'actions autour du sport et des JOP

pour développer des projets sportifs dans les collèges : découverte du parasport, invitation d'athlètes, conférence sur les Jeux, projets d'initiation à de nouveaux sports, etc. ;

- plus spécifiquement, **l'organisation d'événements dans les collèges** ou d'événements de plus grande envergure en fonction des thématiques annuelles proposées par Paris 2024 (sport & environnement, parasport, célébrations, interculturel, etc.).

En ce sens, la SOP a constitué l'un des premiers vecteurs d'engagement dans l'événement pour les acteurs éducatifs. Au total, **235 établissements du 93 (dont 52 collèges) ont porté des projets dans ce cadre**. Le Département a également accueilli le 31 mai 2024 les *Urban Youth Games* ou « Jeux de la jeunesse urbaine », un événement sportif inclusif rassemblant au Parc des Sports de Marville 800 collégiens de Seine-Saint-Denis et 1 000 élèves originaires de toute la Belgique (voir Partie IV). Cet événement a ainsi offert l'opportunité aux jeunes de se rencontrer autour de découvertes d'activités physiques et inclusives. Il a constitué un levier de participation des jeunes de quartiers prioritaires à l'expérience des Jeux.

Néanmoins, il est à craindre au lendemain des Jeux une mobilisation moindre de l'Éducation nationale fasse reposer sur les collectivités l'impulsion et le financement des actions pendant la SOP.

Des actions significatives en faveur du savoir-rouler à vélo



Opération Savoir Rouler © Nicolas MOULARD / Département de Seine-Saint-Denis

Le Département de la Seine-Saint-Denis mène depuis plusieurs années une politique ambitieuse en faveur du développement des mobilités douces, tant sur l'aménagement de pistes cyclables et la facilitation des usages du vélo en ville que sur la promotion et l'accélération de la pratique cyclable des habitants. À travers son **Plan Vélo départemental** adopté en 2019, et en lien avec l'organisation des Jeux, le Département s'est notamment engagé auprès de Paris 2024 et des parties prenantes pour garantir l'accessibilité à vélo de la totalité des sites olympiques et paralympiques situés sur le territoire. Ces « olympistes » venaient compléter le projet d'une Seine-Saint-Denis 100 % cyclable, pour lequel 150 millions d'euros ont été investis. Dans ce contexte, le Département a déployé une stratégie connexe de développement des usages du vélo auprès des élèves des collèges. Le Département de la Seine-Saint-Denis, Paris 2024, l'Éducation nationale et la Fédération française de cyclisme (FFC) se sont associés pour proposer un programme de **savoir-rouler à vélo (SRV)**, mis en place pendant la seconde moitié de l'année scolaire 2023-2024 dans 25 collèges du territoire. Au total, 92 classes et plus de 2 000 élèves ont été concernés par cet apprentissage en 2024, principalement de 6^e et de 5^e. Par ailleurs, 406 vélos mis à disposition par la

FFC ont été remis aux collèges en héritage, à raison d'une flotte de 24 à 29 vélos pour chaque collège ayant pris part au dispositif (voir annexe 15). La FFC a conduit un travail d'analyse du déploiement du programme SRV au sein de ses structures de 2019 à 2024⁴⁹. En Seine-Saint-Denis, l'un des enjeux réside dans une plus grande intégration des clubs locaux au dispositif. Quelques exemples de rapprochements entre des clubs de cyclisme et des collèges dans le cadre du dispositif des résidences sportives sont à noter, comme entre le club d'Auber 93 et le collège Gabriel Péri d'Aubervilliers (voir dispositif 130 pays dans 130 collèges).

Un projet multidimensionnel : « 130 pays dans 130 collèges »

Le **projet éducatif départemental** a intégré les questions d'éducation au sport/par le sport et l'olympisme comme des sujets stratégiques, et soutenu des projets allant en ce sens au sein de son appel à

Cérémonie d'ouverture de Seine-Saint-Denis en Jeux © Johan Macgelaïn



49. Voir Fédération Française de Cyclisme. *Savoir rouler à vélo : analyse du déploiement du programme savoir rouler à vélo dans les structures de la Fédération française de cyclisme de 2019 à 2024*. Septembre 2024, 24 p.

projets pédagogiques⁵⁰. À partir de 2022, cet engagement a pris la forme d'un projet multidimensionnel impliquant transversalement différentes directions de la collectivité et les acteurs locaux de l'éducation (DSDEN, DAREIC, établissements, etc.). Intitulé *130 pays dans 130 collèges*, il visait à inciter les 130 collèges du territoire à faire de « l'accueil du monde pendant les JOP » une dimension stratégique de leur projet d'établissement. L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) invitait les collèges à choisir un pays et à construire un projet pédagogique autour de ce pays. Il conditionnait les différents niveaux d'accompagnement financier du Département à quelques prérequis comme la participation aux temps forts de célébration des Jeux, l'intégration d'élèves ULIS, UPE2A, NSA et SEGPA aux projets ou encore la promotion de l'égalité filles/garçons. L'originalité du projet réside dans sa dimension volontairement ouverte et globalisante, chaque collège engagé bénéficiant d'un premier niveau de soutien (allant de 1 500 à 4 000 euros) pour structurer des actions et se voir attribuer de financements complémentaires. En fonction de la nature et l'envergure du projet, les collèges sont dirigés vers les services départementaux compétents, qui les accompagnent en mobilisant leur réseau, leur expertise et leurs dispositifs de droit commun. L'objectif est d'amener les collèges à développer des actions dans trois secteurs précis :

- **1/ la pratique sportive** et en particulier la mise en place de « résidences-sportives », c'est-à-dire le développement d'une relation partenariale entre l'établissement et un club sportif local.

Il s'agit d'un dispositif porté par le service des sports et des loisirs du Département dans le but de créer du lien entre les collèges et les acteurs sportifs du territoire. L'objectif est de contribuer au développement de la pratique d'activités physiques et sportives chez les collégiens par la mise en réseau des clubs partenaires du Département avec les collèges, pour que ces derniers créent des passerelles (interventions d'éducateurs sportifs sur le temps scolaire, initiations à des disciplines, rencontres avec des athlètes, etc.).

- **2/ l'appui à la mise en place de projets culturels et artistiques** en lien avec le sport, les JOP et/ou la culture d'un pays étranger.

Il s'agit ici de travailler en relation avec le service « culture, art et territoire » pour faciliter la mise en œuvre de parcours « culture et art au collège » (CAC) et « Agora, éducation aux médias et à l'information pour la liberté d'expression » en s'appuyant sur le levier des JOP et intégrant la dynamique de l'Olympiade Culturelle.

- **3/ l'appui à la mise en relation avec un établissement étranger** pour établir une correspondance, des actions de découverte d'une culture étrangère et/ou préparer une mobilité.

Ce volet vise à capitaliser sur les ressources de la Direction Europe et international (DEI) (réseau au sein d'ambassades, mobilisation d'associations de diaspora, recherche de financements européens, dispositifs de préparation au départ, etc.) pour accompagner les collèges bénéficiaires dans leurs actions de découverte d'un pays. Ces actions contribueraient alors aux objectifs de promotion de l'éducation à la citoyenneté mondiale à l'interculturalité portés par le service.

Quatre objectifs principaux ont ainsi été édictés, mettant en lumière les « effets attendus » dans le cadre de ce dispositif co-financé par Paris 2024 :

- 1/ qu'une dynamique partenariale se structure durablement entre des collèges de Seine-Saint-Denis et des établissements étrangers ;
- 2/ que les jeunes s'approprient le projet olympique et prennent conscience de l'impact des Jeux sur le territoire ;
- 3/ que la pratique sportive se renforce dans les collèges pour lutter contre la sédentarité ;
- 4/ que la culture de l'ouverture au monde se développe au sein des collèges.

La mise en œuvre du dispositif a justifié la création d'une instance de pilotage interne, intégrant les différentes directions impliquées (Jeux Olympiques et Paralympiques, Éducation, Europe et International, Culture, Sports & loisirs, etc.). Ce groupe de travail était chargé de l'analyse des projets portés par les établissements, afin de définir le niveau et les modalités d'accompagnement nécessaires. Plus largement, il s'agissait de mutualiser les ressources à partir des

50. Voir : <https://seinesaintdenis.fr/enfance-education-jeunesse/education/article/projet-educatif-departemental-2022-2027-bien-dans-mon-college-bien-dans-ma-vie>

compétences et partenaires de chaque direction afin que le Département accompagne les collèges au plus près, en fonction du contenu des projets. Cet accompagnement « sur-mesure » du Département a permis aux établissements de porter des projets variés : en matière de pratique sportive, d’éducation par le sport et les JOP, ou encore d’ouverture inter-culturelle et de mobilité internationale (voir annexe 14). Depuis son lancement en 2022, le dispositif a touché un nombre important d’établissements :

- **52 collèges inscrits** (40% des collèges de la Seine-Saint-Denis) dont 32 labellisés Génération 2024.
- **25 mobilités réalisées** en Europe et à l’international : Côte d’Ivoire, Canada, Japon, Italie, Espagne, Grèce, Pays-Bas, Belgique, Royaume-Uni, Irlande, Serbie, Croatie, etc.
- **20 jumelages/correspondances** avec des établissements scolaires étrangers (qui n’ont cependant pas forcément vocation à perdurer sans accompagnement dédié).
- **11 nouvelles résidences sportives** (partenariat avec un club local).

Plus encore, l’articulation du projet autour des JOP 2024 a ouvert de **nouvelles perspectives financières** (voir tableau) pour différentes directions départementales dans le but de mettre en œuvre des actions à destination des collégiens. C’est le cas

de la DEI qui a obtenu un financement européen – **l’accréditation Erasmus+** – pour financer pendant cinq ans (2022-2027) des mobilités en Europe avec pour objectif de « développer l’ouverture européenne des collégiens et professionnels de la Seine-Saint-Denis [...] à travers le PRISME des JOP 2024⁵¹ ».

Le **travail d’évaluation⁵² du dispositif** a mis en lumière le rôle de l’AMI pour faire des JOP un levier de mise en œuvre de la politique éducative départementale. Il a également rendu visible certaines fragilités, comme la dépendance à des « enseignants piliers », ou encore l’appétence prioritaire des établissements pour le financement de mobilités à l’étranger.

La billetterie sociale : de « l’expérience olympique » des collégiens à l’intégration dans la stratégie paralympique

L’un des leviers principaux d’intégration des collégiens à la dynamique des Jeux a été la billetterie sociale. En effet, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a acheté 40 000 billets pour permettre aux différents publics cibles de vivre une « expérience olympique » en assistant à des épreuves (voir Partie IV). L’objectif était que 13 000 collégiens assistent à des épreuves des Jeux Paralympiques, dans une logique d’évolution du regard sur le handicap et de

Tableau : le financement du dispositif 130 pays dans 130 collèges

Année	Montant total	Détail du financement
2022-2023	200 000€	100 000€ (Le Département) 100 000€ (Paris 2024)
2023-2024	460 000€	150 000€ (Le Département) 150 00€ (Paris 2024) 160 000€ (Erasmus+, fléchés vers la mobilité)

51. Source : Erasmus +, Appel 2023 Session 1 KAI-SCH, Projets accrédités pour la mobilité des apprenants et du personnel dans l’enseignement scolaire, p. 7

52. Voir : Conseil départemental de Seine-Saint-Denis. Évaluation du dispositif « 130 pays dans 130 collèges ». Novembre 2024. Rédigé par Clément Lopez et Constant Bruel-Vincent (Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis) avec l’accompagnement de Nathan Miclo (Cabinet Emoha).



Collégiens aux épreuves de para athlétisme © Marie MAGNIN / Département de la Seine-Saint-Denis

sensibilisation à la pratique parasportive. L'implication des collégiens était, en effet, l'un des cinq piliers de la stratégie paralympique départementale⁵³. Au total, **94 collèves sur les 130⁵⁴ ont organisé des sorties collectives pendant les Jeux Paralympiques, ce qui représente 8 051 billets⁵⁵**. Certains collégiens bénéficiaires du Pass'Sport 5^{ème} ont également pu se rendre à des épreuves des Jeux Olympiques : 723 collégien·nes ont pu gagner 2 billets chacun·e pour assister aux Jeux Olympiques, via un jeu concours.

Conclusion de la Partie II. Des Jeux pour augmenter les opportunités de réussite pour les habitants

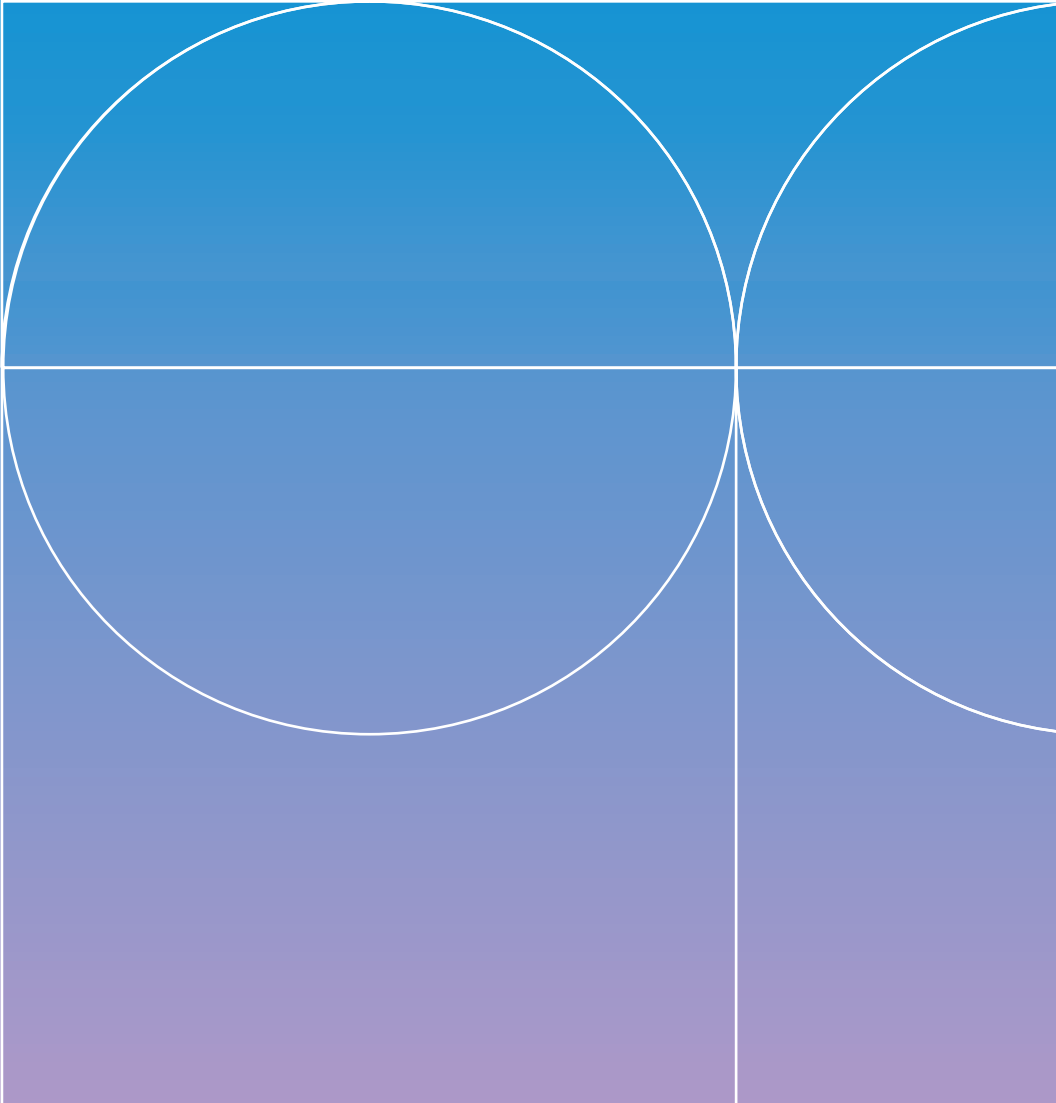
Le Département s'est mobilisé pour que l'accueil des JOP 2024 offre des opportunités aux acteurs du territoire : des entreprises aux habitants en passant par les publics scolaires et notamment les collégiens. Cet engagement a abouti à des résultats tangibles

en matière d'accès des entreprises locales aux marchés des Jeux, d'insertion professionnelle et d'emploi mobilisés. L'émulation liée au contexte de Paris 2024 a par ailleurs permis au Département d'investir de nouveaux champs d'action publique comme l'insertion et l'éducation par le sport. En ce sens, l'un des héritages des Jeux pourrait résider dans la structuration progressive de l'intervention départementale dans ces domaines. Enfin, le principal enseignement du projet olympique sur cette question des opportunités de réussite concerne l'effet de levier de l'événement vers une gouvernance plus collaborative. Les ambitions associées à Paris 2024 dans les secteurs des retombées économiques, de l'insertion professionnelle et de l'emploi ou encore de l'éducation ont conduit les acteurs du territoire à se mobiliser autour de partenariats innovants dans le but de satisfaire les ambitieux objectifs édictés. Les réalisations qui en ont découlé renforcent la nécessité de trouver des leviers pour que ces démarches collaboratives perdurent autour de nouveaux objets à l'avenir.

53. Voir : Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. *La stratégie paralympique du Département de la Seine-Saint-Denis*. Dossier de presse, avril 2023, 12 p.

54. 20 collèves ont reçu des billets qu'ils n'ont pas utilisés.

55. Sur 11 575 billets envoyés : ce taux d'utilisation de 70% s'explique par une mobilisation inégale selon les collèves, liée à des difficultés d'organisation des sorties pendant un événement qui se déroulait pendant la rentrée scolaire (27 août au 8 septembre 2024).

An abstract geometric design featuring two overlapping circles within a rectangular frame. A horizontal line bisects the circles, and a vertical line separates them. The background is a gradient of blue and purple.

03

Des jeux pour renforcer
l'impact du sport sur la vie
des habitantes et habitants

Les JOP étant d'abord un événement sportif, le Département a souhaité s'en servir de point d'appui pour développer le sport sur son territoire. Il s'est donné pour objectif principal d'accompagner l'événement par des politiques publiques destinées à la fois :

- à développer la pratique sportive en Seine-Saint-Denis ;*
- à rendre le sport accessible à toutes et tous, et participer à réduire les inégalités d'accès au sport (entre publics et entre territoires) ;*
- à utiliser le sport comme un outil au service d'objectifs plus larges dans des domaines variés comme la santé, l'inclusion, l'autonomie ou l'éducation.*

Il s'agissait de faire de l'événement un levier de mise en œuvre de la politique sportive départementale, avec comme enjeu que la Seine-Saint-Denis devienne un territoire sportif permettant à chaque Séquano-Dionysien de construire son parcours selon son objectif (compétition, santé, bien-être, loisir, etc.)⁵⁶. Surtout, le Département s'est donné pour objectif plus large que la pratique sportive « irrigue » l'ensemble de ses champs de compétences, et, in fine, touche ses publics cibles en s'appuyant sur les Jeux⁵⁷.

56. À ce sujet, un sondage effectué par Harris Interactive en 2024 auprès d'un panel d'habitants indique que 67% des Séquano-Dionysiens pensent que les JO peuvent avoir un effet positif sur la pratique sportive, mais que, paradoxalement, seuls 41% pensent que cela pourrait en avoir un impact positif sur leur propre pratique.

57. Voir à ce sujet : David Picot. Avant les Jeux : le défi du sport dans toutes les politiques locales. La Gazette des Communes, 23 novembre 2023. Source : https://www.lagazettedescommunes.com/899030/avant-les-jeux-le-defi-du-sport-dans-toutes-les-politiques-locales/?utm_abo=1

1. L'accès au sport pour toutes et tous

Dans un contexte de rationalisation des politiques sportives en France⁵⁸, la pratique sportive des Français se confronte à de nombreux freins : en premier lieu le désintérêt croissant pour l'activité physique, les problèmes de santé liés à la sédentarité, l'effritement du bénévolat ou encore le coût de la pratique. De nombreux publics (femmes, PSH, seniors, réfugiés, etc.) et territoires (QPV, zones rurales, etc.) sont socialement plus exposés aux risques. La Seine-Saint-Denis est particulièrement concernée, en tant que territoire qui concentre de nombreuses difficultés économiques et sociales. Le 93 comptait 245 000 licenciés en 2023, ce qui représente 14,4%⁵⁹ de la population (contre 20,6% en Île-de-France). Le faible aménagement sportif du territoire et les caractéristiques socio-économiques de sa population ouvrent nécessairement des perspectives de rattrapage. Le Département mène ainsi une politique sportive qui vise à aménager des espaces de sport et de loisirs durables et cohérents dans l'espace urbain, à accompagner et structurer le mouvement sportif du territoire, ainsi qu'à promouvoir un sport et des loisirs solidaires et citoyens. Il s'est appuyé sur l'accueil des JOP 2024 pour accélérer la mise en œuvre de cette politique et renforcer son ambition.

Départ de l'épreuve de marche nordique des Foulées Sevranaises © Bruno LEVY / Département de la Seine-Saint-Denis



L'animation des territoires par l'événementiel sportif dans l'espace public : l'exemple du projet 24 sites pour 2024

Le Département souhaite soutenir le mouvement sportif local dans sa volonté de développer la pratique sportive dans l'espace public. Cela passe, depuis 2021, par un dispositif co-financé par Paris 2024, intitulé **24 sites pour 2024**. Ce dernier consiste en des **animations sportives périodiques, gratuites et encadrées par le mouvement sportif dans l'espace public, à destination des publics** les plus éloignés de l'activité physique. Les actions sont opérées par le Comité départemental olympique et sportif de Seine-Saint-Denis (**CDOS 93**) qui lance deux fois par an un appel à projets à destination des villes et acteurs du mouvement sportif. Depuis 2021, le projet s'est considérablement développé pour aboutir à **166 animations dans 24 communes, en lien avec 119 associations locales, pour environ 9 000 bénéficiaires**. Cette opération a, par son intensité, « permis de créer une interconnaissance et une interopérabilité inédite entre les institutions publiques, les comités départementaux sportifs et les villes. En interne, elle est perçue comme une très bonne base pour poursuivre des actions et des coopérations au-delà de 2024 »⁶⁰. Le dispositif 24 sites pour 2024 a eu une fonction démonstrative auprès de certains partenaires, pour convaincre de l'intérêt de faire évoluer l'offre de pratique de proximité :

- les **communes** ont pu expérimenter l'intérêt de s'appuyer sur le mouvement sportif dans une logique d'animation de l'espace public et de la nécessité de penser l'aménagement sportif de demain.
- les **associations sportives** ont pu s'appuyer sur ce dispositif pour initier une évolution de leur culture d'animation sportive, par une démarche « d'aller vers »⁶¹. Cela ouvre des perspectives de rémunération pour leurs éducateurs et d'identification de nouveaux pratiquants potentiels pour les clubs. Le fait

58. Voir notamment les publications récentes de l'INJEP (2023, 2024) et les ouvrages de Bruno Lapeyronie et Dominique Charrier (2018, 2020).

59. 31% des licenciés sont des femmes (contre 33% pour l'Île-de-France), tandis que la moyenne d'âge des licenciés est de 19,9 ans (contre 24 en Île-de-France), la Seine-Saint-Denis étant un territoire jeune.

60. Citarella, M. (2023). Les jeux restent à faire. *Revue Projet*, (3), p. 22-25.

61. Voir à ce sujet : Véronique Vigne-Lepage, « Ces clubs qui pratiquent l'aller-vers ». *La Gazette des Communes*, 20 juin 2024.

d'être rémunéré pour des prestations a permis au mouvement sportif d'être valorisé dans une logique de professionnalisation.

Cette opération a joué un rôle important dans l'évolution de l'offre de pratique sportive en Seine-Saint-Denis. Elle a participé à la promotion d'un espace sportif pour toutes et tous, favorisant la mixité, la pratique intergénérationnelle et la cohésion sociale. Le dispositif a démontré le rôle de l'événementiel sportif comme levier d'animation locale. À court terme, deux enjeux peuvent être soulignés :

- la pérennisation du dispositif : co-financé par Paris 2024, l'un des enjeux réside dans les modalités de poursuite et de financement du dispositif.
- l'évaluation du dispositif : analyser ses effets sur différentes cibles (villes, mouvement sportif, habitants, etc.) pour consolider son déploiement dans les espaces où le taux de pratique est le plus faible.

Le développement du Savoir-nager en Seine-Saint-Denis

La Seine-Saint-Denis a été placée au cœur des épreuves et de l'héritage aquatique de Paris 2024. Il s'agit d'un territoire qui fait face à d'importantes difficultés en matière d'accès des habitants aux équipements aquatiques et de maîtrise des fondamentaux du Savoir-nager. Le Département se mobilise depuis de nombreuses années auprès de l'État et du mouvement sportif pour réduire les inégalités territoriales dont le territoire pâtit dans ce domaine. Il s'est donné pour objectif que les Jeux permettent d'augmenter et d'améliorer ses équipements aquatiques grâce aux Jeux, de promouvoir leur utilisation par les habitants en proposant une offre adaptée aux publics éloignés de la natation, et de soutenir l'offre départementale d'apprentissage de la nage et de la natation.

Sa mobilisation s'est amplifiée dans le contexte des Jeux, ce qui a permis de « rattraper peu à peu le retard de la Seine-Saint-Denis » en matière d'équipements aquatiques⁶² (voir Partie I) et de mettre en place d'importantes actions d'apprentissage de la natation. Le **dispositif « Savoir-nager »** a été lancé en 2021 sous l'impulsion du Fonds de Dotation Paris



Cours de natation pour enfants © Franck RONDOT / Département de la Seine-Saint-Denis

62. Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), « L'offre d'équipements sportifs en 2024 ». *Atlas du Grand Paris Sportif*. Juillet 2024, p. 36.

2024, afin d'agir pour la prévention des noyades et la sécurité aquatique des enfants. Il est co-financé par Paris 2024, l'ANS, la Fédération française de natation et le Groupe EDF, puis depuis 2023, par les collectivités-hôtes suivantes : Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, Ville de Marseille et Ville de Paris. Cet appel à projets permet de financer des stages d'apprentissage de l'aisance aquatique (4-6 ans) et de la natation (6-12 ans), accessibles aux enfants en situation de handicap, dans des bassins mobiles, en milieu naturel pendant les vacances scolaires, ou en ouvrant de nouveaux créneaux en piscine en période estivale. Ce dispositif a permis à environ **14 000 enfants** de la Seine-Saint-Denis de participer à des séances d'apprentissage de la natation entre 2021 et 2024. À titre d'exemple, 10 des 12 collectivités lauréates de l'appel à projets 2023 dans le Grand Paris étaient localisées en Seine-Saint-Denis⁶³. Il a rencontré un franc succès sur certains territoires, par exemple à **Dugny**, où des stages massés ont permis un apprentissage rapide de la natation pour de nombreux enfants.

L'enjeu pour les années à venir réside, une nouvelle fois, dans la pérennisation et l'évaluation du dispositif. En matière de pérennisation, Paris 2024 a souhaité léguer le dispositif 1, 2, 3 Nagez ! à l'ANS afin de continuer à co-financer des stages massés d'apprentissage de la natation. Sur le plan de l'évaluation, la Délégation interministérielle aux JOP (DIJOP) a impulsé une étude de long terme, qui vise à étudier l'impact des politiques publiques liées aux Jeux sur le développement des compétences aquatiques chez les jeunes de la Seine-Saint-Denis. Réalisée par un laboratoire universitaire de Lille⁶⁴, l'étude porte sur les jeunes en âge d'être scolarisés en 6^{ème}. Elle encourt jusqu'en 2026 avec pour objectif de livrer trois rapports :

- un pré-rapport en décembre 2024⁶⁵ ;
- un rapport d'étude d'impact « Savoir-nager » en juin 2025 ;
- un livrable final en décembre 2025.

Impact 2024 : développer l'innovation sociale par le sport

Le COJOP a créé un fonds de dotation en 2019, doté de 50 millions d'euros destinés à financer des projets qui utilisent le sport à des fins sociales. L'objectif était d'identifier, d'accompagner et de valoriser des projets « socio-sportifs » considérés comme étant à « fort potentiel⁶⁶ ». Le fonds de dotation a permis de financer plus de 1 300 projets (sur environ 10 000 candidatures enregistrées) entre 2020 et 2024 dans le cadre de cinq appels à projets successifs. Ces derniers ont été structurés à partir de trois axes :

- **l'axe 1** à destination des fédérations sportives
- **l'axe 2** à destination des acteurs publics : dont la Seine-Saint-Denis a pu bénéficier pour financer six dispositifs⁶⁷ en tant que collectivité hôte des Jeux.
- **l'axe 3** à destination de l'ensemble des acteurs, incluant les acteurs associatifs locaux.

L'appel à projets Impact 2024 (Axe 3 du fonds de dotation de Paris 2024) constitue le plus gros appel à projets des Jeux (environ 5 millions d'euros à l'échelle nationale par an depuis 2020). Il vient en soutien à de nombreux projets qui utilisent le sport comme outil d'innovation sociale (entendue au sens large), c'est-à-dire pour satisfaire des objectifs de santé, de bien-être, d'éducation, d'engagement citoyen, d'inclusion, de solidarité, d'égalité ou encore de préservation de l'environnement. Depuis 2021, le Département apporte une contribution financière – dite sur-dotation – à cet appel à projets porté par Paris 2024, afin que le dispositif profite à davantage de porteurs de projets issus de la Seine-Saint-Denis. Le principe de sur-dotation consiste en un financement départemental de chaque projet porté par une association du 93 dans le cadre d'Impact 2024, d'un montant identique à celui correspondant au soutien apporté par Paris 2024. Via ce système, **un million d'euros** a été fléché spécifiquement pour les associations de la Seine-Saint-Denis entre 2021 et 2024,

63. Voir Atelier Parisien d'Urbanisme (APUR), « 1,2,3 Nagez ! » : le dispositif pour « booster le Savoir-Nager ». *Atlas du Grand Paris Sportif*. Juillet 2024, p. 30-31.

64. Pour plus d'information, contacter François Potdevin (Professeur des Universités), Fabien Camporelli et Léa Mekkaoui. Université de Lille, Unité de Formation et de Recherche Sciences de la Santé et du Sport (UFR3S) – Unité de Recherche Pluridisciplinaire Sport Santé et Société (URePSSS).

65. Fabien Camporelli, Léa Mekkaoui, François Potdevin. Analyse de l'évolution du « Savoir-nager » en Seine-Saint-Denis (93). Données intermédiaires. DIJOP, Mesure de l'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques. Plan Héritage et Durabilité – Paris 2024. Version 1 : Étude relevant du domaine du sport, décembre 2024, 112 p.

66. Voir : <https://olympics.com/fr/paris-2024/information/fonds-de-dotation>

67. 24 sites pour 2024, 130 pays dans 130 collèges, Inser'Sport, Club Inclusif, Écoles Multisport Adaptées, Talents 2024.

dont 500 000 euros du fonds de dotation de Paris 2024.

Au total, entre 2020 et 2024, ce sont :

- 171 projets financés, portés par **117 lauréats** différents, pour environ **3 millions d'euros** bénéficiant à des projets portés par des acteurs de la Seine-Saint-Denis ;
- 94 projets qui ont bénéficié de la sur-dotation du Département dans leur financement ;
- 33 porteurs de projets qui sont issus du mouvement sportif, soit 28% des porteurs ;
- 11 projets qui sont portés par des collectivités locales, qui représentent 9% des porteurs ;
- 24 projets ayant une dimension régionale, à l'échelle de l'Île-de-France, et un projet de dimension nationale, soit 21% des projets qui dépassent le seul cadre du département.

Apports collectivités à l'AAP Impact 2024 depuis sa création – Axe 3 (en €)

Collectivités	2021	2022	2023	2024	Total
Ville de Paris	200 000	200 000	300 000	300 000	1 000 000
Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis	100 000	100 000	150 000	150 000	500 000
MGP	/	100 000	100 000	100 000	300 000
Ville de Marseille	/	/	200 000	200 000	400 000
Total	300 000	400 000	750 000	750 000	2 200 000

Le soutien financier aux projets d'innovation sociale par le sport portés par des acteurs de la Seine-Saint-Denis dans le cadre des appels à projets *Impact 2024*.

Années	Projets non-soutenus par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis		Projets soutenus par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis		Total de projets 93 soutenus	Total de montants alloués
	Nombre de projets 93 soutenus	Montant total	Nombre de projets 93 soutenus	Montant total dont Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis		
2020	4	100 000 €	0	0 €	4	100 000 €
2021	21	478 840 €	17	382 500 €	38	861 340 €
2022	18	370 000 €	19	392 000 €	37	762 000 €
2023	18	277 000 €	26	365 000 €	44	642 000 €
2024	16	251 000 €	32	335 000 €	48	586 000 €
TOTAL	77	1 476 840	94	1 474 500	171	2 951 340

La dynamique des Jeux a eu, à travers Impact 2024, pour effet principal de **faire émerger de nouveaux partenariats avec des associations spécialisées dans l'usage du sport comme un outil au service d'objectifs sociaux**. En effet, seuls 18 des 117 lauréats bénéficiaires de l'appel à projets étaient déjà des partenaires originels du Département. Si la dimension ponctuelle de certains projets explique qu'ils n'aient pas tous vocation à être pérennisés, nombreux sont ceux qui offrent des perspectives d'évolution de la politique sportive départementale par **l'ouverture à de nouveaux partenaires associatifs** (voir tableau).

En incitant au montage de projets d'innovation sociale par le sport, l'appel à projets a renforcé la mise en mouvement des acteurs associatifs du territoire, contribuant à l'objectif départemental de structurer une offre sportive accessible à toutes et tous, quelles que soit les motivations et modalités de la pratique. Certains projets ciblent directement des publics éloignés de la pratique (jeunes habitants en QPV, gens du voyage, personnes âgées, etc.) et proposent des actions adaptées à la singularité de leurs besoins.

Quelques exemples de nouveaux projets structurants pour le Département

Structure	Nom du/des projet(s)	Descriptif
Association de Prévention du site de La Villette	Ça match au Zénith	Accès aux ressources culturelles et sportives de proximité pour les jeunes de QPV : sport et culture comme levier d'intervention éducative. Travail sur les représentations, stéréotypes et préjugés dans le sport et la culture Environ 1000 participants par an au Zénith de Paris La Villette
Boxer Inside (association de Sarah Ouhramoune)	Boxer Inside Academy	Développement de la pratique de la boxe autour du concept de convivialité dans des lieux dédiés au Blanc-Mesnil et à Aulnay-sous-Bois
Compagnie Gyntiana	Jeux d'Histoire – Théâtre et sport ; Olympiades	Compagnie de théâtre d'Aubervilliers : projet d'art & sport, spectacles interactifs autour de l'histoire des Jeux
Écouter Réfléchir Agir (ERA 93)	Unis Vers Elles	Projets socio-éducatifs en QPV
La voix des Roms	Yag Bari	Projet d'éducation populaire à destination de jeunes de la Seine-Saint-Denis en situation de grande précarité : activités extrascolaires et accompagnement vers l'accès à un club sportif. Travail sur l'émancipation et l'appropriation du territoire par l'activité physique
Study Hall 93	Sports et Langage	Organisation de stages alliant pratique sportive et pratique d'une langue étrangère
Tu Vis ! Tu Dis !	Sine Qua Non	Course solidaire contre les violences faites aux femmes. Lutte contre les violences sexistes et sexuelles, notamment dans le sport



L'appel à projets *Impact 2024* a donc **joué un « effet de levier » sur les politiques publiques du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis**. De nombreux projets se sont montés en réponse à cette dynamique, grâce à l'investissement financier de Paris 2024, mais également grâce à sa visibilité (image de marque, communication) et son ingénierie (conception et pilotage d'une plateforme dédiée). Cette impulsion du COJOP a constitué une opportunité pour le Département de travailler, dans une logique partenariale, au développement de l'innovation sociale par le sport sur son territoire.

L'accès au sport pour des publics spécifiques du Département : petite enfance & ASE

L'accès des enfants au repos, aux loisirs et aux activités sportives, culturelles et artistiques a été reconnu par la Convention internationale des droits de l'enfant, ratifiée par la France en 1990. Alors qu'elle est essentielle pour le bon développement physique et psychique, l'insertion sociale et l'émancipation des enfants, leur accès à l'activité physique bute sur des

obstacles socio-économiques et géographiques : le niveau de vie, le sentiment d'illégitimité, le mal-logement ou encore l'enclavement des territoires. Dans ce contexte, un rapport de la Défenseuse des droits appelle à un renforcement du rôle des collectivités en la matière⁶⁸. Ces déterminismes touchent nécessairement un territoire comme la Seine-Saint-Denis, particulièrement jeune et qui concentre un certain nombre de difficultés économiques et sociales. Dans ce contexte, le Département a souhaité utiliser le contexte des JOP 2024 pour introduire (ou renforcer) les questions sportives dans les pratiques des directions sociales, notamment la direction de l'enfance et de la famille (DEF). L'objectif prioritaire était de « promouvoir l'activité physique auprès des professionnels et structures de l'ASE et de la petite enfance »⁶⁹.

Les actions pour la mise en mouvement de la petite enfance

En réponse à l'accueil des Jeux, la DEF a créé un groupe projet réunissant des représentants de crèches, de protections maternelles et infantiles (PMI) et de services d'accueil de jour pour investir la question des activités physiques dès la petite enfance. Cela a abouti à la structuration de deux actions :

68. Voir : Défenseur des droits. *Le droit des enfants aux loisirs, au sport et à la culture*. Rapport 2023, 93 p.

69. Plan de mobilisation départemental en faveur des JOP, 2021.

- le lancement d'un **appel à projets**⁷⁰ intitulé « Jeux des petits » à destination des professionnels de la petite enfance et de la protection de l'enfance, pour soutenir des actions (en propre ou inter-structures) portant autour du jeu, de la motricité et de l'éveil culturel. Cela a permis de **financer 41 projets**, essentiellement portés par des crèches et PMI.
- le déploiement de « **malles olympiques** » : des kits sportifs (plaques tactiles, jeux de ballons, socles multifonctions, mini-haies, clips, cordes d'équilibre, cerceaux plats, etc.) destinés à la mise en mouvement des enfants d'entre 0 et 6 ans, en intérieur comme à l'extérieur. Le concept a été directement conçu par les professionnels de la petite enfance du territoire. 23 malles ont été produites puis livrées dans chacune des circonscriptions. Cet outil déployé depuis 2022 permet aux auxiliaires de vie et éducateurs de jeunes enfants d'animer des parcours moteurs au bénéfice des plus petits.

Les retours des professionnels sont très satisfaisants. Le dispositif Jeux des petits et la malle olympique permettent aux crèches/PMI de répondre aux besoins des enfants de bouger, se récréer, s'éveiller. Une **rencontre professionnelle organisée le 12 octobre 2023**⁷¹ avait permis de mettre en avant les aspects bénéfiques des activités de psychomotricité proposées aux enfants dès le plus jeune âge (meilleure conscience de son corps, acquisition plus rapide de capacités motrices, etc.). Le contexte des Jeux a eu de nombreux effets positifs grâce à l'engagement de certains professionnels moteurs :

- la promotion de nouveaux concepts comme les « rando-poussettes » ou le « sortir par tous les temps ».
- la conviction renforcée chez les professionnels du Département que l'activité physique est un besoin pour le développement de l'enfant et que sa promotion fait partie de leur métier.

L'enjeu pour le Département est de poursuivre cette dynamique pour développer des formations à la motricité et renforcer l'utilisation des malles.



Les enfants de l'ASE invités aux épreuves d'athlétisme des JOF 2024 au Stade de France
© Bruno LEVY / Département de la Seine-Saint-Denis

70. D'un montant de 25 000 euros par an pendant 3 ans : en 2022, 2023 et 2024.

71. Cette rencontre professionnelle a permis un partage d'expérience entre structures autour de la problématique de l'ancrage d'habitudes de pratiques d'activités physiques dès le plus jeune âge. La question de l'usage des activités physiques à des fins de santé pour les plus jeunes (conférence d'Olivier Riquier, doctorant et chef de projet santé au CDOS 93) a également été abordée. Pour plus de détails : voir Emmanuelle Simo. *Synthèse de la rencontre professionnelle* : « Comment développer l'accès au sport pour toutes ? Jeudi 12 octobre 2023, 7 p.

Le travail avec les jeunes de l'ASE

Le deuxième type de public ciblé par la direction concerne les jeunes de l'ASE âgés de 8 et 21 ans. En plus du travail réalisé avec Démocratie ouverte (voir Partie I), les structures de l'ASE étaient ciblées dans l'appel à projets *Jeux des petits*. Le Département s'est toutefois heurté à une difficulté pour mobiliser ces structures (seulement trois projets), principalement en raison de la charge de travail associée, dans un contexte de sous-effectif récurrent. Un autre levier d'intégration de ce public au projet JOP a été la billetterie sociale. Il a permis de raccrocher certaines actions dans le cadre de cycles d'ateliers sportifs (découverte d'un nouveau sport, rencontre avec des sportifs, sortie aux compétitions, etc.). Au total, **1 459 jeunes et leurs éducateurs se sont rendus à des épreuves des Jeux Olympiques (931) et paralympiques (528).**

Enfin, la dynamique engagée avec ce public a conduit à l'intégration des questions sportives dans le **schéma départemental de prévention et de protection de l'enfance 2024-2028**⁷². Poursuivant la volonté d'engager une action publique transversale pour mieux répondre aux besoins du territoire en matière de protection de l'enfance, le nouveau schéma porte une attention particulière à la place du sport. Celui-ci est appréhendé comme un levier d'émancipation et de bien-être des jeunes, ainsi que d'amélioration de la qualité des lieux d'accueil. Le Département s'est donné pour objectif de mobiliser son offre sportive au service de la protection de l'enfance, ce qui doit, en premier lieu, passer par la centralisation des ressources afin de concevoir de nouveaux projets à destination de ce public.

La période olympique a donc permis de mettre en lumière le rôle fondamental de l'activité physique sur le développement des enfants. Elle a contribué à sensibiliser certains professionnels sur ces questions, mais ces efforts restent à approfondir afin de participer de manière durable à la socialisation de ces acteurs au secteur des APS.

La promotion du « Sport-Santé » pour le bien-être de la population

Aujourd'hui, un pratiquant sur deux a recours à une activité physique et/ou sportive pour des raisons de santé. D'après l'INJEP, la santé est le premier motif de pratique des Français (52%) devant la détente (34%), l'amélioration de l'apparence (29%) et le plaisir (28%), loin devant la compétition/performance (9%)⁷³. Couplées aux statistiques de la sédentarité, ces éléments justifient le développement d'une offre de pratique tournée vers la santé. La Seine-Saint-Denis est particulièrement concernée par ces enjeux, et s'appuie dans ce domaine sur l'action de l'État (via l'Agence Régionale de Santé (ARS), des neuf « Maisons du sport santé » (MSS) du territoire⁷⁴, du CDOS 93 ou encore des municipalités. Le Département agit dans ce secteur depuis plusieurs années, notamment dans le cadre de sa politique sportive et de l'appel à projets départemental – *l'Appel à Agir* – qui finance des projets Sport-Santé. Il a souhaité aller plus loin dans le contexte des Jeux, marqué notamment par l'engagement du COJOP sur ces questions, principalement via sa stratégie *Bouger+*. Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a en premier lieu engagé (ou poursuivi) plusieurs actions et expérimentations, la plupart résidant dans l'intégration d'objectifs de santé dans les dispositifs existants : *Appel à agir*, *Impact 2024*, *24 sites pour 2024*, *Jeux des petits*, etc. Deux projets spécifiques ont également vu le jour pour renforcer la place du « Sport-Santé » à l'aune des JOP : le Défi « forme-Santé » et « Sport-Santé-bien-être » pour les agents départementaux.

Les Défis « forme-santé »

La MSS de La Courneuve a mis en place, avec le soutien du Département, ses premiers stages Défi Forme Santé (stages sportifs à destination des enfants pendant les vacances scolaires) durant l'année scolaire 2020-2021. Cela a permis à des jeunes de travailler, encadrés par des éducateurs, sur des enjeux comme le « se sauver » en situation de difficulté dans l'eau ou encore le rapport du poste de gardien de but au poids. En 2020-2021, la MSS a pu accueillir 44 collégiens en trois sessions des collèges

72. Voir : Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Tous et toutes engagés pour les droits de l'enfant. *Schéma départemental pour la protection de l'enfance 2024-2028*, 101 p.

73. Voir INJEP (2023). Les chiffres clés du sport en 2023, p. 8.

74. Il existe neuf Maisons Sport-Santé (MSS) dans le 93 : à l'Hôpital Jean-Verdier de Bondy, le Cathy Center 1 – La force d'Epione au Blanc Mesnil, Sport-Santé pour tous à Aulnay-sous-Bois, la FSGT 93 à Bobigny, le Centre de santé Maurice Audin de Clichy-sous-Bois, l'association Sport-Santé de La Courneuve, la Maison santé sport Uni'Med à Neuilly-Plaisance, la Ville de Tremblay-en-France, Bougera'93 à Saint-Ouen.

publics de la Seine-Saint-Denis (en grande majorité des collèges situés dans la commune de Saint-Denis).

Le dispositif « sport-bien-être » à destination des agentes et agents

Dans le cadre d'une feuille de route 2021-2024, le ministère des Sports a identifié plusieurs axes pour développer la pratique sportive en milieu professionnel. Le sport améliorerait en effet la qualité de vie au travail, ainsi que la santé et le bien-être du salarié⁷⁵. Dans ce contexte, le Département a financé en 2023 un dispositif « sport-bien-être » porté par la direction des ressources humaines (DRH). Cela a permis d'organiser, sur demande des directions, des séances d'activité physique ou bien-être (éveil musculaire, chiropraxie, sophrologie, atelier Pilates, massage assis, improvisation théâtrale, etc.). Ces séances étaient encadrées par des intervenants bénévoles, des salariés de l'Association pour la pratique du sport des agents du Département (APSAD 93), ainsi que Bopha Kong, para-athlète de haut-niveau et ambassadeur « sport-bien-être » du Département. Au total, 73 projets⁷⁶ (pouvant contenir plusieurs séances) ont été réalisés entre 2023 et 2024, pour un total de 1 850 agents issus de 9 directions différentes (principalement des directions administratives, parmi les plus sédentaires) ayant participé à au moins une séance. Cela signifie qu'un agent du Département sur cinq a pris part au dispositif.

Ces actions démontrent que les Jeux ont été l'occasion, pour le Département, de mener plusieurs actions dans le domaine du « Sport-Santé » sur des publics ciblés (collégiens, agents départementaux, etc.). La principale perspective réside dans la capacité future à structurer une stratégie « Sport-Santé » à l'échelle départementale, en lien avec les différents partenaires positionnés sur ce champ.

Conclusion

En tant que collectivité-hôte, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis s'est appuyé sur les ressources liées au contexte des Jeux (notamment d'appels à projets) pour abonder son propre engagement dans l'accompagnement de projets sportifs à différentes échelles. La logique de sur-dotation a constitué un moyen de capitaliser sur cette fenêtre d'opportunité, au bénéfice de l'investissement et du soutien aux acteurs du territoire. Cela ouvre des perspectives indéniables pour la politique sportive départementale en tant qu'héritage mais les modalités de pérennisation de cette dynamique restent toutefois à définir. La fin des Jeux ouvre une nouvelle séquence pour les politiques sportives à l'échelle nationale, marquée par le retrait du COJOP (et des financements associés) ainsi que par une réduction du budget de l'État alloué au sport.



Atelier d'éveil musculaire au kiosque
© Nicolas MOULARD / Département de la Seine-Saint-Denis

75. Voir Ministère des Sports. *Développer les activités physiques et sportives en milieu professionnel*. Feuille de route 2021-2024, 22 p.

76. 33 séances payantes, 40 séances gratuites.

2. La stratégie paralympique départementale : un engagement affirmé sur les questions d'inclusion et de handicap

Fort de la diversité de sa population, le Département de la Seine-Saint-Denis est historiquement engagé sur les questions d'inclusion : entendues au sens large de l'égalité de droit et de fait entre toutes et tous. Il s'agit ainsi de s'engager à lutter contre les inégalités, discriminations et représentations stéréotypées liées au handicap, au genre, à l'origine ethnique ou encore à l'origine sociale. Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a une nouvelle fois souhaité utiliser le sport et les JOP comme un levier pour renforcer son action en la matière. Cet engagement a principalement pris la forme, dans le contexte de l'accueil des Jeux Paralympiques sur le territoire, d'actions en faveur de l'intégration sportive des PSH.

Dès l'origine du projet, le **Département a placé son ambition envers les Jeux Paralympiques au même niveau que pour les Jeux Olympiques**. Cet engagement a pris différentes formes (dispositifs, projet PRISME, etc.), progressivement incarnées par une stratégie dédiée : la **stratégie paralympique départementale**. Articulée autour de cinq axes prioritaires⁷⁷, elle avait pour objectif principal de renforcer l'ambition du territoire en matière d'inclusion, ainsi que de faire de l'événement **un levier de développement de la pratique sportive des PSH et d'évolution des représentations sur le handicap**.

Un projet inclusif et un renforcement de la culture parasportive sur le territoire

Dans la dynamique des Jeux et en cohérence avec le Schéma autonomie 2019-2024⁷⁸, le Département a renforcé son ambition en matière d'aménagement inclusif du territoire. L'enjeu prioritaire était de construire des infrastructures accessibles à toutes et tous afin de faire de la Seine-Saint-Denis un laboratoire de la ville de demain. Avec l'accueil des JOP 2024, le Département a pu incarner cette ambition à travers plusieurs ouvrages, en premier lieu le PRISME de Bobigny (voir Partie I).

L'événementiel parasportif et l'accueil des épreuves paralympiques en Seine-Saint-Denis

Le Département s'est donné pour objectif de faire de la Seine-Saint-Denis un territoire d'accueil d'événements parasportifs. Il pouvait initialement s'appuyer sur une programmation importante pour le territoire avec le festival des pratiques partagées de la FSGT, l'Intégrathlon de Paris Terre d'Envol, les championnats de France d'équitation adaptée, ou encore le tournoi de tennis-fauteuil de Montfermeil. Avec l'arrivée des Jeux, la Seine-Saint-Denis a accueilli quatre épreuves paralympiques sur son territoire :

- le para-athlétisme à Saint-Denis
- le para-marathon au départ de La Courneuve
- le volley-ball assis à Villepinte
- le para-cyclisme sur route au départ de Clichy-sous-Bois.

Ces épreuves ont été l'occasion d'offrir une tribune aux para-athlètes et de mettre en avant le paralympisme en Seine-Saint-Denis. La question de la visibilité du handisport et de ses athlètes a été appréhendée comme un levier d'évolution du regard sur le handicap et de déconstruction de préjugés associés à la pratique sportive des PSH. De

77. La mise en accessibilité du territoire (1), la participation des PSH aux Jeux (2), l'accueil de quatre épreuves paralympiques en Seine-Saint-Denis (3), la structuration et le développement d'une offre parasportive départementale (4), la sensibilisation des enfants au handicap dans les collèges du 93 (5).

78. Voir : Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Schéma Autonomie et Inclusion 2019-2024, 128 p.

Lien : https://lemag.seinesaintdenis.fr/IMG/pdf/schema_departemental_autonomie_et_inclusion_2019-2024_.pdf

nombreuses actions de célébration et de communication ont été engagées dans le cadre des Jeux dans ce contexte, avec comme point culminant l'accueil de la délégation paralympique au Parc des Jeux le 8 septembre 2024, juste avant le concert de Big Flo & Oli (voir Partie IV). C'est par ailleurs Charles-Antoine Kouakou, para-athlète du territoire soutenu par le Département et engagé à ses côtés dans la promotion du sport adapté auprès de la jeunesse du 93, qui a allumé la vasque lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Paralympiques. La journée du 27 août 2024 a également vocation à faire date puisque le Département a accueilli l'arrivée de la **Flamme paralympique à Bobigny**, sur le parvis du PRISME. La visibilité de cet événement a, une nouvelle fois, permis de mettre en lumière le parasport et ses athlètes, ainsi que de rappeler l'engagement de la Seine-Saint-Denis sur ces questions.

La billetterie paralympique et les actions auprès des collégiens

Pour matérialiser son engagement, le Département a fait le choix d'acheter **26 000 billets pour les Jeux Paralympiques**, c'est-à-dire 65% de l'ensemble des billets achetés (voir Partie IV). Privilégier les épreuves paralympiques répondait à la volonté d'en faire un outil d'évolution des représentations de nombreux acteurs sur le handicap. Environ 70% des billets ont été fléchés vers les collégiens (plus de la moitié), les agents du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et le mouvement sportif. Cette stratégie répondait à l'objectif d'utiliser la billetterie paralympique pour faire découvrir de nouvelles disciplines, contribuer à l'évolution des représentations sur le handicap et développer une culture du parasport à l'échelle du Département. À l'inverse, le choix a été fait de distribuer exclusivement des billets pour les épreuves olympiques aux publics adultes en situation de handicap (ESMS). Ces derniers ont pu bénéficier de 943 billets au total, et représentent 2,3% des bénéficiaires de billets pour les Jeux Olympiques. L'achat de nombreuses places PMR a contribué au bon taux d'utilisation de 72% des billets (674 billets utilisés).

Allumage du chaudière à Bobigny, devant le PRISME par la championne paralympique de judo, Sandrine Martinet. © Bruno LEVY / Département de la Seine-Saint-Denis



Une ambition inclusive lors des célébrations au Parc des Jeux

Dans le cadre du déploiement du projet «Parc des jeux» au Parc Georges-Valbon, une stratégie de mise en accessibilité a été construite au fil des mois pour permettre à chaque personne, en situation de handicap ou en perte temporaire ou non d'autonomie, d'accéder le mieux possible à l'offre du parc durant les deux périodes d'exploitation du site. Le travail préparatoire a conduit à travailler sur cinq thématiques spécifiques, en transversalité avec les directions départementales et partenaires institutionnels concernés : information & communication ; accessibilité aux abords du site ; accessibilité dans le site ; accueil & accompagnement des publics ; volontaires & relayeurs.

La structuration et le développement d'une offre parasportive en Seine-Saint-Denis

Le Département s'appuie depuis une quinzaine d'années sur son réseau «sport-handicap» pour développer la pratique parasportive, en s'appuyant sur les comités départementaux handisport et de sport adapté, ainsi que sur la FSGT 93. Cependant, les PSH sont confrontées à de nombreux freins à la pratique, mises en lumière dans une enquête réalisée par l'Observatoire de recherche sur les méga-événements (ORME) de l'Université Gustave Eiffel publiée en 2020⁷⁹. L'étude met en lumière de nombreux chiffres-clés, notamment le fait que seulement 1,4% des clubs en France sont en mesure d'accueillir des PSH et que ces dernières doivent faire en moyenne 50 kilomètres depuis leur domicile pour trouver une offre sportive adaptée à leurs besoins. De nombreuses études et travaux de recherche sont venus confirmer et abonder ce diagnostic.

«De nombreux obstacles limitent encore la pratique d'une activité physique ou sportive pour les PSH. Celles-ci évoquent notamment la fatigue et les douleurs physiques liées à leur handicap, le manque d'informations sur les équipements sportifs et les

Animation de basket fauteuil au Parc des Jeux © Nicolas MOULARD / Département de la Seine-Saint-Denis



offres adaptées, l'éloignement des lieux de pratiques de leur domicile et le coût jugé trop élevé de la pratique encadrée». Guillaume Dietsch, professeur agrégé d'EPS⁸⁰.

La Seine-Saint-Denis est tout particulièrement confrontée à ces enjeux, puisque la part des PSH y est plus élevée que pour la moyenne des départements français et franciliens. Nombreux sont ainsi les Séquano-Dionysiens qui sont sans solution pour pouvoir pratiquer de l'activité physique et sportive. Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis s'est appuyé sur ces éléments de diagnostic nationaux pour concevoir une **stratégie de structuration et de développement de l'offre pratique en Seine-Saint-Denis** : de la formation des clubs à l'ouverture de sections para-accueillantes, à l'accompagnement des villes du territoire pour les sensibiliser à ces questions, en passant par le soutien aux projets portés par les ESMS et autres acteurs du secteur pour développer la pratique sportive. Dans un environnement marqué

79. Voir : Observatoire de recherche sur les méga-événements (ORME). Enquête – les freins et les leviers à la pratique sportive des personnes en situation de handicap. 17 février 2020, 67 p.

80. Guillaume Dietsch. Effet JO : l'engouement des jeunes pour le sport peut-il durer ? *The conversation*, 23 septembre 2024.



par plusieurs dispositifs nationaux liés à l'accueil des Jeux, le Département a souhaité non seulement s'en faire le relais auprès des villes mais aller plus loin, en s'engageant directement en faveur de l'appropriation de ces opportunités par les acteurs du territoire. Cela s'est matérialisé par un certain nombre d'actions comme :

- l'inscription d'une **ligne « sport & handicap » dans l'Appel à agir** (appel à projets départemental) à partir de 2021, pour favoriser le déploiement de projets dédiés sur le territoire (39 dossiers déposés en 2024).
- la réalisation d'un **travail de cartographie de l'offre parasportive** – le *Handiguide* – afin que les PSH puissent utiliser un annuaire pour s'orienter vers les pratiques de leur choix le plus proche de chez eux⁸¹.
- le **renforcement des résidences parasportives**,

afin de promouvoir la pratique handisport auprès des collégiens via l'intervention de clubs sportifs venant faire découvrir des disciplines paralympiques aux élèves.

En l'état, les principales actions menées l'ont été dans le cadre de divers dispositifs nationaux ou propres au Département.

Le déploiement du programme Clubs Inclusifs

Le dispositif **Club Inclusif** a été créé en 2022 par le Comité Paralympique et Sportif Français (CPSF) pour rapprocher les lieux de vie des lieux de pratique sportive. Il consiste en un programme de trois jours de formation théorique et six mois d'accompagnement sur mesure pour accompagner les clubs dans leur structuration d'une offre d'accueil à destination des PSH. Le CPSF attendait des collectivités locales qu'elles jouent un rôle d'intermédiaire et facilitent la mise en œuvre de ce dispositif, notamment par leur rôle de « prescripteurs » dans la mise en œuvre des subventions au mouvement sportif. Cela visait en premier lieu les conseils départementaux, chargés de recruter les clubs pour bénéficier des formations et de co-financer les projets⁸². Au total, cinq sessions de formation ont eu lieu entre 2022 et 2024, ce qui a permis de **former 39 clubs de Seine-Saint-Denis à l'accueil de PSH** (voir annexe 11). Le Département a également élargi le dispositif aux collèges et à leurs sections sportives, pour que ces dernières puissent bénéficier de séances de formation. Le bilan de ce dispositif a permis de mettre en lumière certaines difficultés de déploiement : en matière de disponibilité des bénévoles, de proximité des formations, d'articulation entre l'intervention du Département et celle des villes (via leur mission handicap), etc. Aussi, il a été décidé, pour permettre une meilleure participation des clubs à cette formation non qualifiante, de créer des partenariats avec les villes. L'objectif était alors d'impliquer les services des sports locaux et les missions handicap quand elles existent à s'engager localement dans l'accompagnement de leurs clubs pour un accueil plus inclusif des PSH. Cela s'est traduit par une augmentation des structures formées à partir de 2024.

81. L'annuaire est disponible au lien suivant : <https://seinesaintdenis.fr/gestion-de-la-une/vie-du-site/article/annuaire-du-parasport-en-seine-saint-denis>

82. Voi : Jean-Damien Lesay. Pour concrétiser l'élan des Jeux paralympiques, « Club inclusif » compte sur les collectivités. *Localtis*, 11 septembre 2024. Source : https://www.banquedesterritoires.fr/pour-concretiser-lelan-des-jeux-paralympiques-club-inclusif-compte-sur-les-collectivites?pk_

La création et le développement des écoles multisport adaptées

Le concept d'**école multisport adaptée (EMSA)** est né à Livry-Gargan en 2018. Le Département, propriétaire du gymnase du Cossec, avait proposé au comité départemental de sport adapté (CDSA) d'y installer une section multisports dédiée à l'accueil d'enfants et d'adolescents en situation de handicap mental ou présentant des troubles psychiques. Ces enfants, de toute provenance départementale, souvent mis sur la touche des sections ordinaires, allaient pouvoir trouver un accompagnement adapté à leurs besoins pour leur permettre une pratique sportive régulière. L'objectif était également de créer des liens avec les clubs sportifs locaux et ainsi envisager l'accueil futur des enfants et adolescents dans ces clubs. Avec l'appui de Paris 2024, le Département a souhaité structurer cette démarche et encourager des initiatives municipales pour qu'elle se déploie sur d'autres communes. À la fin de l'année 2024, **six écoles étaient en fonctionnement sur le territoire⁸³** et deux étaient en cours de création⁸⁴. Avec **129 enfants inscrits sur la saison sportive 2023/2024**, les EMSA sont la démonstration de la réelle existence d'un besoin dédié en matière d'offre à l'accueil des enfants aux besoins spécifiques. Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a souhaité évaluer les effets du dispositif EMSA au niveau local, par le biais d'**enquêtes qualitatives menées sur ses territoires d'expérimentation et de mise en œuvre**. Dans ce cadre, il a missionné les étudiants du master 2 pro Sociologie option «Chargé d'études sociologiques : conseil, enquête, évaluation» de la Faculté de Lettres de Sorbonne Université d'octobre 2023 à avril 2024. Trois groupes d'étudiants ont réalisé chacun une étude évaluative portant sur une EMSA :

- une école départementale labellisée dans le cadre du dispositif à Livry-Gargan⁸⁵.
- une école municipale labellisée dans le cadre du dispositif à Saint-Denis⁸⁶.
- une école municipale non-labellisée dans le cadre du dispositif à Épinay-sur-Seine⁸⁷.

Les résultats présentés dans chacun des rapports soulignent la singularité des contextes locaux. La volonté politique de la mairie, l'identité des éducateurs, le type de handicap des participants, les caractéristiques socio-démographiques des parents ou encore la configuration de l'espace de pratique sont autant de facteurs qui déterminent la nature des séances et la fonction du dispositif des EMSA. Les rapports insistent globalement sur l'important degré de satisfaction des bénéficiaires (parents) vis-à-vis du dispositif, notamment par le temps de répit qu'il leur apporte (direct pendant les séances, indirect grâce aux progrès réalisés par les enfants) et la dynamique de socialisation entre aidants qu'il permet. Une relative fragilité est par ailleurs mise en lumière. Elle s'explique par les moyens limités des éducateurs (matériel, temps de formation, etc.) et l'important turn-over alors que ce public requiert une certaine stabilité dans les interlocuteurs.

Le rapprochement entre les clubs et les ESMS et le soutien aux projets associatifs

Le dispositif ESMSxClubs a été initié par le CPSF et l'ARS. Il vise à mettre en lien des clubs sportifs et des établissements médico-sociaux qui n'ont pas de contacts réguliers afin d'impulser des actions de découverte des pratiques parasportives et d'accompagner leur pérennisation. Il a été proposé de mettre en place **10 binômes en 2023** (sur 19 candidatures reçues) à raison de 15 séances minimum de pratique. En tout, 20 ESMS (dont 10 sur l'année 2024) ont été mis en lien avec des clubs pour former des binômes et proposer de l'activité sportive au sein des établissements. Une convention de deux ans, signée entre le Département et le CPSF, prévoit de renouveler cette action sur la saison 2024-2025 pour 10 nouveaux binômes. Un **séminaire organisé à destination des ESMS & Clubs le 21 mai 2024** a permis de mettre en lumière l'intérêt du dispositif et l'importance de fonctionner en réseau au niveau local (exemple des partenariats avec le Golf de Sevran, le Volley club de Mitry, le festival des pratiques partagées de la FSGT 93, l'Université

83. À Livry-Gargan, Sevran, Saint-Denis, Clichy-sous-Bois, Bobigny et Bondy.

84. À La Courneuve et Pierrefitte.

85. Voir : Cabinet ID Socio. *Évaluation du dispositif de l'École Multisports Adaptés. Ville de Livry-Gargan, Seine-Saint-Denis (complexe sportif COSEC)*. Rédigé par : Abdou Camara, Élodie Pautonnier, Élisabeth Roblot, Zaynab Youcha. Université Sorbonne Paris IV, 81 p.

86. Voir : Cabinet Arkhé. *L'effet levier des JOP 2024 sur les représentations du handicap. Cas de l'EMSA de Saint-Denis*. Rédigé par : Manon Séheux, Daniel Pinilla, Liu Xinyu, Baptiste Bayon. Université Sorbonne Paris IV, 104 p.

87. Voir : Cabinet CADENA. *Une ode à l'inclusion en Seine-Saint-Denis : le cas de l'école multisport adapté d'Épinay-sur-Seine*. Rédigé par Justine Xu, Félix Damotte, Fatou Badiane et Igor Sokolov, Université Sorbonne Paris IV.

Sorbonne Paris Nord, etc.). Il convient, enfin, de souligner que plusieurs freins persistent aujourd'hui pour la mise en œuvre de projets collaboratifs entre acteurs sportifs et du médico-social (disparités entre ESMS, faible sensibilisation des professionnels du secteur et des aidants aux APS, faible adaptation du monde fédéral à la pratique adaptée, manque d'éducateurs APA, etc.). Le décret rendant obligatoire la nomination d'un référent sport dans chaque ESMS constitue un appui bien légitime pour enclencher une dynamique territoriale forte en matière d'accès au sport, qui pourra s'appuyer et compter sur l'ouverture prochaine du PRISME pour y accueillir les publics de ces ESMS.

L'organisation de conférences sur les politiques publiques en matière de « sport & handicap »

Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a souhaité accompagner ses actions par l'organisation de temps de réflexion autour du lien entre JOP et inclusion des PSH. Il s'agissait de mettre en lumière l'impulsion que le contexte des Jeux a donné au Département et à ses partenaires, ainsi que de mettre en débat les enjeux liés à son héritage. Le 5 avril 2024, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a organisé un colloque intitulé « Évaluer l'impact des JOP 2024 en Seine-Saint-Denis, un défi partenarial », à la Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord (MSHPN), en présence d'un public principalement composé d'universitaires, d'institutionnels et de techniciens. L'une des quatre sessions portait sur **« Les JOP comme levier d'inclusion sportive des personnes handicapées »**. Le Département a également organisé une journée d'étude à destination des ESMS, suite à la publication du décret du 17 juillet 2023 instituant un référent « sport » dans les ESMS⁸⁸. Intitulé **« Développer l'accès au sport pour les PSH accueillies en ESMS. Comment construire son projet de A à Z ? Outils et expériences »**, il avait pour but d'aider les établissements à se saisir de ce cadre législatif pour porter des projets de développement de la pratique sportive à leur échelle. Enfin, une table-ronde sur l'héritage des Jeux Paralympiques a également été organisée en présence d'experts du secteur à l'occasion d'un événement de présentation du PRISME le 30 août 2024.

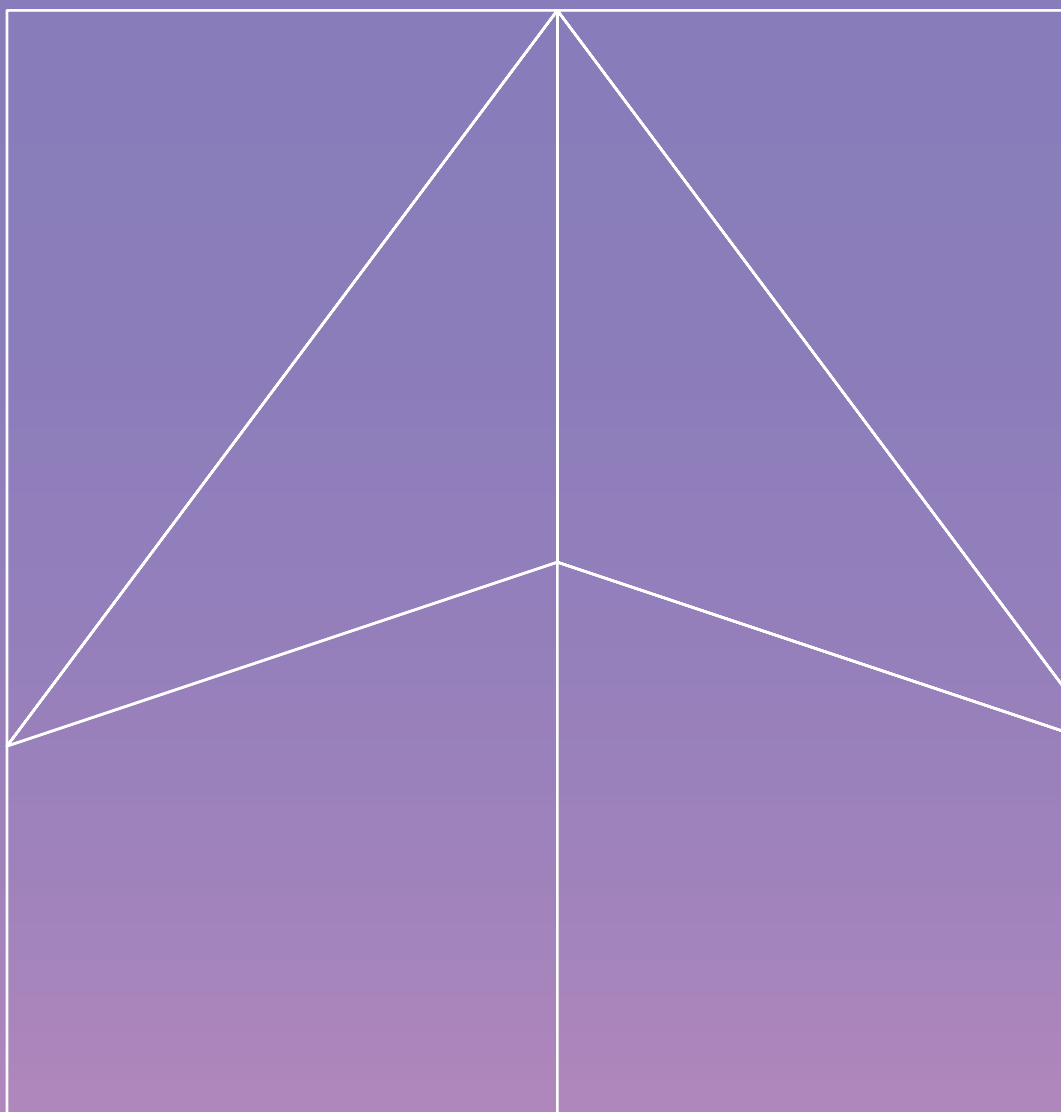
Conclusion de la Partie III. Des Jeux pour renforcer l'impact du sport sur la vie des habitantes et habitants

Les Jeux ont donc permis au Département de s'engager en faveur du développement du sport sur le territoire. Il s'est en premier lieu appuyé sur les opportunités ouvertes par le contexte olympique pour déployer de nombreux dispositifs – le plus souvent en co-financements – destinés à réduire les inégalités d'accès à la pratique sportive. Cela a permis d'accélérer le rattrapage de la Seine-Saint-Denis en la matière, notamment concernant les équipements aquatiques et l'accompagnement des associations socio-sportives. L'ensemble des publics-cibles du Département dans le cadre de ses compétences dédiées (autonomie, action sociale, etc.) a pu bénéficier de cette dynamique. En ce sens, les JOP ont joué un **réel effet levier** par l'existence de dispositifs nationaux qui ont ouvert des perspectives à l'échelle du Département, en premier lieu par la logique de sur-dotation. L'engagement du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis dans le cadre de sa stratégie paralympique démontre également la volonté départementale de saisir les opportunités de renforcer son ambition sur les questions d'inclusion et d'accessibilité. Incarnation physique de cette dynamique, le projet PRISME symbolise cette capacité des Jeux à favoriser la mise à l'agenda de projets structurants pour le territoire.

Le principal enjeu réside dans la possibilité de structurer ces démarches à long terme⁸⁹. La fin de l'événement marque un retour probable à une dynamique de rationalisation de l'action publique sportive et pose la question du devenir de nombreux appels à projets. Dans un contexte national contraint sur le plan budgétaire, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis poursuit son engagement par la recherche de moyens dédiés à la poursuite des dispositifs les plus efficaces pour ses politiques publiques. À ce titre, les différentes démarches d'étude et d'évaluation ont vocation à accompagner les arbitrages futurs, afin d'accompagner au mieux la mise en œuvre d'un héritage visible pour la Seine-Saint-Denis.

88. Voir : Jean-Damien Lesay. Deux textes pour développer l'activité physique en établissements sociaux et médico-sociaux. Localtis.fr, 5 avril 2024. Source : <https://www.banquedesterritoires.fr/deux-textes-pour-deployer-lactivite-physique-en-etablissements-sociaux-et-medicosociaux?pke>

89. Voir David Picot. « Après les JO, attention au désenchantement ». Interview d'Hugo Bourbillères. La Gazette des communes, 30 avril 2024. Source : <https://www.lagazettedescommunes.com/925419/%E2%80%89apres-les-jo-attention-au-desenchantement%E2%80%89?abo=1>



04

Ouvrir grand les Jeux.
Des Jeux pour tous
et toutes

En devenant collectivité-hôte des Jeux, le Département s'est engagé dans un projet de dimension internationale impliquant une multiplicité de parties prenantes. Il s'agit d'un événement détenu par le CIO, dont le cahier des charges impacte nécessairement le projet avec des implications opérationnelles pour les collectivités. La première condition identifiée par le Département pour que les Jeux « accélèrent son histoire » résidait ainsi dans la question de l'intégration de la population séquano-dionysienne à l'événement.

1. De nombreuses réalisations en matière d'engagement et de participation citoyenne

La question de l'engagement et de la participation des habitants de la Seine-Saint-Denis au projet JOP 2024 posait nécessairement de nombreux défis à la collectivité. Vecteurs de légitimation de l'événement par la population, les dispositifs participatifs devaient en premier lieu contribuer à son appropriation par l'ensemble des Séquanodionysiens. Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a ainsi engagé un travail avec les citoyens et ouvert des espaces d'engagement autour des JOP et de leur héritage. Cet objectif est d'autant plus ambitieux que les citoyens ont des intérêts diversifiés, y compris dans leur rapport à un projet de transformation du territoire. Entre 2017 et 2024, des articles de presse ont en effet témoigné d'un certain éloignement ressenti vis-à-vis des Jeux par les habitants de communes de Seine-Saint-Denis pourtant situées au cœur du projet, notamment ceux résidant en QPV⁹⁰.

Participation, concertation, co-construction avec les acteurs et les habitants du territoire pour bénéficier des opportunités économiques liées aux Jeux

En matière de co-construction du projet, la principale réalisation du Département est un dispositif nommé La Fabrique des Jeux en Seine-Saint-Denis. Conçu à l'origine comme une démarche de participation des acteurs, elle avait vocation à s'élargir progressivement aux habitants. Les objectifs étaient de fédérer les acteurs du territoire autour de l'événement, de faire émerger et d'accompagner des actions concrètes en matière d'héritage de l'événement, ainsi que de toucher les habitants de la Seine-Saint-Denis dans leur ensemble. L'ambition du dispositif était de favoriser la co-construction des politiques d'accompagnement des JOP, ce qui passait par :

- la mise en place d'**ateliers thématiques** avec les acteurs du sport, de la culture, du handicap, de l'aménagement, etc. pour renforcer la dimension participative du projet dans chaque secteur d'action publique ;
- le lancement d'un **site internet** dédié afin d'informer la population des démarches engagées en lien avec les Jeux et lui permettre d'apporter sa contribution ;
- l'engagement d'une dynamique de **partage méthodologique** dans la conduite des politiques publiques dans l'optique de renforcer la participation des habitants à leur conception et leur mise en œuvre ;
- le lancement d'**expérimentations** autour des JOP allant dans le sens d'un développement de la démocratie participative à l'échelle des politiques départementales⁹¹.

90. Voir par exemple :

– Reuters, « Games will not solve our problems, lament Paris suburb residents », 13 septembre 2017 : <https://www.reuters.com/article/idUSKCNIBO2L6/>
 – Le Monde, « Paris 2024, si près si loin », 20 janvier 2024 : [https://www.lemonde.fr/sport/article/2024/01/20/paris-2024-le-si-pres-si-loin-un-ressenti-tenace_6211917_3242.html?lmd_medium=email&lmd_campaign=trf_newsletters_lmfr-\[a-la-une\]-20240120-\[zone_edito_1_titre_3\]&M_BT=35273141733626](https://www.lemonde.fr/sport/article/2024/01/20/paris-2024-le-si-pres-si-loin-un-ressenti-tenace_6211917_3242.html?lmd_medium=email&lmd_campaign=trf_newsletters_lmfr-[a-la-une]-20240120-[zone_edito_1_titre_3]&M_BT=35273141733626)

91. Voir : Rapport au Conseil départemental. Objet : Actualisation du plan de mobilisation pour des Jeux inclusifs, solidaires et écologiques en Seine-Saint-Denis – Période 2021-2024. Séance du 21 octobre 2021.



Atelier de la Fabrique des Jeux © Nicolas Moulard – Département de la Seine-Saint-Denis

Dans cette perspective, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis s'est doté d'un poste de chef de projet en charge de la Fabrique des Jeux dès 2018, ce qui a abouti à de nombreuses réalisations entre 2018 et 2024, en premier lieu la mise en place de 27 ateliers dans des secteurs variés⁹².

Une efficacité différente selon les domaines

La principale réalisation de la Fabrique des Jeux concerne le secteur des opportunités économiques. Les acteurs locaux se sont en effet saisis du dispositif pour monter un outil d'information et d'accompagnement des entreprises locales à saisir les opportunités économiques des Jeux. Un travail collaboratif s'est mis en place sous la coordination du Département avec différents partenaires locaux (la Chambre de commerce et d'industrie 93 (CCI), la Chambre des métiers de l'Artisanat 93 (CMA), ESS 2024 (une filiale des Canaux) et Inser'Eco) pour diffuser les opportunités de marchés des JOP aux acteurs économiques de la Seine-Saint-Denis et leur permettre d'y répondre (voir Partie II). Il s'agit du principal domaine où l'outil a permis d'impulser une

réelle action publique concertée à l'échelon départemental en réponse aux Jeux. Cela peut notamment s'expliquer par la capacité du Département à fédérer des têtes de réseau (CCI, ESS 2024, Inser'Eco, etc.) et des acteurs institutionnels (EPT) au sein d'une même instance de pilotage centralisant les besoins et opportunités, et proposant progressivement une offre de service (ateliers, formations, événements, etc.).

D'autres exemples concrets de réussite sont à souligner, comme sur le projet du PRISME où les ateliers de co-construction ont eu de réels effets. Trois ateliers ont en effet réuni différentes parties-prenantes (dans les secteurs du sport, de l'autonomie, de la culture, etc.) pour « co-construire le PRISME » et ainsi favoriser l'appropriation future du lieu par les acteurs locaux. Ces ateliers ont généralement abouti à des propositions concertées dont certaines ont directement impacté la conception de l'équipement⁹³. De la même manière, les acteurs de la culture ont été réunis par le Département dès le début du projet, afin de travailler sur l'appropriation de l'événement, en premier lieu l'Olympiade Culturelle. En revanche, et paradoxalement, les ateliers dans le secteur du

92. L'aménagement du territoire centré autour du projet de l'Aire des Vents (3), de la mobilisation des villes (8), de l'aide sociale à l'enfance (2), de la culture autour de la dynamique de l'Olympiade Culturelle (3), de l'autonomie autour du projet PRISME et de la stratégie paralympique (3) et du développement du sport (8).

93. À titre d'exemple, l'atelier du 23 janvier 2023 a réuni 33 personnes et permis de travailler les questions de l'interface avec le quartier, l'anticipation des conflits d'usage, ou encore l'adaptation des espaces à la variété des incapacités. La dimension intégrée de cette démarche de co-construction a par ailleurs été soulignée par les professionnels du secteur.

sport n'ont pas réussi à engager des démarches similaires. Parmi les huit ateliers organisés avec les acteurs locaux du mouvement sportif, la plupart n'ont pas atteint les objectifs espérés (participation, suite donnée aux ateliers, etc.), y compris l'atelier organisé à un an de l'événement, le 26 juin 2023, qui a réuni seulement 12 personnes. Cette difficulté à mobiliser s'expliquerait en premier lieu par la **singularité du secteur sportif**, principalement composé de bénévoles et qui pâtit à la fois d'un manque de professionnalisation et d'une dynamique de rationalisation du soutien public⁹⁴. Cet exemple témoigne de la **diversité des dynamiques de co-construction en fonction des secteurs et des acteurs** qui les représentent.

Enfin, il convient de souligner le lancement d'expérimentations, comme avec le public spécifique des jeunes de l'ASE. Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis s'est appuyé sur un partenaire associatif spécialisé – Démocratie Ouverte – pour organiser une expérience de participation auprès des jeunes des maisons d'enfants à caractère social (MECS) pour qu'ils conçoivent un projet concerté d'appropriation des JOP 2024. Si cela a abouti à des productions intéressantes (voir encadré), cette expérimentation a mis en lumière la difficulté à associer des structures qui manquent de ressources à des projets au pilotage complexe, qui nécessitent de l'ingénierie et du temps.

Les « Jeux de la Participation » : sport et intelligence collective pour une émancipation citoyenne ?

Le contexte des JOP a permis d'engager un partenariat avec le Labo de **Démocratie Ouverte**, un acteur qui expérimente des innovations au service de la démocratie dans les territoires en France. Le partenariat a été monté en 2019 en réponse à la volonté de faire des Jeux un levier d'inclusion sociale et démocratique des habitants, en premier lieu ceux en situation d'exclusion et de précarité. L'objectif était de **mobiliser des jeunes rencontrant des problématiques sociales et de les accompagner dans la conception et la mise en œuvre de projets en lien avec les JOP**, afin de développer des outils d'engagement duplicables dans d'autres domaines. **Trois MECS** (CDF93, Jean Cotxet, Rencontre 93) réunissant des groupes de jeunes âgés de 8 à 15 ans ont participé au projet. Sur le plan méthodologique, l'expérimentation visait à utiliser le sport et les Jeux comme un outil d'apprentissage de la participation citoyenne : à travers des activités ludiques (ballons prisonniers, courses d'orientation, mini-jeux, etc.) favorisant la co-responsabilité, la coopération ou encore l'organisation par groupe dans le but d'atteindre un objectif donné. Les jeunes des MECS impliqués ont été sensibilisés progressivement à ces questions et accompagnés pour aboutir à des idées puis des propositions de projets (journée

sportive de plein air à destination des personnes âgées, rencontre sportive entre PSH et personnes valides, journée de présentation des disciplines paralympiques au sein de la MECS, etc.) à mener dans le cadre des JOP. Le 26 juin 2021, les jeunes ont co-construit une feuille de route sur laquelle ils ont travaillé avec l'accompagnement d'experts en intelligence collective et d'éducateurs spécialisés. Cette expérimentation a permis une mobilisation des jeunes participants, mais leur projet n'a pas abouti pour différentes raisons (discontinuité du portage institutionnel, calendrier des Jeux, problématiques RH, etc.). Elle a toutefois permis de tirer **plusieurs enseignements**. Tout d'abord, la **méthode « sport et intelligence collective »** a fait ses preuves pour mobiliser des jeunes éloignés des institutions politiques dans la production d'actions collectives. En bénéficiant d'un **encadrement spécifique et déployé de manière ludique** (pédagogie du jeu), les jeunes de l'ASE sont capables d'élaborer un projet en lien avec des thématiques d'intérêt général. L'âge et la situation socio-économique des jeunes nécessitent un engagement prononcé, tandis que le **portage politique et technique tout au long de la démarche** constitue une condition indispensable pour soutenir leur engagement.

94. D'après l'INJEP (2023), le bénévolat est une ressource cruciale du secteur sportif puisque 86% des associations n'ont pas de salariés, tandis que le travail bénévole du secteur associatif sportif représentait environ 300 millions d'heures en 2018, pour un volume de travail de l'ordre de 180 000 emplois équivalent temps plein.

Un outil de concertation, d'information et de participation

Destinée à l'origine à servir d'outil de participation, la Fabrique des Jeux a progressivement englobé des démarches variées, allant de temps d'information sur le projet JOP à des activités de formation (par exemple pour que les entreprises répondent en groupement aux marchés des Jeux). Autrement dit, le dispositif se définit moins par la nature des formes qu'il revêt que par ce qu'il permet. Il est peu à peu devenu une « plateforme d'échanges et de co-construction pour que les Jeux 2024 soient ceux de toutes et tous⁹⁵ ». Un des avantages de la Fabrique des Jeux est donc qu'elle **permet une agilité** des formats (entre information, formation, participation, concertation) et des supports (du webinaire à la conférence en passant par l'atelier, etc.). Cela renforce cependant l'idée que seule une minorité de démarches/d'action engagées sous cette égide ont réellement été « fabriquées » par les acteurs locaux.

En conclusion, l'engagement du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis peut être résumé en **trois périodes principales** (dont certaines sont achevées) :

- 1/ la concertation réglementaire sur les grands projets urbains opérée par la SOLIDEO et le cabinet de conseil en concertation Respublica. Cela a abouti à des concertations le plus souvent réalisées en dehors du cadre de la Fabrique des Jeux, à l'exception de celle de l'Aire des Vents.
- 2/ la phase d'impulsion et de développement des ateliers avec les acteurs.
- 3/ la tentative d'élargissement à la participation citoyenne, avec les Jeux de la Participation ou le site internet, qui ont produit peu d'effets.

Les ateliers des villes et la coordination de l'action des communes

L'objectif du Département, était de jouer un **rôle d'assembler, d'animation et de coordination** de l'accueil des Jeux sur le territoire. Cela s'est

manifesté par l'organisation de huit Ateliers des villes⁹⁶ – des instances de partage d'information sur le projet pilotées par le Département. L'enjeu prioritaire résidant dans l'équilibre territorial pour que l'ensemble des 40 communes séquano-dionysiennes puissent s'approprier l'événement, il s'agissait notamment d'accompagner les villes a priori les plus éloignées (physiquement et/ou symboliquement) de l'événement pour qu'elles puissent en bénéficier. Le Département a également mis en place des réunions de coordination avec les EPT toutes les deux semaines et proposé différents dispositifs destinés à favoriser leur engagement dans le projet (événements autour des retombées économiques, temps de présentation des principaux dispositifs sportifs et culturels, etc.). Ces temps ont facilité la circulation d'informations relatives au projet dans différents domaines (sécurité, billetterie, célébrations, appels à projets, etc.).

Le rapport des Séquano-Dionysiens à l'accueil des Jeux sur le territoire

L'engagement du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis sur les questions de participation citoyenne justifie de poser la question du rapport des habitants à l'accueil des Jeux sur leur territoire.

Ouvrages olympiques et contestations du projet JOP 2024

Dans les premières années du projet, certaines contestations – portées notamment par le Mouvement National de Lutte pour l'Environnement (MNLE) – ont émergé à Dugny, en lien avec le projet d'aménagement du Village des médias qui allait occasionner des constructions de logements sur le site de l'Aire des Vents. Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a ainsi porté des ateliers de concertation avec les habitants en 2021, aboutissant à des propositions citoyennes sur les futurs usages du parc. Le Département s'est engagé à ce que le réaménagement contribue à la valeur écologique d'un site auparavant pollué. D'autres aménagements urbains ont été contestés, comme la piscine d'Aubervilliers ou encore l'échangeur Pleyel au-dessus de l'autoroute A1.

95. Voir le site de la Fabrique des Jeux : <https://lafabriquedesjeux.seinesaintdenis.fr/cest-quoi-la-fabrique/>

96. Les comités technique et comités d'engagement dans le cadre de la coordination du relais de la flamme ne sont pas comptabilisés comme des « ateliers des villes ».



Opération En route vers les JOP 2024 animée par l'association Tous en Seine
© Fatima JELLAOUI / Département de la Seine-Saint-Denis

Si certains sujets polémiques en lien avec l'accueil des JOP ont occupé l'agenda médiatique dans le temps de la préparation de l'événement (questions des sans-abris, risques de gentrification des nouveaux quartiers aménagés, sentiment d'exclusion dans certains quartiers, désagréments quotidiens liés aux travaux, situation du collège Dora Maar de Saint-Denis, etc.), les mouvements de contestation aux Jeux ont eu une influence limitée en Seine-Saint-Denis. L'événement a en effet constitué une plateforme de mise en visibilité de leurs revendications pour certains groupes contestataires organisés (associations écologistes, syndicats, etc.) sans que de réels mouvements citoyens d'opposition au projet n'émergent. L'une des difficultés résidait dans l'harmonisation des réponses aux contestations dans un contexte multi-partenarial : le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis n'étant maître d'ouvrage que de peu d'aménagements à l'échelle du projet et rarement seul décideur de ses modalités. Certains acteurs à la posture critique vis-à-vis de l'impact des Jeux sur la Seine-Saint-Denis ont toutefois pu trouver un écho médiatique ou éditorial⁹⁷, comme les collectifs le Revers de la Médaille

et Saccage 2024⁹⁸, le Comité Vigilance JOP 2024 de Saint-Denis et sa porte-parole Cécile Gintrac, ou la journaliste Jade Lindgaard, invitée à venir présenter au Département son ouvrage *Paris 2024, une ville face à la violence olympique* dans le cadre des Midis du syndicat SUD 93, le 21 juin 2024 à Bobigny.

Des habitants satisfaits d'accueillir les Jeux sur leur territoire

L'existence de contestations portées par certains acteurs organisés peut être considérée comme marginale au regard de la satisfaction globale des habitants du 93 vis-à-vis de l'accueil des Jeux. Depuis 2016, le Département a conduit des enquêtes⁹⁹ afin d'identifier les attentes de la population et de mieux définir ses politiques d'accompagnement de l'événement. Une première enquête menée par Harris Interactive en 2018 révélait que **79% des habitants du 93 considéraient le fait d'accueillir les Jeux comme une « bonne chose »**, tandis que 71% anticipaient des conséquences positives pour la Seine-Saint-Denis. Cet a priori favorable s'expliquait par la perspective

97. Voir par exemple le n°16 de *Z Revue itinérante d'enquête et de critique sociale*, intitulée « Seine-Saint-Denis : faire corps face aux Jeux » (2023).

98. Voir à ce sujet Saccage 2024 : « Les JO ne peuvent pas être verts ». Propos recueillis par Benoît Hervieu-Léger, *Revue Projet*, 2023/3, n°394, p. 39-41.

99. Voir : Harris Interactive. *Compilation d'études réalisées dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques*. Septembre 2024. Rédaction : Jean-Daniel Lévy, Julien Potereau, Yanis Belghene. 78 p.

d'impacts économiques et d'opportunités d'emploi associés à l'événement. En revanche, seuls 31% des habitants pensaient qu'il serait facile d'obtenir des places pour assister aux épreuves, et 58% estimaient qu'ils pourraient utiliser les infrastructures olympiques après les Jeux (avec un taux globalement élevé chez les catégories aisées). Ces résultats ont permis de prioriser l'accès des habitants aux épreuves par l'achat de billets et la mise en œuvre d'une politique de distribution ciblant les publics les plus éloignés de l'événement (voir Partie IV, 3.). Parallèlement, ils ont renforcé l'engagement du Département à garantir des opportunités économiques et d'emploi pour la population locale, ainsi qu'à léguer des infrastructures bénéficiant à l'ensemble de la population. Cela a contribué à ce qu'en 2018, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis figure parmi les institutions auxquelles les habitants accordent le plus confiance pour conduire le projet (avec la Région Île-de-France et le COJOP).

En 2022, une seconde étude a été réalisée pour évaluer l'évolution de « la perception des JOP en Seine-Saint-Denis ». L'enquête a confirmé une opinion globalement favorable des habitants (82%), avec une majorité percevant des effets positifs sur le territoire : en premier lieu sur le plan de l'activité économique (80%), de la construction/rénovation d'infrastructures (73%), et de l'image du Département (61%). Bien que des enquêtes à long terme soient nécessaires pour évaluer l'évolution de la satisfaction, les premiers résultats d'une enquête flash réalisée par Harris Interactive à l'été 2024 viennent corroborer ces conclusions : **84% des habitants du 93 ont une image positive des Jeux**. Parmi les principaux traits d'image associés à l'événement, la dimension festive est celle qui fait le plus l'unanimité (91%), tandis que 81% des habitants se sont dit fiers d'accueillir l'événement. Ils ont globalement considéré l'événement (ambiance, sites de compétition, fluidité des transports, etc.) comme une réussite. En outre, 75% des personnes enquêtées ont noté un impact positif sur les infrastructures sportives en Seine-Saint-Denis, et 70% sur l'activité économique. Ces résultats s'expliquent en grande partie par l'engagement du Département dans ces domaines. En revanche, un nombre moins élevé d'habitants considère que l'événement améliorera directement leur qualité de vie individuelle ou leur pratique sportive. Cela souligne la nécessité de poursuivre les efforts amorcés par les Jeux à travers des politiques publiques de long terme, afin d'amplifier les bénéfices pour l'ensemble de la population.

Un travail sur l'engagement bénévole à travers les programmes des Volontaires des Jeux et des Relayers des Jeux

En tant que collectivité-hôte, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a souhaité s'engager sur la question du bénévolat dans le cadre de son programme Toutes et tous volontaires des Jeux. Cela s'inscrit dans un contexte où Paris 2024 a développé un programme massif de volontaires, par le recrutement de 45 000 bénévoles pour l'organisation des Jeux. Au-delà des besoins opérationnels liés à l'événement, le programme des volontaires visait en priorité trois objectifs de politiques publiques à l'échelle du Département :

- la **participation de la population aux Jeux**, à partir de l'idée que le volontariat pouvait constituer le principal levier d'engagement des habitants sur le territoire.
- le **développement des compétences**, dans une perspective d'employabilité et de parcours de réussite afin que l'expérience bénévole puisse constituer un levier de professionnalisation, notamment pour les jeunes.
- le **renouvellement et la valorisation du bénévolat** : à partir de l'idée que l'expérience de bénévole des Jeux pouvait être un moyen d'identifier des habitants disposés à entrer dans un parcours de bénévolat plus durable et faire le lien avec les associations (notamment sportives), du territoire.



Jeux d'eau au Parc des Jeux
© Nicolas MOULARD / Département de la Seine-Saint-Denis

Cela renvoie à la question fondamentale des déterminants de l'engagement bénévole : il s'agit de comprendre qui sont les volontaires des Jeux, mais également pourquoi ils s'engagent. Il convient également de dresser un premier bilan du programme du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis (105 bénévoles) et plus largement de la dynamique engagée par le Département sur cette question.

Objectifs et modalités du programme « Toutes et tous volontaires » du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

À travers son programme Toutes et tous volontaires, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis s'est donné un double objectif opérationnel, divisé en deux phases.

Phase 1 : permettre aux habitants de Seine-Saint-Denis d'intégrer les programmes de volontaires des collectivités et de Paris 2024

L'objectif était de « développer des actions locales pour identifier, préparer et accompagner de potentiels candidats », à partir de l'idée qu'il existait un risque que ce programme ne bénéficie pas pleinement aux Séquanos-Dionysiens. Il s'agissait également d'engager un travail sur le développement et la réutilisation des compétences post-événement, dans un contexte de clivages autour des programmes massifs de volontariat, parfois présentés comme du travail dissimulé. Un travail de **sourcing de publics jeunes**, de **formations et de missions** pour intégrer le programme des volontaires de Paris 2024 a ainsi été engagé entre janvier 2021 et 2023. L'ambition était de faire du programme un levier d'engagement de la jeunesse du 93 et que ces derniers puissent mettre leur expérience autour des Jeux au service de leur insertion professionnelle. Pour éviter les effets de concurrence avec d'autres collectivités, le Département a proposé un outil unique de sourcing (la plateforme Diagoriente) et travaillé en étroite collaboration avec les EPT et les villes, qui relayaient l'offre de formation du Département (notamment aux missions locales). Un pool d'environ **2 300 volontaires** a été identifié (800 éligibles mis en relation avec Paris 2024) pour intégrer le programme de 45 000 volontaires du

COJOP. **57% de ces volontaires étaient des étudiants ou des jeunes** entre 16 et 30 ans accompagnés (voir annexe 2), tandis que les trois villes de domiciliation les plus représentées¹⁰⁰ étaient Saint-Denis (232 personnes), Noisy-le-Grand (133) et Saint-Ouen-sur-Seine (60). Ils ont principalement bénéficié de formations au premier secours PSC 1 (17 sessions, 90 formés), à l'accueil de PSH (11 demi-journées de formation, 46 formés) et à la valorisation du territoire dans le cadre de l'accueil de public (4 sessions, 70 formés). La mise en relation (actée par la signature d'une convention de partenariat avec Paris 2024) a permis de **former 250 volontaires actifs**¹⁰¹ sur les années 2022 et 2023 dans le cadre de 12 événements dédiés.

À savoir : parmi les 250 volontaires formés, un groupe de 14 jeunes (entre 18 et 25 ans) a pu bénéficier d'une session de **formation « extraordinaire » dans le cadre d'un séjour en Grèce** en juin 2023. Cette mobilité, financée dans le cadre du programme Erasmus+ avait pour objectif de promouvoir l'Europe et son patrimoine culturel et de favoriser la rencontre entre jeunes Européens en s'appuyant sur le contexte des Jeux. Les bénéficiaires ont pu faire le lien entre l'histoire de la Grèce antique et celle des JO et participer à un chantier de cohésion culturelle. Ces jeunes ont pu mettre leurs compétences au service de leur professionnalisation, puisque quatre d'entre eux ont été recrutés en emploi par Paris 2024 pour coordonner des équipes de volontaires, tandis qu'une autre a signé un contrat d'alternance à la DJOP du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis dans le cadre du programme.

Phase 2 : recruter des volontaires pour le Parc des Jeux pour répondre aux besoins opérationnels de la programmation événementielle du Département

Dans un second temps, une **équipe de volontaires a été constituée spécifiquement pour les besoins du Département**. Pour accueillir et orienter le public des Jeux, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a établi son propre programme, en s'inspirant de celui de Paris 2024, mais avec une charte et des règles qui lui sont propres (5 jours et non 10 jours, etc.). **105 volontaires** ont été recrutés début 2024 et

100. Toutes les communes du 93 avaient au moins un résident intégré dans le pool de bénévoles mis en relation avec Paris 2024 par le Département.

101. 250 personnes proposées par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis à Paris 2024 se sont vu proposer une mission de bénévolat par le COJOP, sans qu'il soit possible de certifier que les 250 ont in fine bien effectué leur mission.



Parc des Jeux - Jour 7 © Nicolas MOULARD / Département de la Seine-Saint-Denis

missionnés sur le Parc des Jeux, et 92 d'entre eux ont été formés au cours de l'année 2023-2024, dans une logique de préparation et de montée en compétences. Ils ont principalement effectué des **missions d'accueil, d'animation sportive, et d'accompagnement des groupes** et des PSH pendant les Jeux. La majorité des volontaires sélectionnés ont suivi au moins une formation théorique¹⁰², tandis que certains ont eu l'opportunité de suivre des sessions complémentaires (mise en situation sur site, chefferie d'équipe, etc.). Les missions se sont principalement déployées au Parc des Jeux, principal site de célébration départemental à La Courneuve, entre le 25 juillet et le 8 août 2024.

Les bénévoles recrutés étaient aux **deux tiers des femmes** (68%), et la promotion était particulièrement intergénérationnelle avec un équilibre entre les classes d'âge. Si l'objectif initial était de toucher prioritairement la jeunesse, cela a eu des effets bénéfiques sur le plan opérationnel, par le partage d'expérience entre les bénévoles dans un souci de coordination des activités. Il est à noter que 55% des volontaires occupaient un emploi à temps plein (contre 5% sans emploi), ce qui confirme la tendance qui veut que les bénévoles soient plus diplômés que la moyenne de la population. Le **taux élevé d'étudiants** (19%) peut notamment s'expliquer par la période estivale de la mobilisation et le développement des formations dans

l'événementiel sportif. Les bénévoles du Parc des Jeux étaient à **70% des novices** (première expérience de bénévolat), ce qui est bien supérieur à la moyenne des bénévoles du secteur sportif, le plus souvent engagés dans d'autres associations. Enfin, les deux tiers des bénévoles résidaient en Seine-Saint-Denis (les autres étant en majorité des étudiants du 93 résidant en dehors du Département), principalement dans les villes de Saint-Denis et Saint-Ouen-sur-Seine.

Motivations, compétences et perspectives

Concernant les **motifs de l'engagement**, les résultats préliminaires d'une enquête réalisée par l'Université Gustave Eiffel auprès de 86 volontaires du Département donnent de premières indications. La motivation principale des volontaires semble tenir dans la **nature de l'événement – les Jeux Olympiques et Paralympiques – puisque 76% des répondants évoquent en priorité l'opportunité d'être associés à un moment unique**, tandis que certains (35%) évoquent le prestige des Jeux comme moteur de leur volonté de participer. La question de l'intérêt pour le sport est également revenue comme l'un des motifs prioritaires chez 60% des enquêtés, tandis que les questions d'attachement au territoire (national ou local) ont été évoquées, mais dans une moindre mesure.

102. Les principaux thèmes abordés étaient les suivants : compréhension de l'univers du bénévolat, règles de l'accueil du public, spécificité des PSH, langues étrangères, gestes qui sauvent, etc.

Par ailleurs, l'un des objectifs du programme était de permettre aux jeunes du territoire de **développer des compétences pour les valoriser dans le monde socio-professionnel**. Dans un contexte d'individualisation de la société, les bénévoles cherchent nécessairement à « tirer quelque chose » de leur expérience. Ces ressources peuvent être stratégiques (développement de compétences pouvant faciliter une professionnalisation future) ou symboliques (sentiment d'être intégré à une dynamique impactant positivement le regard sur soi-même, etc.). Le Département souhaitait ainsi accompagner les bénévoles dans la certification et la valorisation de leur expérience, pour qu'elle participe à leur insertion professionnelle. Les formations perçues comme les plus mobilisables dans la vie professionnelle (par exemple, le PSC1 qui génère un diplôme aux participants) sont celles qui ont connu le plus fort taux de participation. Ce travail s'est toutefois cantonné à l'organisation de sessions de formation, les contraintes opérationnelles (notamment temporelles) du projet JOP 2024 n'ayant pas permis d'engager le suivi individualisé initialement souhaité. Toutefois, les travaux sur les JOP ont montré que cet événement génère un engagement singulier, car basé sur un **équilibre entre intérêt et passion qui confère des ressources symboliques** à ceux qui s'engagent. Aussi, pour les volontaires engagés auprès du Département, **« avoir fait les Jeux » constitue une « ligne non négligeable sur un CV »**. Passé ce postulat, les résultats des différentes études engagées sur les déterminants de l'engagement des bénévoles des Jeux devront ainsi venir éclairer les décisions futures en matière de volontariat. C'est l'une des conditions pour que des politiques publiques assurent un héritage durable du programme *Toutes et tous volontaires* à l'échelle du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Les premiers résultats de l'enquête laissent à penser que la majorité des bénévoles sont des personnes qui se sont engagées « spontanément » en réponse à la singularité du contexte : l'accueil sur leur territoire du plus grand événement sportif international. En termes de perspectives, la dimension sportive des Jeux en fait un support de sociabilité potentiel pour faire de cette expérience un levier vers un engagement bénévole plus durable. Cependant, le caractère **ponctuel et événementiel des JOP** explique également la présence massive d'un bénévolat de spontanéité. Cela fait écho aux premiers résultats de l'enquête sur le potentiel de pérennisation des bénévoles : ces derniers donnent davantage à voir une **appétence pour les temps forts événementiels sur le territoire que pour les**

événements sportifs. En effet, 43% des volontaires enquêtés ont déclaré ambitionner d'être potentiellement bénévole pour la biennale interculturelle de Seine-Saint-Denis (le prochain événement d'envergure qui aura lieu au Parc Georges-Valbon à l'été 2025), une volonté supérieure à celle qui concerne d'autres GESI (prochains JOP, Coupe du monde de football, etc.) y compris ceux organisés sur le territoire (championnat du monde de natation) (voir annexe 3). Enfin, la deuxième tendance significative est que le **potentiel de pérennisation des volontaires interrogés est indécis**. La majorité des enquêtés (45%) déclarent en effet ne pas savoir si cette expérience va les amener à s'engager plus durablement dans des missions bénévoles à l'avenir (voir annexe 4). Autrement dit, la continuité de l'engagement des volontaires dépend en partie de celle de l'offre et de l'accompagnement du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Le réseau des relayeurs : une démarche d'engagement pour les agents de la collectivité

En marge du programme *Toutes et tous volontaires*, le Département a développé une démarche d'engagement pour les agents de la collectivité. Le Département a fait appel à **104 agents dits « relayeurs »**, recrutés progressivement dans le cadre de campagnes réalisées entre septembre 2022 et août 2024. Sous la coordination d'une alternante en charge du suivi de ce dispositif, les relayeurs ont pu suivre un parcours de formation, avec pour objectif de développer de nouvelles compétences (accueil de public, connaissance des JOP 2024, premiers secours, etc.). En tout, 14 sessions de formation leur ont été proposées pour une moyenne de 3,5 formations réalisées par agent. La majorité des missions réalisées ont été des missions d'information/présentation/promotion du projet JOP 2024 auprès de la population pendant différents temps :

- dans les parcs l'été en s'appuyant sur le kiosque, un outil mobile de présentation du projet JOP à la population.
- lors d'événements organisés sur le territoire, notamment par d'autres collectivités (Fête des Tulipes de Saint-Denis, Trail des Hauteurs, divers événements sportifs, etc.).
- dans les différents collèges de Seine-Saint-Denis.



Événement Relayeurs JOP © Nicolas MOULARD / Département de la Seine-Saint-Denis

En prévision de leur mobilisation pour les JOP, les relayeurs ont eu l'opportunité d'effectuer trois missions de bénévolat lors d'événements tests, dont l'un au CAO de Saint-Denis. La majorité des relayeurs (79) a travaillé au Parc des Jeux, en appui aux bénévoles du programme *Toutes et tous volontaires*, tandis que 25 d'entre eux ont été affectés au programme des volontaires de Plaine Commune¹⁰³. Les missions réalisées concernaient donc principalement l'accueil de public, l'animation et l'information sur le projet JOP. La spécificité de ce dispositif tient dans le fait que les missions sur lesquelles les relayeurs ont été mobilisés comptaient **pour des heures travaillées**. Cela leur a permis de réaliser des missions nouvelles pendant leur temps de travail et spécifiquement liées à l'accueil des Jeux sur le territoire. Cet aménagement du temps de travail s'inscrit dans un cadre plus large de promotion de l'engagement, voulu par le Département pour ses agents, et initié par le programme « agents volontaires ».

Concernant le profil des agents engagés, 79% sont des femmes, ce qui constitue une féminisation encore plus visible que chez les volontaires. De la même

manière, il est à noter une majorité de cadres (52% de catégories A, 22% de catégorie B et 26% de catégorie C). Il convient de souligner l'importante diversité des directions mobilisées, et surtout la très forte propension d'agents issus de directions « sociales » (enfance & famille, prévention et action sociale, handicap, insertion etc.), ce qui est logique en raison de leur poids dans les effectifs de la collectivité. En effet, 50% (51 sur 104) des relayeurs sont issus du « Pôle Solidarité » du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis. Des démarches d'évaluation plus approfondies permettent par ailleurs d'identifier **3 profils-types de relayeurs**¹⁰⁴ :

- 1/ des **agents à la « fibre sociale »**, le plus souvent des femmes issues du « pôle solidarité » du Département, dont l'engagement s'explique par une culture du bénévolat et une volonté d'aider à l'organisation de l'événement. Intégrer ce dispositif est généralement pour elles un moyen de rompre avec le quotidien (souvent fatigant) du travail avec des publics en difficulté sociale.
- 2/ des **agents « historiques »**, qui travaillent au

103. Ce programme était constitué de 340 agents de collectivités positionnés sur le « dernier kilomètre », c'est-à-dire l'espace public aux abords des sites de compétition.

104. Voir DAVID Léna (2024). *Les facteurs influençant l'engagement des agents du Département de la Seine-Saint-Denis au sein d'un dispositif sportif*. Mémoire de Master 2, Science du management et Métiers du Sport, ILEPS, 199 p.

Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis depuis plusieurs années ou dizaines d'années, habitent le plus souvent le territoire et se sont engagés avec la volonté première de valoriser la Seine-Saint-Denis et sa population. Ces agents ont un sentiment d'appartenance à leur territoire important et le dispositif des relayeurs constitue pour eux un moyen d'incarner leur engagement local.

- 3/ des **agents sportifs** (ou fans de sport), qui ont perçu le dispositif comme un moyen d'être intégrés à la dynamique de l'événement, avec pour volonté première d'y participer.

Ces profils-types correspondent à des tendances, certains agents se retrouvant à la frontière entre deux ou dans aucun des trois. De la même manière, le degré d'implication des agents dans le dispositif diffère sensiblement en fonction des profils. Le projet a eu un degré de satisfaction important chez les agents bénéficiaires et des réflexions ont été engagées à la DRH concernant la suite à lui donner.

Engager une programmation de l'Olympiade Culturelle en Seine-Saint-Denis

L'Olympiade Culturelle (OC) fait partie des figures imposées de chaque olympiade : il s'agit pour le pays hôte de donner à voir sa culture et son identité dans le cadre d'un programme dédié, pour accompagner l'événement. La Seine-Saint-Denis, territoire fort de sa jeunesse et de sa vitalité sportive et créative, s'est engagée pleinement dans ce projet dès 2020, aux côtés de Paris 2024. Le Département a souhaité inscrire cet enjeu dans son plan de mobilisation départemental des JOP, au titre de l'axe « Des jeux accélérateurs d'engagement », afin de valoriser la richesse culturelle de la Seine-Saint-Denis, faire émerger de nouveaux projets et synergies entre acteurs sportifs et culturels autour du dialogue art-sport et encourager la participation des habitants. L'OC en Seine-Saint-Denis a rassemblé un foisonnement d'initiatives, projets collectifs, expositions, démonstrations, représentations portés en collaboration avec

Paris 2024, la Ville de Paris, les acteurs et collectivités du département, et la direction régionale des affaires culturelles (DRAC). Cet engagement s'est notamment traduit par :

- environ **200 projets labellisés Olympiade Culturelle en Seine-Saint-Denis**, département qui représente 5% de l'ensemble des projets labellisés au niveau national¹⁰⁵.
- environ **50 projets accompagnés financièrement par le Département et Paris 2024** (avec l'appui de la DRAC) entre 2022 et 2024, dont :
 - 10 projets emblématiques et participatifs qui se sont déployés jusqu'à l'été 2024 ;
 - 15 résidences d'artistes et sportifs associés ;
 - 10 projets de territoire avec 6 villes de la Seine-Saint-Denis¹⁰⁶ par la signature de conventions de coopération territoriale.

Au total, ce sont **près de cinq millions d'euros qui ont été engagés en Seine-Saint-Denis depuis 2022, dont 2,5 millions d'euros du Département** (répartis sur trois exercices budgétaires), auxquels il faut ajouter une contribution DRAC de près d'1 million d'euros.

Retour sur les différents projets et réalisations

Le Département a joué son rôle d'assembler en réunissant très tôt les acteurs culturels pour travailler à leur appropriation de l'OC. L'ambition du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis était de porter des **projets participatifs, co-construits avec différents acteurs, ancrés dans le territoire, gratuits et déployés dans l'espace public**. L'identité visée était en premier lieu le dialogue des cultures pour faire valoir la diversité culturelle et l'identité du territoire. Parmi ces projets, trois sont particulièrement emblématiques par leur ambition.

105. À titre de comparaison, 28% des projets labellisés étaient localisés à Paris et 15% en Île-de-France (hors Paris et 93).

106. Un projet avec Bobigny, un avec Drancy, deux avec L'Île-Saint-Denis, un avec Montfermeil, trois avec Neuilly-sur-Marne et un avec Romainville.



Grande parade On ne va pas se défiler ! © Marie MAGNIN / Département de la Seine-Saint-Denis

• On ne va pas se défiler - Collectif La Beauté du Geste

Programmé sur trois ans, il s'agit du projet le plus emblématique de l'OC en Seine-Saint-Denis. Il a mobilisé de manière inédite toutes les grandes structures culturelles labellisées du spectacle vivant du territoire (MC93 à Bobigny, Théâtre Gérard Philipe à Saint-Denis, Théâtre de la Commune à Aubervilliers, Nouveau Théâtre de Montreuil), mais également des scènes conventionnées (Espace 1789 à Saint-Ouen, Théâtre Louis Aragon à Tremblay en France, Maison des jonglages et Centre culturel Jean Houdremont à La Courneuve) et le Centre National de la Danse à Pantin. En réflexion dès 2019 et lancé à l'été 2022, le projet repose sur des créations pluridisciplinaires auxquelles ont participé directement les habitants, en particulier les jeunes, aux côtés de partenaires associatifs, éducatifs et sociaux. Depuis le lancement du projet, le Département a engagé 350 000 euros, à parité avec Paris 2024 et la DRAC Île-de-France.

Différents objectifs significatifs étaient associés à ce projet : la visibilité en tant qu'incarnation de l'OC en Seine-Saint-Denis, la mobilisation des publics locaux, ou encore l'effet levier sur la capacité des structures à travailler de manière partenariale. **Le 23 juin 2024**, les

créations réalisées ont formé les différents segments d'une grande parade collective qui a réuni **1 500 participants (dont 1 200 jeunes) et environ 17 000 spectateurs entre Aubervilliers et Pantin**. Elle s'est déroulée dans un contexte à la fois favorable (beau temps) et singulier sur le plan politique (entre-deux tours des législatives suite à la dissolution de l'Assemblée Nationale et organisation d'une chaîne humaine du 93 le même jour). La démarche collective a été valorisée par un reportage documentaire diffusé sur France Télévisions le 29 août 2024¹⁰⁷. La préparation de ce projet a également fait l'objet d'un traitement médiatique, valorisant la diversité des parties prenantes et l'originalité d'une telle démarche, comme lors d'une répétition collective le 26 mai à Saint-Ouen¹⁰⁸. Des travaux d'évaluation et de capitalisation sur cette expérience ont été engagés dès l'après-Jeux, avec par exemple l'organisation d'un **atelier le 30 septembre 2024 au Théâtre Gérard Philipe de Saint-Denis** intitulé « Regards croisés sur les projets participatifs et culturels de mémoire dans le QPV de Saint-Denis : la parade « On ne va pas se défiler » en Seine-Saint-Denis ». Ce travail de retour d'expérience a permis de revenir sur les principales étapes du projet et de mettre en lumière l'effet de **levier des JOP sur l'ambition partenariale et financière**.

107. Voir : <https://www.francetelevisions.fr/et-vous/notre-tele/les-programmes-a-ne-pas-rater/on-ne-va-pas-se-defiler-32749>

108. Source : Le Monde. Paris 2024 : la Seine-Saint-Denis lance son Olympiade Culturelle. 27 mai 2024. Voir : https://www.lemonde.fr/sport/article/2024/05/27/paris-2024-la-seine-saint-denis-lance-ses-olympiades-culturelles_6235881_3242.html?lmd_medium=email&lmd_campaign=trf_newsletters_lmfr&lmd_creation=jeux_olympiques&lmd_send_date=20240602&lmd_email_link=jeux_olympiques_articles_semaine_lire_titre_3&M_BT=132102962860368



Nouvelles œuvres sur la Street Art Avenue © Nicolas MOULARD / Département de la Seine-Saint-Denis

Les acteurs de la culture se sont appropriés l'OC, qui a fait évoluer leurs habitudes (spectacle unique joué gratuitement dans l'espace public impliquant un temps de préparation conséquent), leurs relations de travail (importante transversalité, fonctionnement par comité de pilotage, etc.) et leur temporalité (sortir d'une saison programmatique et faire collectivement territoire pour faire naître un réseau). Le projet a également eu des effets sur les jeunes participants au projet en termes de participation à une expérience olympique, de travail sur le rapport au corps et au regard sur soi, d'intégration à un espace public élargi, etc. Des difficultés ont toutefois été soulignées en matière de mobilisation de certains publics scolaires. Il ressort enfin que le contenu et les effets du projet diffèrent largement selon les segments et les structures concernées, autrement dit des **« dynamiques locales »**¹⁰⁹. Cela s'explique notamment par la singularité des choix artistiques, esthétiques et stratégiques (publics-cibles, etc.).

• Cantate 2024

Le projet de Cantate 2024 a mis à l'honneur la diversité des langues et des patrimoines musicaux qui circulent en Seine-Saint-Denis. Ce projet participatif d'envergure a été imaginé par l'ensemble vocal **Sequenza 9.3**, un partenaire historique du Département en

matière de musique contemporaine, engagé en faveur de la démocratisation de la musique en Seine-Saint-Denis. Il s'agissait de produire un hymne interculturel mêlant des chants issus des diverses cultures présentes en Seine-Saint-Denis. Ces chants sont revisités par des amateurs et des professionnels, sur la base d'une composition originale commandée pour l'occasion à trois compositeurs contemporains : Laurent Durupt, Diana Soh et Alexandros Markeas. Le 9 juin 2024, **800 choristes enfants et adultes se sont produits à la Philharmonie de Paris**, sous la direction de Catherine Simonpietri, devant un public nombreux. Cela répondait à l'enjeu prioritaire d'utiliser le contexte des Jeux pour valoriser l'engagement d'un acteur artistique engagé sur le territoire, tout en répondant au positionnement du Département autour de l'idée « d'accueillir le monde ».

• Street art avenue

Ce projet est un héritage de l'Euro 2016. Il s'agit d'un parcours de cinq kilomètres destiné à tous les amateurs d'arts urbains, le long du canal Saint-Denis. La Street Art Avenue était pilotée par Plaine Commune¹¹⁰, en partenariat avec la Ville de Saint-Denis, la Ville d'Aubervilliers, la Ville de Paris, le Département de la Seine-Saint-Denis et Paris 2024. Enrichie chaque année de nouvelles œuvres depuis sa création, elle

109. Voir à ce sujet : CHARRIER, Dominique, JOURDAN, Jean, BOURBILLÈRES, Hugo, et al. L'impact social des grands événements sportifs : réflexions théoriques et méthodologiques à partir de l'Euro 2016. *Science & Motricité*, 2020, vol. 107, no 1, p. 3-15.

110. Pour plus de détails : voir Plaine Commune, service stratégie culturelle Bilan Édition 2024 – Street Art Avenue.

réunit plus d'une **quarantaine d'œuvres réalisées sur des supports variés** : silos d'usine, piliers d'auto-route, quais, maisons éclésiastiques, façades d'immeubles d'habitation, etc. L'enjeu étant d'événementialiser le lieu pour renforcer la dynamique de célébration, le Département est intervenu financièrement dans le cadre de commandes artistiques et de médiation pour décider des œuvres érigées dans l'espace public.

• **D'autres projets portés par les acteurs culturels du territoire^{III}**

En plus des projets emblématiques, le Département a soutenu de nombreux projets (le plus souvent en co-financement avec la Ville de Paris et la DRAC) dans le cadre de la labellisation Olympiade Culturelle :

Tableau : Quelques exemples de nouveaux projets structurants pour le Département

Unis Vers Elles	Unis Vers Elles	Projets socio-éducatifs en QPV	Projets socio-éducatifs en QPV
Odyssée	Le Petit Bain	Co-construction par des habitants et artistes d'embarcations flottantes dans le cadre de chantiers participatifs	Intégration de certains publics prioritaires à la conception de projets culturels bien que sa dimension assez localisée et consommatrice en ingénierie ait induit certaines difficultés de fonctionnement
Cycle des veilleurs	WLDN	Projet d'intégration des habitants à la dynamique de transformation urbaine, co-conçu avec la chorégraphe australienne Joanne Leighton	Si le projet a mobilisé environ 750 personnes pour un remplissage optimal de ses créneaux de mise en œuvre, il s'est heurté à certaines difficultés comme son éloignement (temporel et symbolique) de la dynamique olympique et sa difficulté à attirer d'autres publics que des cadres.
Cité des marmots / minots	Villes des musiques du monde	Travail autour des musiques du monde avec Angélique Kidjo et coopération avec la Ville de Marseille	Concert final au théâtre du Châtelet avec un chœur de 500 élèves de la Seine-Saint-Denis
Des Spores	Compagnie DCA P. Découflé	Dialogue insolite entre art et sport : conception d'ateliers coordonnés par Philippe Decouflé (directeur des cérémonies d'ouverture des Jeux d'Albertville 1992)	Ateliers organisés en 2023 et 2024 dans différents lieux et cadres, notamment les parcs de la Seine-Saint-Denis l'été
Fratellini Circus Tour	Académie Fratellini	Installation de cirque itinérante investissant le territoire et ses espaces publics	Cinq escales de deux semaines à un mois au cœur des quartiers des villes de la Seine-Saint-Denis : ateliers de pratique, création de spectacle, rencontres avec des artistes circassiens, etc.
French Touch	Garde-Robe	Week-end d'activation dans différentes villes de la Seine-Saint-Denis : ateliers et battles de danse	Actions ponctuelles dans le cadre de coopérations territoriales, principalement sur les territoires de Paris Terre d'Envol et Grand Paris Grand Est

III. Tous financés par Paris 2024 et le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.



Concert-spectacle La Symphonie des Nouveaux Mondes © Bruno LEVY / Département de la Seine-Saint-Denis

• L'appel à projets résidence « art & sport »

En collaboration avec la Ville de Paris, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a conçu un appel à projets pour permettre à la fois à des artistes d'effectuer des résidences de création et de recherche en milieu sportif et à des sportifs de s'immerger au sein des structures culturelles. Le Département a engagé 80 000 euros par an (parmi les 360 000 euros annuels de l'appel à projets) et contribué aux sélections sur des critères thématiques en fonction du domaine artistique (écriture, spectacle vivant, etc.), de la discipline sportive, et des thématiques portées (inclusion, égalité femme-homme, etc.). Cela a permis de mobiliser des acteurs a priori peu mobilisés, dans des secteurs comme la littérature ou le cinéma. L'un des déséquilibres du programme réside dans l'implication des acteurs sportifs dans des projets qui émergent le plus souvent des structures culturelles (Chroma, Théâtre Le Colombier Langajà, Kivuko Compagnie, Cinémas 93, Le 6B, Les Affranchis, etc.).

• Des projets qui témoignent d'un engagement en propre du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

De nombreuses initiatives labellisées ont été portées ou financées en propre par le Département. C'est le

cas du projet **Divertimento « musique & sport »** de Mourad Merzouki, qui a donné lieu à un spectacle à la Philharmonie de Paris en octobre 2023. Il s'agit d'un projet emblématique de concert avec l'orchestre star de la musique classique en Seine-Saint-Denis, avec la volonté d'utiliser les Jeux comme un moyen de créer du lien entre la musique classique et le breakdance. L'enjeu pour la majorité des projets non-financés par Paris 2024 était de s'inscrire tout de même dans une dynamique olympique en adaptant les contenus à l'événement et bénéficiant du label OC dans un souci de valorisation. C'est notamment le cas d'expositions comme **La Mécanique de l'Exploit : le Corps à l'Épreuve du Sport** au Musée Paul Éluard de Saint-Denis (mai à novembre 2024)¹¹² ou **Figures militantes du sport populaire** au Campus Condorcet (novembre 2023 à avril 2024)¹¹³. Cette dernière exposition visait à utiliser la fenêtre des Jeux pour raconter l'histoire de personnalités sportives engagées dont certaines sont liées à la Seine-Saint-Denis (Rino Della Negra, André Lurçat, Alice Milliat, Adrienne Bolland, etc.). L'accompagnement de ces démarches revêtait une forte dimension éducative par le biais de la médiation, en faisant le lien avec l'éducation artistique et culturelle dans les collèges.

D'une manière générale, de nombreux dispositifs et actions existants ont été adaptés à la dynamique des

112. Voir : <https://musee-saint-denis.com/event/la-mecanique-de-l-exploit-le-corps-a-lepreuve-du-sport/>

113. Voir : <https://sportpopulaire.campus-condorcet.fr/>

JOP avec pour objectif de faire de **l'événement un levier de politiques publiques transversales sur les questions de culture, de sport ou encore de patrimoine**. Dans ce cadre, le label OC a servi à la fois de catalyseur, d'outil d'engagement et surtout de mise en visibilité de l'ensemble des démarches engagées dans ces différents champs. Malgré une logique très événementielle et l'arrêt de la marque « Olympiade Culturelle » de Paris 2024, plusieurs initiatives menées en Seine-Saint-Denis pourraient perdurer, à travers la continuité d'appels à projets, de nouvelles collaborations, ou encore la coloration des dispositifs

de résidence. L'impulsion donnée par les Jeux a par exemple contribué à la conception d'une nouvelle stratégie départementale autour du hip-hop. Enfin, l'un des enjeux de l'OC était de **contribuer, sur le plan symbolique, aux objectifs de réduction de la frontière entre Paris et la Seine-Saint-Denis**. Si le nombre important de projets co-portés et/ou co-financés entre le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et la Ville de Paris constitue un indicateur en ce sens, il convient nécessairement de poursuivre cette dynamique pour que des effets à long terme puissent être observés.

L'effet de levier des JOP 2024 sur les politiques patrimoniales du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis.

Les JOP ont eu un impact significatif sur les politiques patrimoniales du Département de la Seine-Saint-Denis. Plusieurs initiatives ont permis de produire une connaissance approfondie du territoire et de valoriser son patrimoine. Des projets comme le travail scientifique sur l'ouvrage *Sport et architecture en Seine-Saint-Denis : Les équipements sportifs de la banlieue du Nord-Est parisien* (publié en 2017) et l'organisation du jeu de piste *De Visu* en 2015 ont permis de découvrir le patrimoine sportif local à l'occasion des Jeux. Des fouilles archéologiques ont également été lancées, comme dans le cadre de la reconversion de la Piscine de Marville ou pour la programmation du PRISME au Stade de La Motte. Le financement de la **tribune d'honneur du Parc des Sports de Marville**, grâce au Loto du Patrimoine, a permis de préserver des édifices importants. Le Département a également soutenu des projets artistiques, tels que la commande « Récit des Jeux », qui vise à documenter les Jeux à travers le regard des artistes. D'autres dispositifs ont été créés dans le cadre de l'art dans l'espace public, avec un budget de 5 à 6 millions d'euros, pour enrichir la question olympique. Les **expositions** jouent également un rôle clé dans la transmission autour des Jeux. Parmi les événements soutenus par le Département, on trouve l'exposition *Histoire, sport & citoyenneté* de la CASDEN, ainsi que l'exposition *Paris 1924-2024 : les JO Miroir des sociétés* au Mémorial de la Shoah de Drancy, qui évoque des figures emblématiques du sport, comme Alfred Nakache et Alice Milliat, ou encore l'histoire des Jeux Paralympiques. Le Département a également soutenu d'autres projets, comme

l'exposition *Figures militantes du sport populaire* à Condorcet, qui retrace l'engagement de personnalités sportives comme Rino Della Negra ou André Lurçat. Ces événements visent à valoriser l'histoire du sport populaire et à inscrire les Jeux dans une dynamique éducative et mémorielle. En parallèle, des **initiatives d'éducation artistique et culturelle** et **d'éducation aux médias et à l'information** sont menées auprès des collégiens, notamment à travers des parcours, résidences artistiques et ateliers. Ces projets permettent de lier l'histoire des Jeux à des enjeux éducatifs, en faisant des Jeux un levier pour la transmission de valeurs et de récits sur le territoire. Un exemple notable est le travail réalisé avec des jeunes autour de la figure de Bougherra El Ouafi, le premier athlète africain indigène médaillé olympique, enterré à Bobigny. Ces initiatives visent à légitimer l'événement tout en offrant une perspective éducative et historique à long terme. Les JOP ont donc représenté une occasion unique de valoriser le patrimoine, de soutenir des initiatives artistiques et culturelles, et d'engager les habitants dans une réflexion collective sur leur histoire et leur avenir.



Indicateurs d'évaluation et perspectives

L'ampleur du programme et de son déploiement en Seine-Saint-Denis pose de nombreuses questions pour son évaluation. Les éléments de bilan précités donnent à voir l'envergure de l'accompagnement du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, qu'il s'agisse de projets de célébration à vocation « festive » ou de soutien aux actions en réponse à des objectifs de politiques publiques. L'effet le plus visible semble résider, comme dans d'autres champs, dans **l'usage des Jeux comme un levier de co-financement et de mise en visibilité des acteurs**. Cela s'est traduit par des possibilités de financement « extraordinaires » pour de nombreux porteurs de projets culturels, ce qui pose de nombreux enjeux en termes de capitalisation pour assurer un héritage durable. Les futures politiques publiques pourront alors se nourrir des nombreuses démarches d'évaluation de l'Olympiade Culturelle engagées à différentes temporalités et échelles (voir annexe 10). En s'appuyant sur l'ensemble de ces démarches, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis va porter un travail d'évaluation de l'OC en Seine-Saint-Denis, articulé autour de trois objectifs et impacts à évaluer.

1/ La mobilisation et coopération des territoires et des acteurs : comment l'OC catalyse-t-elle les acteurs culturels et territoriaux de la Seine-Saint-Denis ? Il s'agit notamment d'identifier les nouvelles coopérations directement liées à l'OC et comprendre ce qu'elles ont permis / pourraient permettre de réaliser en héritage pour satisfaire les objectifs de politiques publiques du Département. Cela passe par une analyse approfondie de la gouvernance de l'OC et, de fait, des relations entretenues entre le Conseil départemental et de nombreux acteurs (Paris 2024, partenaires culturels historiques, nouvelles associations, EPT et villes de la Seine-Saint-Denis, Ville de Paris, services déconcentrés de l'État, etc.).

2/ La diversification et la participation des publics : l'OC a-t-elle constitué un levier nouveau de mobilisation des publics à l'échelle du Département ? Quels types de publics ont principalement participé, et notamment quelle place pour la jeunesse ? Ces questions renvoient à des enjeux comme la participation des habitants au projet, à la fréquentation des temps de restitution, ou encore à l'appropriation de l'espace public par les acteurs locaux.

3/ L'innovation en matière de politiques publiques :

l'OC a-t-elle permis de toucher de nouveaux territoires et de mettre en lumière de nouveaux enjeux à l'échelle des politiques publiques départementales ? A-t-elle permis de faire évoluer les liens existants entre art et sport, ou plus largement entre culture et sport sur le territoire ?

Pour ces trois indicateurs, l'un des enjeux consistera notamment d'identifier la place exacte des JOP 2024 dans les projets et actions portés dans le cadre de l'OC.

2. Célébration des Jeux et participation des habitants

L'un des objectifs prioritaires pour le Département était que les Jeux soient une « grande fête populaire, qui déborde des lieux de compétition pour permettre aux habitants de la Seine-Saint-Denis d'y prendre toute leur part ». L'ambition était ainsi de proposer des événements célébrant l'olympisme et le paralympisme tout au long de la préparation des Jeux par une programmation ambitieuse. Dans ce cadre, le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a déployé une stratégie de célébration, avec pour objectif de porter des temps forts préfigurant l'événement, en lien avec ses différents partenaires institutionnels.

Cette stratégie s'appuie sur plusieurs axes :

- l'organisation d'événements de préfiguration des JOP 2024, à la fois dans un but d'engagement et de célébration.
- l'accueil du relais de la flamme olympique (RFO) les 25 et 26 juillet 2024 et de la flamme paralympique le 27 août 2024 sur le territoire.
- l'accompagnement financier des sites de célébration des villes : les Clubs 2024, dans une optique de mobilisation locale autour des Jeux et de développement d'une offre de célébration de proximité.
- l'opération d'un site de célébration départemental au Parc Georges-Valbon, ouvert 17 jours et avec une dimension d'éco-responsabilité affirmée et une programmation sportive, culturelle et festive (dont six soirées exceptionnelles gratuites avec concerts).

De premiers éléments de bilan peuvent ainsi être présentés, en complément de l'étude commandée par le Département sur « l'impact social des JO en Seine-Saint-Denis ». Cette dernière propose une analyse approfondie des points d'impact et une cartographie de la fête sportive dans le 93.

Préfigurer l'accueil des JOP et asseoir la place du sport

Dans une logique d'engagement et de mobilisation de la population locale, le Département s'est investi dans la préparation de l'événement. Il s'agissait de travailler à la préfiguration des JOP avec différentes catégories de publics et en mobilisant différents outils.

Des événements de préfiguration des JOP

- **Un effet de levier sur le soutien aux manifestations sportives et sur l'animation sportive du territoire**

Dès l'annonce de l'accueil de l'événement, le Département s'est muni d'un dispositif spécifique de soutien aux manifestations sportives en lien avec les JOP. Il a accompagné des structures ayant créé de nouveaux événements dans la perspective des Jeux ou ayant fait évoluer leur programmation événementielle pour l'adapter à l'accueil futur de l'événement. Cette ambition a fait évoluer les dispositifs de droit commun du service des sports et des loisirs, en renforçant la part des acteurs accompagnés dans le cadre de son soutien initial aux manifestations sportives. L'adaptation la plus significative concerne le dispositif le Bel été, qui



consistait historiquement en la programmation d'animations sportives dans les parcs du Département avec l'appui des partenaires associatifs du Département (CDOS 93, FSGT 93, Humanitaria, etc.). À partir de 2021, au moment des Jeux de Tokyo, le Bel été a été renommé Bel été solidaire et olympique (BESO) et sa programmation réorientée dans une optique de mobilisation autour des JOP. De nouvelles disciplines sportives présentes aux JOP ont été proposées, dans le but d'utiliser les Jeux pour faire découvrir une importante variété d'activités sportives à la population.

• Journée Olympique 2022 au Stade de France

Depuis 2017, Paris 2024 célèbre les Jeux à l'occasion d'une journée olympique organisée chaque 23 juin. Le Département s'est engagé dans cette dynamique, en premier lieu lors de l'édition organisée en 2022 au Stade de France. À cette occasion, 40 000 m² de pistes et terrains de sport ont été aménagés pour que la population découvre et s'initie à la pratique de **33 sports olympiques et paralympiques** au programme des JOP 2024. Cette journée organisée par Paris 2024 (avec le soutien financier du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis) a constitué un moment de visibilité important pour le projet JOP en Seine-Saint-Denis. Il s'agissait d'un temps de lancement et de préparation, dans un contexte fragilisé par les événements survenus au Stade de France un mois plus tôt, lors de la finale de la Ligue des Champions.



Journée Olympique au Stade de France
© Nicolas MOULARD / Département de la Seine-Saint-Denis

En tout, **22 000 personnes** ont participé à cette journée avec un pic d'affluence d'environ 5 000 personnes en simultanée. Un sondage mené par le Département auprès de 300 participants permet d'estimer une répartition quasi égale entre des Séquano-Dionysiens (33%), des gens venus de Paris (35%) et des habitants du reste de l'Île-de-France (27%). Parmi le tiers de participants habitant le 93, seuls 11% habitaient Plaine Commune, ce qui témoigne de la capacité de mobilisation du Département sur l'ensemble de son territoire. Parmi les 25 prestataires (logistique, sécurité, restauration, etc.), 16 d'entre eux étaient issus de la Seine-Saint-Denis.

Le Département a accompagné la programmation sportive effectuée par les fédérations et comités, et a engagé un travail d'accompagnement des publics (mise à disposition de 16 cars de transport depuis les villes¹¹⁴, subventions de départs groupés sous forme de balade, etc.) pour qu'ils puissent profiter de cet événement en accès libre. En somme, cette journée a joué un rôle stratégique de **prise de conscience et de crédibilisation du projet JOP en Seine-Saint-Denis**. Elle a largement préfiguré les festivités organisées pendant les Jeux par la concentration d'activités dans un lieu exceptionnel, assorti d'une programmation sportive et culturelle et de la présence d'athlètes. L'effort de communication engagé par le Département aux côtés de ses partenaires a participé à d'importantes retombées médiatiques (environ 200 articles de presse, 65 millions d'impressions, etc.). Cela a, enfin, été un



Bel été solidaire piscine Marville © Bruno Levy - Département de la Seine-Saint-Denis

¹¹⁴. Les 16 cars sont partis au départ de 13 villes et ont transporté 960 personnes vers le Stade de France.

moment important de mise en lumière d'enjeux opérationnels liés aux sites de célébration (activités plus ou moins fréquentées, importance d'anticiper la coordination avec certains partenaires sportifs ou institutionnels, etc.).

• La semaine olympique et paralympique

La SOP est un événement national porté par Paris 2024 et l'Éducation nationale. Il vise à favoriser l'appropriation des JOP par la jeunesse – les scolaires et étudiants – grâce à une programmation annuelle lors du mois d'avril. Le Département a souhaité s'appuyer sur ce cadre pour renforcer son travail de mobilisation, notamment auprès des collèves (voir Partie II). Chaque année, des actions à destination de maternelles, d'écoles élémentaires, de collèves, de lycées, d'universités ou d'autres types d'établissements scolaires ont mobilisé un public nombreux. En ce sens, la SOP a constitué l'un des premiers vecteurs d'engagement dans l'événement pour les acteurs éducatifs. Par sa reconnaissance progressive et sa force de mobilisation, elle a été appréhendée comme un outil au service d'autres objectifs de politiques publiques : labellisation *Génération 2024, 30 minutes* d'activité sportive, billetterie sociale, etc. Le tableau ci-dessous démontre que l'engagement des établissements a été croissant, avec une mobilisation particulièrement visible sur les années 2023 et 2024. Les collèves de la Seine-Saint-Denis ont été pleinement intégrés à cette dynamique, puisque près de la moitié d'entre eux ont participé à la SOP 2024.

La SOP en Seine-Saint-Denis

Année	Nombre d'établissements de la Seine-Saint-Denis portant des actions/projets pendant la SOP	Dont collèves
2019	26	12
2020	58	15
2021	35	13
2022	58	21
2023	133	47
2024	235	52

• Urban Youth Games

Le Département a également accueilli le 31 mai 2024 les *Urban Youth Games* ou « Jeux de la jeunesse urbaine », un événement sportif inclusif rassemblant au Parc des Sports de Marville **800 collèves de la Seine-Saint-Denis et 1 000 élèves originaires de toute la Belgique**. Initiés à Molenbeek en 2019 par Jacques Borlée¹¹⁵, les UYG visent à sensibiliser les jeunes à l'inclusion et la lutte contre les préjugés par l'organisation d'événements sportifs à différentes échelles (locale, régionale, nationale). Depuis 2019, 195 écoles issues de toute la Belgique ont participé aux événements d'*Urban Youth Games*, soit près de 15 000 enfants. En 2023, le Département a envoyé une classe de collèves du collège Jean-Baptiste Clément de Dugny en Belgique pour participer à l'un de ces événements. Cet événement a ainsi offert l'opportunité aux jeunes de se rencontrer autour de découvertes d'activités physiques et inclusives. Elle a constitué un levier de participation des jeunes de quartiers prioritaires à l'expérience des Jeux.



Urban Youth Games à Marville
© Nicolas MOULARD / Département de la Seine-Saint-Denis

• La préparation par des « événements test » (Test events)

Dans le but de satisfaire au mieux les objectifs de participation, de mobilisation et d'accueil des Jeux, le Département s'est engagé sur la question des « test events » : des événements identifiés par Paris 2024 comme des préparations aux épreuves olympiques. Chacun des événements identifiés a permis de travailler autour de la venue d'un groupe de publics spécifiques, avec des volumes bien moindres que ceux envisagés pour la billetterie sociale. Au total, **341 personnes**¹¹⁶ (voir annexe 4) ont participé :

115. Ancien athlète belge. Entraîneur de l'équipe nationale belge de relais.

116. 235 PSH, 32 bénéficiaires du RSA, 64 membres de clubs sportifs, 10 collèves.

- à la Coupe internationale de rugby fauteuil à la Paris Bercy Accor Arena (18 au 22 octobre 2023) ;
- au *Redbull BC One Breakdance* à Roland Garros (21 octobre 2023) ;
- au meeting de Paris Athlétisme Indoor à Paris Bercy Accor Arena.

Le principal événement ayant servi de test de mobilisation a été la semaine test du CAO, qui a réuni du 3 au 10 mai la Coupe du monde de natation artistique, les championnats de France et des matchs de water-polo (notamment un match amical France-USA) et un Open de plongeon. Cette semaine a permis aux bénéficiaires de billets d'assister à des événements méconnus, dans une logique à la fois d'intégration et de préfiguration de leur expérience olympique.

• Les tournées du kiosque des JOP 2024

Dans un souci d'information et de mobilisation de la population autour du projet JOP, le Département s'est doté d'un **kiosque mobile** un an avant le début de l'événement. Il s'agissait d'un véhicule remorquable, déployable partout sur le territoire et intégrant différents outils de présentation des Jeux en Seine-Saint-Denis (visuels cartographiés, jeux numériques, vidéos, goodies, *photobooth*, etc.). Animé par des agents du Département, le kiosque a été installé sur des sites stratégiques à des moments opportuns pour que les habitants en profitent :



Rentrée sportive au collège Aretha Franklin de Drancy
© Nicolas MOULARD / Département de la Seine-Saint-Denis

- Dans les parcs départementaux (Georges-Valbon à La Courneuve, Parc de la Bergère à Bobigny, Parc du Sausset à Villepinte, Parc de la Poudrerie à Vaujours/Livry-Gargan, Parc départemental de L'Île-Saint-Denis, etc.).
- Lors d'événements municipaux (Fête des Tulipes de Saint-Denis, forums des associations, etc.) et départementaux (inaugurations d'équipements, tournoi des agents du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis, etc.).
- Dans les établissements scolaires et universitaires (rentrées des classes de collège, Université Sorbonne Paris Nord, etc.).
- Sur les sites de célébration pendant les Jeux (Clubs 2024 des différentes villes, présence durable au Parc des Jeux, etc.).

En 14 mois d'utilisation, le kiosque a été **déployé 38 fois¹¹⁷ dans 22 villes du territoire**, pour un total de 58 jours d'utilisation. Le déploiement du kiosque a permis d'atteindre une variété d'habitants (familles, sportifs, scolaires, usagers, seniors, etc.) au plus près pour leur présenter le projet et les sensibiliser à son impact sur le territoire.

Les relais des Flammes olympique et paralympique

Le Département a accueilli le relais de la flamme **pendant deux jours et demi : un jour et demi les 25 juillet et 26 juillet matin pour le relais de la flamme olympique (RFO), et le 27 août pour le relais de la flamme paralympique**. Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis a bénéficié de son statut de collectivité-hôte pour accueillir cet événement médiatique à des moments particulièrement stratégiques, les dates du 25 et 26 juillet 2024 correspondant à l'ouverture des JOP 2024 en France.

¹¹⁸ Le parcours a été conçu en collaboration avec Paris 2024, avec pour objectif premier de **mettre en visibilité les principaux points d'intérêt du Département** : en premier lieu ses sites iconiques et monuments historiques (Basilique de Saint-Denis, Stade de France, etc.), mais également son patrimoine industriel et naturel ou encore ses quartiers populaires. L'un des enjeux était également d'assurer un **équilibre territorial** dans le parcours en traversant les quatre

117. 15 sorties en 2023 et 23 sorties en 2024.

118. Voir à ce sujet : Bourbillères, H. (2024). Who still wants the Olympic Flame ? Analysing the implementation of the Olympic Torch Relay of Paris 2024. *International Journal of Sport Policy and Politics*, 1-26.



Arrivée de la Flamme Paralympique à Bobigny © Bruno LEVY / Département de la Seine-Saint-Denis

EPT et de nombreuses communes. La sélection des villes traversées a résulté du souhait de l'exécutif de traverser un maximum de villes non hôtes, afin que ce moment soit accessible à tous les habitants du territoire, tout en prenant en considération les contraintes logistiques et médiatiques (fonctionnement par segment, diffusion sur la plateforme FranceTV.fr, etc.) liées à l'événement.

Au total, **29 villes ont été concernées** et ont réussi à mobiliser un public nombreux, créant un véritable engouement populaire au début des Jeux. Le Département a également accueilli deux soirées d'allumage de la Flamme, l'une le 25 juillet au Parc Georges-Valbon de La Courneuve, l'autre le 27 août à Bobigny, sur le parvis du PRISME. Ces temps particulièrement médiatiques ont mobilisé de nombreuses personnalités publiques, que ce soit dans le cadre de concerts (Gazo et Adèle Castillon le 25 juillet, Pierre de Maere et Imen Es le 27 août) ou des relayeurs de la flamme (Snoop Dog, Pharell Williams, Sarah Ouhramoune, Lilian Thuram, Muriel Hurtis, Jean-Jacques Mormeck, Ban Ki-moon, Antoinette Nana Djimou, Sandrine Martinet, Charles-Antoine Kouakou, etc.).

Deux soirées exceptionnelles les 25 juillet et 27 août 2024

Les deux «soirées étape» de la flamme ont été utilisées dans toute leur puissance médiatique et de communication et ont permis :

- 1/ de lancer le principal site de célébration du Département, le Parc des Jeux.
- 2/ de mettre en valeur un équipement sportif inclusif, principal héritage des Jeux Paralympiques.

La soirée du 25 juillet 2024 représentait le point de départ des JOP 2024 et, dans le même temps, du Parc des Jeux la veille de la cérémonie d'ouverture. L'arrivée de la flamme a été un moment symbolique important, puisque l'ancien footballeur Lilian Thuram a allumé le chaudron olympique en compagnie d'une jeune séquanodionysienne, devant de nombreux habitants du territoire. La séquence a été retransmise en direct sur la plateforme de France Télévisions et a occasionné **110 retombées médiatiques** dans la presse écrite et audiovisuelle entre le 23 et le 25 juillet. Au total, **17 000 personnes** étaient présentes à ce temps fort, dont 10 500 pour le concert Coca-Cola d'Adèle Castillon et Gazo.

La soirée du 27 août 2024 à Bobigny a réuni **4 500 personnes** en tout avec un pic à 2 700 personnes en simultané, pour une jauge de 5 000 personnes. Il s'agissait de l'unique concert du Coca-Cola Music Tour proposé dans le cadre de la flamme paralympique. Cela a accentué la place donnée à la Seine-Saint-Denis dans le projet Jeux, avec l'accueil de deux des six concerts du principal partenaire du relais. Le fait que l'équipement ne soit pas terminé pour l'arrivée de la flamme paralympique a été appréhendé comme une réelle contrainte par rapport aux objectifs du Département (valorisation de l'équipement pour incarner l'héritage des Jeux Paralympiques). L'événement a cependant permis de faire visiter le PRISME à des délégations d'élus ou de partenaires, y compris étrangers, en avance de phase par rapport à la livraison de l'équipement. Elle a contribué à la visibilité de ce futur équipement paralympique avec 30 occurrences médiatiques entre le 26 et le 28 août.

Un rôle de chef de file auprès des villes pour le Département

Le **Département a copiloté avec Paris 2024 et la Préfecture de Seine-Saint-Denis un comité technique et un comité d'engagement**, avec pour objectif d'engager progressivement les villes dans le projet. Ces dernières avaient des points d'attention particuliers liés en premier lieu à la sécurité (mobilisation de

la police municipale) et la logistique (mise à disposition du centre de relayeurs, de moyens humains en période estivale, etc.). À l'approche de l'événement, le Département a joué le rôle d'interface entre la préfecture (qui a validé les parcours, défini les conditions de la sécurité, etc.) et les villes (qui se sont chargées d'animer l'espace public). En résumé, l'accueil du RFO a nécessité la participation des villes via la mise à disposition de centres d'accueil pour les relayeurs, et la pose de barrières aux principaux carrefours. Le dispositif de sécurité autour du relais de la flamme était entièrement pris en charge par l'État, parfois complété par un dispositif de police municipale, tandis que le Département a dégagé une personne à temps plein pour la coordination du travail avec les villes, la préfecture, et l'organisateur, Paris 2024.

Le soutien du Département aux Clubs 2024 et la relation aux communes

Le Département a soutenu financièrement et en ingénierie la mise en place des **Clubs 2024** (sites de célébrations labellisés par Paris 2024) afin d'accompagner les villes à la mise en place des lieux de célébration de proximité et les aider à faire rayonner l'événement sur l'ensemble du territoire départemental durant l'été 2024. Au total, **24 clubs 2024 ont été mis en place par les villes**, dont 18 ont été financés par le Département pour un montant de 472 000 euros sur les exercices budgétaires 2023 et 2024. **La Seine-Saint-Denis était le département en France comportant le plus grand nombre de Clubs 2024**. Il est à noter que les Clubs 2024 portés par des collectivités hôtes des Jeux¹¹⁹ n'ont pas été accompagnés financièrement par le Département dans un objectif de rééquilibrage territorial. Il était obligatoire pour être labellisé de diffuser les épreuves olympiques sur un écran financé par le Département (voir annexe 6).

Le bilan de fréquentation de ces sites a été reçu positivement. En tout, **300 000 personnes ont été recensées par l'ensemble des villes**, malgré des chiffres et taux de fréquentation inégaux selon les sites. Au-delà des données de fréquentation, certaines villes se sont pleinement saisies de cette opportunité pour concevoir une programmation d'animations estivales centrée autour des Jeux (diffusion des épreuves, célébration de l'olympisme) et du sport



Club 2024 | Épinay-sur-Seine © Marie MAGNIN / Département de la Seine-Saint-Denis

119. Il s'agit précisément de la Station Afrique de L'île-Saint-Denis située sur le complexe sportif Robert César, du Green Club d'Aubervilliers au Square Eli Lothar, du Playground du Parc de la Légion d'Honneur de Saint-Denis, du Stadium du bassin de la Maltournée de Saint-Denis, et du Clubs 2024 du Stade Pierre Lacans de Villepinte.



Ouverture du Parc des Jeux à La Courneuve © Nicolas MOULARD / Département de la Seine-Saint-Denis

(initiation à la pratique, découverte de nouvelles disciplines, etc.). Si certains sites sur Plaine Commune ont eu une fonction plutôt axée autour de la diffusion des épreuves (proximité des sites impliquant la présence de touristes et spectateurs), les sites les plus éloignés (Clichy-sous-Bois, Livry-Gargan, Tremblay-en-France, etc.) ont mobilisé un **public local et familial dans une optique d'animation du territoire par la pratique sportive**. Certaines villes ont donné une identité internationale à leur Club 2024, parfois pour en faire un levier de coopération décentralisée (Tremblay-en-France et sa Maison de Cuba, *Africa Station* à L'Île-Saint-Denis, etc.). L'espace était le plus souvent structuré par les activités sportives l'après-midi et par la diffusion des épreuves (ou d'autres activités culturelles) le soir. De nombreuses villes ont organisé des déplacements à la journée au Parc des Jeux avec des groupes de jeunes. Cette expérience constitue un support de réflexion pour plusieurs communes quant à leurs futures animations estivales. Si la programmation des Clubs 2024 a attiré un public mixte, plusieurs communes (Sevan, Noisy-le-Sec, etc.) notent une difficulté à attirer des publics issus de quartiers prioritaires, d'autant plus lorsque le site était situé en centre-ville.

Un lieu exceptionnel pour vivre les JOP 2024 sur le territoire : le Parc des Jeux

Le Département a choisi d'opérer un site de célébration départemental au Parc Georges-Valbon, avec une dimension d'écoresponsabilité affirmée. Le Parc des Jeux, ouvert pendant 17 jours (14 jours pendant les JO et trois jours pendant les Jeux Paralympiques) a accueilli environ 300 000 personnes sur la période. Entièrement gratuit, le plus grand site de célébration d'Île-de-France a proposé une variété d'activités sportives, culturelles et festives autour de la célébration des Jeux, ainsi qu'érigé une tour panoramique de 80 mètres permettant une vue à 360° de la métropole parisienne. L'ambition du Département à travers la publication d'un marché de célébration – confié au groupe *Eventeam* – sur le site du Parc Georges-Valbon était multiple¹²⁰ :

- **1/ symbolique/enjeu d'image** : que la Seine-Saint-Denis en tant que collectivité-hôte propose un lieu officiel de festivités autour des JOP pour

120. L'ensemble des objectifs édictés apparaît dans la fiche de besoin du marché : consultation n°2022930330 – Conception, organisation, aménagement et exploitation du site de célébration (« live site ») des JOP 24 au Parc Georges-Valbon en Seine-Saint-Denis.

incarner physiquement son engagement dans le projet olympique.

- **2/ célébration pour la population** : le lieu devrait être un moyen de célébration (voire d'acceptabilité) pour la population locale autour de l'accueil des Jeux, en premier lieu pour ceux qui ne pourraient assister aux épreuves. Le Parc des Jeux deviendrait un outil pouvant offrir gratuitement à la population une « expérience olympique » par la possibilité d'assister aux épreuves sur écran géant, de rencontrer des athlètes, de pratiquer des activités sportives et de faire la fête.
- **3/ engagement des acteurs** : à travers l'ambition d'impliquer l'ensemble des acteurs de la vie locale (associations, entreprises, commerçants, mouvement sportif, maisons de quartiers, jeunes de l'ASE, établissements scolaires, etc.) pour leur permettre de participer à l'événement et de valoriser leurs activités.
- **4/ héritage** : le Parc Georges-Valbon devait être mis en visibilité à l'échelle régionale voire nationale, dans un concept événementiel ancré dans les préoccupations d'impact environnemental. L'enjeu à long terme serait d'augmenter sa fréquentation et de renforcer son attractivité à l'échelle métropolitaine.

Le coût du Parc des Jeux est estimé à 7 millions d'euros, cofinancé à hauteur de 1,2 millions d'euros par Paris 2024, la Métropole du Grand Paris et la Préfecture d'Île-de-France. Ces dépenses englobent celles relatives au marché de conception et production déléguée du Parc des Jeux, les dépenses de programmation, les dépenses de communication, et les dépenses relatives aux divers travaux nécessaires dans le Parc Georges-Valbon pour accueillir le site de célébration.

Le Parc des Jeux comme incarnation des Jeux en Seine-Saint-Denis

De nombreux aspects du projet démontrent le caractère exceptionnel du Parc des Jeux, ayant permis d'en faire un outil d'attractivité dans le contexte singulier des JOP 2024 en France :

- le *site iconique* : un lieu de célébration unique car situé au sein du « poumon vert » de la Seine-Saint-Denis, d'une qualité paysagère et environnementale importante.
- le *nombre et la diversité des activités sportives proposées ainsi que la programmation culturelle* articulée autour des thèmes du sport, des JOP mais également des cultures du monde.
- le fait qu'il s'agisse du seul site de célébration contenant une *tour panoramique*, véritable attraction populaire.
- la présence *d'artistes de renommée nationale* voire internationale lors des concerts des soirées exceptionnelles.
- la *visite d'athlètes* et de personnalités publiques sur le site, pour aller à la rencontre de la population.
- l'engagement d'une *campagne de communication massive* à travers notamment l'affichage (métro parisien) et la distribution du programme aux habitants par courrier.

Les retombées médiatiques ont été importantes, comme en témoigne **l'article du Monde** du 08 septembre 2024 présentant le Parc Georges-Valbon comme la « star surprise des Jeux de Paris en Seine-Saint-Denis¹²¹ ». Le Parc des Jeux a été mentionné 500 fois dans la presse écrite et audiovisuelle, entre le 23 juillet et le 9 septembre 2024. Cette mise en visibilité peut s'expliquer par la place occupée par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis dans le projet JOP, l'envergure de la programmation imaginée et la fréquentation populaire du site.

Dans un souci d'évaluation et de retour d'expérience, le CIO s'est rendu au Parc Georges-Valbon trois jours complets (4 et 8 avril, 31 juillet) afin de réaliser une **enquête de satisfaction** sur « l'expérience olympique » des publics présents¹²². À partir d'un échantillon de 295 personnes interrogées, il indique que **97% des répondants étaient satisfaits de leur expérience** sur le site : en raison de l'atmosphère qui y régnait (97%), de l'organisation et la beauté de l'espace (94%) et du niveau de sécurité ressenti (94%). Les principales motivations à se rendre au Parc des Jeux ont été de « passer du bon temps en famille ou entre amis » (57%), « par curiosité » pour les animations sur le site (42%) ainsi que pour « profiter de l'atmosphère olympique »

121. Source : https://www.lemonde.fr/sport/article/2024/09/08/le-parc-georges-valbon-star-surprise-des-jeux-de-paris-en-seine-saint-denis_6307687_3242.html

122. Voir : Nielsen – *Onsite, non-ticket holder research that was held across 10 locations*.

(37%). Cela peut permettre de formuler l'hypothèse que le contexte des JOP a eu une influence sur la volonté de se rendre au parc mais que cela n'aurait pas été le cas sans l'existence d'une programmation « extraordinaire » en lien avec l'événement sur le site. Les principaux points d'amélioration évoqués sont le prix de la nourriture (43%) et l'accessibilité en transport (33%).

Concernant l'impact du site sur le rapport des habitants aux Jeux, une **enquête flash a été réalisée par Harris Interactive**¹²³. Il en ressort que 84% des personnes enquêtées avaient une bonne image des JOP 2024 en Seine-Saint-Denis, tandis que **88% considèrent que « les JOP 2024 véhiculent une bonne image de la Seine-Saint-Denis »**. La majorité des personnes interrogées ont trouvé les célébrations du Parc des Jeux festives

et ambitieuses (idée de rupture avec l'animation habituelle) et 81% se disaient, in fine, **fiers d'accueillir l'événement** sur leur territoire (voir annexe 7). Si cela laisse à penser que les objectifs en matière de fierté locale ont été atteints, le sondage démontre que les habitants ont conscience de la dimension éphémère et des effets limités de l'événement sur leur quotidien (+ de 50% pensent que cela ne va rien changer à leur vie quotidienne). Ces éléments confirment **l'équilibre difficile à trouver, dans le cadre des célébrations de l'accueil de GESI, entre les logiques de rayonnement/d'animation et effets sociaux à plus long terme**. Ces derniers semblent principalement résider dans l'expérience collective – et potentiellement mémorielle – associée à une fête populaire exceptionnelle organisée sur le territoire.

Le week-end Sénégal au Parc des Jeux – 26 et 27 juillet 2024

Les 26 et 27 juillet 2024, le Parc des Jeux a accueilli un Week-end Sénégal, visant à mettre à l'honneur la coopération du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis avec Dakar, ville-hôte des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) de Dakar 2026, sur le sujet de l'accueil des GESI. La programmation a permis de valoriser la culture sénégalaise à travers la danse, la musique ou encore le sport traditionnel. Une séquence institutionnelle a été co-organisée avec le comité d'organisation des JOJ (COJOJ) et l'ambassade du Sénégal en France. Elle a réuni la diaspora sénégalaise de la Seine-Saint-Denis ainsi que des acteurs impliqués dans la coopération, comme des représentants de la Ville de Dakar, de ministères sénégalais, d'autres collectivités territoriales du Sénégal, etc. La journée du samedi a accueilli des spectacles de danse co-produits entre de jeunes artistes sénégalais et séquanodionysiens. Une table-ronde a été organisée autour de l'usage des JOJ 2026 de Dakar comme levier de développement et de transformation du territoire. Cela a été l'occasion pour les représentants du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis de partager leur expérience sur les politiques publiques menées pour assurer un héritage matériel et immatériel, ou encore sur le positionnement d'une collectivité-hôte dans l'écosystème olympique. En somme, cette journée

consacrait un intérêt conjoint d'engager une coopération et d'en faire un marqueur de l'identité du territoire. Cela résonne avec la politique publique de promotion de l'interculturalité engagée par ailleurs par le Département. L'enjeu était que ce week-end démontre la volonté départementale de faire des JOP un vecteur d'ouverture au monde et de promotion de la richesse culturelle de la Seine-Saint-Denis. Il s'agissait également de faire la démonstration de la tradition d'hospitalité du Département avec le COJOJ, de la même manière qu'avec l'accueil des délégations. La fréquentation de la première journée a été contrainte par la météo mais le concert de Wally Seck le 26 juillet au soir a fortement mobilisé la diaspora.



123. Enquête réalisée en ligne entre le 9 et le 11 août auprès d'un échantillon de 167 habitants de la Seine-Saint-Denis respectant des quotas de sexe, d'âge, de CSP et de domiciliation.

Une fréquentation familiale pour célébrer les Jeux en Seine-Saint-Denis

Le bilan de fréquentation du Parc des Jeux est très satisfaisant, et comparable aux chiffres de fréquentations du Parc des Champions (site de célébration parisien au Trocadéro). En prenant en compte le total des entrées cumulées, **près de 300 000 personnes ont franchi les portes du Parc des Jeux, portant la moyenne de fréquentation journalière à 13 700**

personnes. De manière générale, les jours de soirée exceptionnelle et les week-ends ont enregistré les plus importants chiffres de fréquentation, avec un pic à 42 000 personnes le 4 août pour le concert de Soolking, 32 000 pour DJ Abdel ou 29 000 pour Magic System. La météo a également eu une influence sur la fréquentation, sans pour autant faire fuir le public. Parmi les visiteurs du Parc des Jeux, près de **5 700 personnes sont des groupes constitués**, venus sur réservation pour participer aux activités, dont plus de 50% proviennent des centres de loisirs des villes de la Seine-Saint-Denis.

Date	Fréquentation	Dont concert	Dont piscine	Dont groupes captifs	Présence athlète sur le parc
JEUDI 25 JUILLET flamme	18 710	10 500 (Gazo et Adèle Castillon)	1 710		NON mais personnalités relayeurs de la flamme
VENDREDI 26 JUILLET	3 208	-	208	582	NON
SAMEDI 27 JUILLET Journée Dakar 2026 – présence diplomates sénégalais	8 518	6 600 (Wally Seck)	18 (pluie)	0	NON
DIMANCHE 28 JUILLET Journée Dakar 2026	16 000	-	1 947	0	NON
MERCREDI 31 JUILLET	9 370	-	1 369	561	NON
JEUDI 1 ^{ER} AOUT	8 650	-	1 651	460	NON
VENDREDI 2 AOÛT	16 700	5 200 (Feder + spectacle de drones)	2 595	419	Auriane Mallo-Breton (escrime, médaillée JO) Hawa Tounkara (rugbywoman du territoire)
SAMEDI 3 AOÛT	15 500	2 500 (Chilla, Bianca Costa, Doria)	1 300	0	Nicolas Gestin (canoë, médaillé JO)
DIMANCHE 4 AOÛT	42 000	13 000 (Soolking)	2 660	0	Varian Pasquet (rugby à 7, médaillé JO)
MERCREDI 7 AOÛT Présence de la ministre Prisca Thévenot	16 064	-	1 946	518	Joan-Benjamin Gaba et Aurélien Diesse (judo, médaillés JO), David Larose (ancien judoka)
JEUDI 8 AOÛT Présence Tony Estanguet	15 317	-	2 869	600	Anastasiia Kirpichnikova (natation, médaillée JO)

Date	Fréquentation	Dont concert	Dont piscine	Dont groupes captifs	Présence athlète sur le parc
VENDREDI 9 AOÛT	8 610	–	906	504	Sofiane Oumiha (boxe, médaillé JO)
SAMEDI 10 AOÛT	31 728	10 000 (DJ Abdel)	3 120 (canicule)		Dylan Vermont et Whitney Tié (4x100), Mallory Leconte (sprint) : athlètes de SSD
DIMANCHE 11 AOÛT	29 453	? (Magic System)	2619		Tremblay Handball
DIMANCHE 8 SEPTEMBRE	14 000	Big Flo et Oli (concert l'après-midi)		418	Départ du para-marathon Délégation olympique et paralympique

La fréquentation pendant les Jeux Paralympiques a été également satisfaisante, avec notamment la **journée du 8 septembre 2024 qui a réuni environ 14 000 personnes pour célébrer les athlètes et profiter du concert de Big Flo & Oli**, tandis qu'environ 400 collégiens étaient présents le matin, lors du **départ du para-marathon**.

Au global, les chiffres d'affluence du Parc des Jeux détonnent avec la fréquentation habituelle du Parc Georges-Valbon¹²⁴. La dynamique d'événementialisation autour de l'accueil des JOP 2024 a eu un impact indéniable sur la fréquentation du parc. S'il n'existe pas de données précises sur les caractéristiques socio-démographiques du public, les observations réalisées par le CIO soulignent une **fréquentation principalement familiale et de proximité, d'habitants venus profiter des animations et vivre une expérience olympique**. L'enquête du CIO évoque 96% de visiteurs français dont 90% habitants de la région parisienne. Elle confirme la présence d'un public largement familial puisque 42% des répondants étaient venus avec leurs enfants, 40% entre amis et 39% en couple. La montée de l'engouement du Parc des Jeux est également visible à la lumière de l'évolution de la part des groupes constitués venus sur réservation, parmi la fréquentation totale du site (voir annexe 8). Le site a, enfin, **joué pleinement son rôle d'espace de**

célébration autour d'une fête populaire. La dimension festivalière donnée au parc pour l'occasion a engendré des phénomènes de sociabilité (interactions entre habitants, rencontres, etc.). En ce sens, ils ont **contribué à l'acceptabilité de l'événement** auprès de la population locale, qui pouvait a priori entretenir un rapport ambivalent avec le projet¹²⁵. Au-delà de la programmation et de la fréquentation, la question de l'impact social du Parc des Jeux doit par ailleurs se lire à la lumière de l'intégration de l'écosystème local à ce qui se jouait, notamment des publics a priori les plus éloignés de l'événement.

L'implication de l'écosystème local dans le Parc des Jeux

L'un des enjeux prioritaires pour le Département était d'impliquer l'ensemble des acteurs économiques et sociaux de la Seine-Saint-Denis au projet. Cela s'est matérialisé par plusieurs choix et réalisations dans la conduite de la programmation.

- **Un travail de mobilisation des publics prioritaires du Département**

Tout d'abord, un travail de mobilisation des publics prioritaires (jeunesse, ASE, PSH, centres sociaux, personnes âgées, etc.) a été mené auprès des villes du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis et

124. Les éco-compteurs situés aux entrées du Parc permettent d'estimer une fréquentation d'environ 2 millions de visiteurs par an. Le principal événement annuel du Parc, un spectacle nocturne organisé en septembre, a par exemple rassemblé environ 3 000 personnes en 2023.

125. Voir : Le Monde. Paris 2024 : La Courneuve entre enthousiasme et inquiétude vis-à-vis de la transformation du Parc Georges-Valbon. 15 mars 2024. https://www.lemonde.fr/sport/article/2024/03/15/paris-2024-la-courneuve-entre-enthousiasme-et-inquietude-vis-a-vis-de-la-transformation-du-parc-georges-valbon_6222132_3242.html?lmd_medium=e-mail&lmd_campaign=trf_newsletters_lmfr&lmd_creation=a_la_une&lmd_send_date=20240315&lmd_email_link=a-la-une-autres-titres-titre_titre_4&M_BT=35273141733626

des directions départementales. Le Département a proposé un accompagnement aux structures via le recrutement d'un agent à temps plein (recueil des besoins, préparation de l'accueil, etc.) et mobilisé des cars de transports (5 par jour en semaine le mercredi, jeudi et vendredi). En moyenne, 245 personnes sont venues en car chacun de ces jours, ce service étant proposé de prime abord aux villes les plus éloignées du site. En termes de répartition territoriale, on observe une mobilisation très forte des structures de **La Courneuve**, puis une répartition équivalente des autres villes à proximité, pour atteindre ensuite des villes plus éloignées. Les **centres de loisirs** sont les structures qui se sont le plus mobilisées, ce qui peut se justifier par la période (vacances scolaires) et la programmation (nombreuses activités sportives, éducatives, de loisirs, etc.). Cela explique pourquoi les publics mobilisés sont principalement des enfants (le programme ciblait en priorité les 6-12 ans dans une logique de mobilisation de la jeunesse), bien que la dimension intergénérationnelle n'ait pas été omise (associations du territoire, centres sociaux, etc.).

- **Une intégration des principaux partenaires sportifs locaux pour la programmation sportive**

Le Département a fait le choix de confier la programmation sportive du Parc des Jeux à ses trois principaux partenaires/têtes de réseau : le **CDOS 93, la FSGT 93 et Humanitaria**. L'enjeu était de proposer une offre plus conséquente que les animations estivales habituelles. En tant que tête de réseau, le CDOS 93 a mobilisé de nombreux clubs sportifs qui ont assuré l'animation d'une grande partie des activités. Environ **300 animateurs sportifs** sont intervenus sur l'ensemble de la période, pour une moyenne d'environ 80 mobilisés en simultané chaque jour. Ces derniers ont principalement été recrutés par le CDOS 93, la FSGT 93 et le prestataire Eventeam, qui a essentiellement recruté des éducateurs du territoire. Le CDOS 93 et la FSGT 93 se sont largement félicités de l'expérience du Parc des Jeux, qui a constitué pour eux le principal levier de participation à la dynamique de Paris 2024 (voir capture).

Parmi les **70 disciplines sportives proposées** (dont de nombreuses parasportives), certaines ont été suggérées par d'autres acteurs associatifs ou privés du territoire, dans le but premier d'assurer une grande diversité des activités (40 proposées par jour en moyenne). Aussi, si le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis s'est appuyé sur de nombreux partenaires usuels pour concevoir la programmation du Parc des Jeux, l'événement a été l'occasion pour

nombre d'entre eux de travailler à une montée en envergure et une diversification de leurs activités.

- **Une offre de restauration locale**

Le Département s'est engagé à ce que l'offre de restauration du Parc des Jeux soit assurée par des entreprises du territoire. Le format *foodtruck* a été privilégié, avec comme volonté de proposer une diversité d'offres de nourriture aux visiteurs du site. Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis s'est confronté à des enjeux de coordination et, surtout, d'identification d'un modèle économique équilibré pour garantir des profits aux prestataires et des prix abordables aux habitants. Au final, 100% des prestataires dans ce domaine étaient issus de la Seine-Saint-Denis et ont pu bénéficier – à l'aide d'un fonctionnement par redevance – de l'importante fréquentation du Parc des Jeux pendant la période.

Eventeam, un prestataire du Parc des Jeux engagé dans l'intégration des acteurs locaux à ses prestations

Poursuivant les exigences du marché événementiel du Département, le prestataire du Parc des Jeux a contribué à l'intégration des acteurs locaux au projet. Il a proposé une offre de restauration responsable en s'associant avec une dizaine de traiteurs et restaurants locaux, dont certains issus de l'insertion professionnelle (La Petite Casa, Délices de l'Ogresse, Allo Poulet, Taf et Maffe, Grignote d'Elyas, Shandika, etc.). En matière d'entretien des locaux, Eventeam Groupe a fait appel à un chantier d'insertion et généré 223 heures d'insertion. Les animateurs ont également été recrutés dans les villes avoisinantes le Parc Georges-Valbon, en s'appuyant notamment sur l'Office Municipal de la Jeunesse d'Aubervilliers.

- **Le travail avec les acteurs culturels du territoire**

De la même manière, le Département a présenté une programmation culturelle intégrant des prestations de partenaires locaux, en marge des soirées exceptionnelles. Pour ce faire, la collectivité s'est appuyée sur les acteurs engagés dans l'Olympiade Culturelle

(voir annexe 9), qui ont décliné une offre disponible sur un catalogue afin que d'autres collectivités – et donc d'autres sites de célébration – puissent s'en saisir. Cela a permis de mettre en lumière certains projets emblématiques de l'OC comme l'orchestre *Divertimento* ou *Fratellini Circus*.

En conclusion, le Parc des Jeux a joué pleinement son rôle d'intégration de l'écosystème départemental à la dynamique des JOP. Le travail de mobilisation des partenaires du Département dans différents secteurs leur a permis d'être parties prenantes de l'événement.

Éco-responsabilité et enjeux d'héritage pour le Parc Georges-Valbon

• La limitation de l'impact environnemental du projet

Dès la phase de candidature, Paris 2024 a affirmé vouloir s'engager dans l'éco-responsabilité du projet afin de promouvoir un modèle plus durable d'organisation de GESI. Le Département a souhaité s'inscrire dans cette logique et définir des objectifs en matière d'événementiel éco-responsable comme le zéro déchet, la mobilisation d'une restauration durable, l'éco-conception de produits et d'équipements, ou encore la gestion des consommations de ressources. La dimension écologique du Parc Georges-Valbon – classé *Natura 2000* et qui abrite plusieurs espèces protégées – nécessitait de préserver cet environnement tout en renforçant la fréquentation et l'attractivité du parc. Cet objectif a conduit à réaliser de nombreuses études d'impact a priori (par exemple l'impact de la Tour Panoramique sur les sols) pour appréhender les effets du projet sur l'environnement naturel du site. Le Département a également intégré ces aspects dans le cadrage du cahier des charges pour le marché événementiel du parc, ce qui a conduit le prestataire Eventeam à travailler avec des acteurs de l'événementiel éco-responsable (We love Green, Oxygène, etc.). Cela a abouti à des réalisations concrètes comme un travail de collecte (55 kg de denrées alimentaires non utilisées) auprès des foodtrucks et de redistribution pour lutter contre le gaspillage. In fine, l'ambition initiale d'ériger le Parc des Jeux en laboratoire de livraison d'un site de célébration éco-responsable a été progressivement rattrapée par une ambition de programmation pas toujours compatible avec le respect de ces objectifs.

• Le devenir du Parc Georges-Valbon

Au-delà de l'éco-responsabilité de l'événement, le Département souhaite que la période olympique participe d'une dynamique de transformation du Parc Georges-Valbon et d'évolution de son identité. Dans ce cadre, le projet JOP devait en priorité :

- **permettre de renforcer l'accessibilité du site :** sujet historiquement prégnant pour un parc de très grande envergure mais peu connecté aux transports en commun¹²⁶. En ce sens, les aménagements associés au projet olympique (gares et franchissements) doivent participer à son « désenclavement » (voir partie 4).
- **consacrer sa nouvelle dynamique festive :** avec pour objectif que les Jeux symbolisent une nouvelle vision du site, se muant en parc urbain de grande qualité, capable d'accueillir des visiteurs provenant de l'ensemble de la métropole.

Cette expérience, a ainsi permis de faire connaître et valoriser le **Parc Georges-Valbon** comme un parc d'envergure métropolitaine, capable d'accueillir de grandes manifestations dans le respect de ses qualités paysagères et environnementales. Le Département souhaite y organiser la biennale interculturelle, dans une logique d'animation et de rendez-vous estival festif et rassembleur. Concernant son accessibilité, la période des Jeux a occasionné l'installation de parkings à vélos temporaires, dont les chiffres de fréquentation¹²⁷ rappellent les efforts à poursuivre pour l'accessibilité à vélo du parc. L'enjeu principal réside dans l'intégration du parc à la dynamique de transformation urbaine, engagée avant les Jeux avec le projet de Grand Paris Express et dont il pourrait à terme bénéficier. En ce sens, les JOP 2024 peuvent constituer un point de bascule bénéfique s'ils s'accompagnent de politiques ambitieuses, tant en matière d'aménagement de son environnement territorial que de programmation événementielle et d'animation pour la population. Enfin, il convient de souligner que **l'agrandissement du Parc Georges-Valbon de 13 hectares** suite à la dépollution du Terrain des Essences doit participer à cette dynamique d'évolution des usages sur le site. L'intégration de nouveaux équipements sportifs (notamment un skatepark) participe, en ce sens, à l'héritage imaginé pour le futur du parc.

126. Le site est connecté à la métropole via la ligne de bus 271 et la gare de RER Aubervilliers-La Courneuve, située à une quinzaine de minutes de marche. Il est en revanche facilement accessible en voiture et bénéficie de nombreuses places de parking.

127. Source : Paris 2024. *Bilan général reporting vélo. Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024*. Septembre 2024, 77 p.

3. Une billetterie sociale au service de l'expérience olympique des Séquano-Dionysiens

Le Département a encouragé la participation des habitants aux épreuves sportives via **l'achat de billetterie** : 14 000 billets ont été achetés et distribués pour les Jeux Olympiques, et 26 000 pour les Jeux Paralympiques. Il a choisi de saisir cette opportunité pour élaborer une stratégie d'acquisition qui serve à la fois l'objectif d'une **participation directe des habitants** aux JOP, mais également des objectifs de politiques publiques en direction de publics-cibles.

La stratégie d'acquisition des billets par le Département

Le Département a d'abord souhaité **prioriser les compétitions et sites se situant en Seine-Saint-Denis**, tout en permettant à des publics de bénéficier d'une mobilité vers des sites majeurs/attractifs se

situant à Paris. Il a aussi élaboré sa stratégie d'acquisition, en particulier concernant le mouvement sportif, en ciblant les disciplines présentes sur le territoire. Le choix a également été fait d'acquérir des **volumes importants de billets pour les Jeux Paralympiques** en lien avec sa stratégie d'héritage paralympique qui vise notamment à en faire un outil d'évolution des représentations sur le handicap. Il a tenu à proposer à des structures du champ du handicap de se rendre aux Jeux Olympiques, tout comme à valoriser pour d'autres acteurs et publics, le fait de prendre part aux Jeux paralympiques.

Ces principes ont été déclinés en **objectifs opérationnels** concernant les volumes de billets et public-cibles :

- donner un accès aux JOP à la jeunesse du 93 en étant accompagné par le Département dans le cadre de ses politiques publiques.
- donner un accès prioritaire au mouvement sportif.
- promouvoir le Jeux et le sport auprès de tous les publics.
- remercier les individus et collectifs engagés dans la préparation des Jeux sur le territoire.

Distribution de billets JOP dans un EHPAD © Bruno LEVY / Département de la Seine-Saint-Denis



Les enjeux de distribution des billets aux acteurs du 93

Le Président du Département Stéphane Troussel a annoncé par courrier à l'ensemble des structures bénéficiaires qu'elles obtiendraient des places dès le début de l'année 2024. La distribution de la billetterie sociale a été appréhendée comme une politique publique à part entière avec des objectifs, des actions et un budget propre. Un chef de projet « billetterie » a été recruté en juin 2023 pour assurer la distribution des billets achetés, en lien avec tous les acteurs de l'écosystème. Le Département a joué un double rôle :

- de distribution des 40 000 billets achetés à ses publics prioritaires : en s'appuyant sur les **directions et leurs référents** pour faire l'intermédiaire avec les structures et publics bénéficiaires.

Des groupes de travail avec les « référents billetterie » au sein de chaque direction ont été montés afin de les accompagner (rappel des calendriers, présentation de la plateforme, suivi de l'évolution des projets, etc.) dans le montage de projets à destination de leurs publics-cibles.

- de coordination de la distribution de billets sur le territoire en lien avec les **billets achetés par les Villes, les EPT, la Région et l'État**.

Le Département a réuni plusieurs fois ces différents acteurs pour avoir une vue exhaustive sur l'ensemble des billets allant bénéficier aux habitants de la Seine-Saint-Denis. L'enjeu était d'assurer une cohérence dans la distribution (éviter les doublons, prioriser des publics, assurer une équité territoriale, etc.) à partir du recensement des cibles identifiées par les différentes collectivités. Cela a permis de co-construire, dans la mesure du possible, une stratégie de ventilation à l'échelle de la Seine-Saint-Denis, ce qui a abouti au chiffre de **180 000 billets bénéficiant aux habitants du 93**, cérémonie d'ouverture comprise. Les collectivités-hôtes ont, en effet, été désignées (aux côtés d'autres partenaires institutionnels) en avril 2024 par Paris 2024 pour coordonner l'attribution des billets gratuits nominatifs sur les quais hauts lors de la cérémonie d'ouverture du 26 juillet 2024 sur la Seine. L'approche de l'événement a engendré une montée en charge progressive, ce qui a nécessité une reconfiguration de l'équipe au sein de la DJOP (recrutement d'alternants, appui d'agents d'autres directions, etc.).

Bilan des bénéficiaires de billets

Le programme de billetterie du Département a bénéficié aux différents publics ciblés par le projet : la jeunesse, le mouvement sportif, les publics du champ social et les partenaires ou agents ayant contribué au projet JOP.

Pour les **Jeux Olympiques**, **80% des bénéficiaires de billets envoyés par le Département se sont rendus aux épreuves**. Les sessions les plus populaires ont été celles d'athlétisme, avec 4 800 billets utilisés par des publics du Département soit 96% de taux de présence sur ce sport. La répartition finale des billets par public est la suivante :

- la jeunesse (comprenant les collégiens et l'ASE) et les publics du champ social (ALI, BRSA, public des circonscriptions sociales), ont reçu 3 850 billets, soit 27,5 % du total. Les publics du champ social (ALI, BRSA, public des circonscriptions sociales) ont bénéficié de 710 billets (5% du total) ;
- le public du mouvement sportif a bénéficié de 3 150 billets (23 % du total), et a enregistré un taux d'utilisation élevé ;
- les seniors (bénéficiaires de la carte Ikaria et Ephad) ont bénéficié de 1 233 billets (9% du total) ;
- les agents du Conseil départemental, qui ont reçu 1 914 billets (14 % du total), ont utilisé 87,15 % de ceux-ci, l'un des taux les plus élevés parmi tous les groupes, tandis que les partenaires et élus (protocole) ont reçu 1 488 billets (11% du total) avec un bon taux d'utilisation .

Pour les **Jeux Paralympiques**, près de 70% des bénéficiaires de billets se sont rendus aux épreuves. La répartition finale est la suivante :

- la jeunesse, incluant les collégiens, l'ASE et les IME, a reçu le plus grand nombre de billets avec 13 737 billets, représentant 51 % du total. Leur taux d'utilisation est de 70%, indiquant une bonne participation malgré la grande quantité de billets distribués ;
- parmi ce public jeune, 11 587 billets ont été distribués aux collégiens et à leurs accompagnants. Malgré la période de rentrée scolaire qui a complexifié la distribution des billets au sein des établissements, 70% de ces billets ont été effectivement utilisés ;



- 3 821 billets, soit 14% de la dotation de billets paralympiques ont été distribués aux agents, notamment pour des sorties collectives, organisées par bureau, service ou direction, avec un bon taux d'utilisation de 85% ;
- 1 666 billets, soit 7% du total, ont été distribués au mouvement sportif, avec un taux d'utilisation de 71% ;
- e reste des billets a été distribué au public du champ social, aux seniors et aux partenaires du Département.

Les taux de non-utilisation des billets reçus [no show] s'expliquent par plusieurs facteurs. La distribution de billets au format numérique a fait apparaître de réelles difficultés pour les bénéficiaires à utiliser l'application Paris 2024 et à télécharger leurs billets. Cette fracture numérique a nécessité un accompagnement rapproché de l'équipe billetterie : 4 968 mails reçus sur la période, et des centaines d'appels certains jours. Le choix des sessions explique également certains taux de *no show* : certaines sessions moins populaires comme le football (notamment un match entre l'Ouzbékistan et la République dominicaine), ont connu des taux de désistement importants. Enfin, la temporalité de prise de contact avec les structures (dernier trimestre 2023), bien que nécessaire, a ajouté de l'instabilité (départ de professionnels et absence de relais d'information). Le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis est toutefois l'une des institutions avec le taux de show le

plus important dans le cadre de sa billetterie sociale. Au-delà des chiffres, le Département a reçu beaucoup de messages de remerciements de la part des associations, structures, et responsables de groupes qui ont pu emmener leurs publics aux compétitions.

Les deux tableaux résumés ci-dessous offrent de premières indications quant à l'identité des bénéficiaires de la billetterie sociale, mêlant Jeux Olympiques et Paralympiques. Ils démontrent que le Département a satisfait un certain nombre d'objectifs, comme la volonté que la jeunesse du territoire ait la possibilité d'assister à des épreuves. **En effet, 41% des billets distribués l'ont été à des collégiens, des jeunes de l'ASE ou en IME.** En matière d'équilibre territorial, les données recueillies concernant le lieu de domiciliation des bénéficiaires et/ou de leurs structures donnent à voir une répartition équilibrée entre les quatre EPT du territoire.

Les données des **tableaux détaillés** (1, 2 et 3) permettent d'identifier avec finesse la part des différents types de bénéficiaires, en faisant la distinction entre les Jeux Olympiques (tableau 1) et les Jeux Paralympiques (tableau 2).

Récapitulatif n°1 : La répartition des billets par catégorie de public et par domiciliation¹²⁸ des bénéficiaires

Public	Nombre de billets envoyés	% de billets
Jeunesse (collégiens, ASE, IME)	16 877	41,33%
Mouvement Sportif	4811	11,78%
Public adulte en situation de handicap (ESMS)	943	2,31%
Séniors	2264	5,54%
Public sociaux – en insertion	1673	4,10%
Agents du Département Protocole – Grands Partenaires	8975	21,97%
Associations de Solidarité	1303	3,19%
TOTAL	36 882¹²⁹	100%

	Total billets	Pourcentage	Nombre de villes	Population totale	% de la population de l'EPT ayant un billet via CD
Grand Paris Grand Est	6252	23,31	14	379299	1,38
Paris Terres d'Envol	6399	23,86	8	372362	1,719759235
Plaine Commune	7603	28,35	9	452819	1,746515365
Est Ensemble	6564	24,48	9	447204	1,314128627

128. Les données par lieu de domiciliation des bénéficiaires ne sont incomplètes car elles n'ont pas été calculées sur une base de 100% des billets distribués mais sur un échantillon de 26 818 billets.

129. Ce chiffre correspond aux billets envoyés et non achetés.

Statistiques détaillées n°1 : à l'échelle des 14 000 billets distribués par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis pour les Jeux Olympiques (fin juillet-début août 2024)

	Public	Nombre de billets envoyés
Publics-cibles et partenaires des directions	Mouvement Sportif (+UNSS)	3150
	Collégiens	1863
	Jeunes de l'ASE - Famille d'accueil	1249
	Ikaria	1014
	Personnes à domicile - Petits frères des pauvres	59
	Accueillants Familiaux	20
	ESMS	943
	EHPAD - Résidence Autonomie	160
	Olympiade Culturelle	174
	Projet (Sport Insertion) - DIESS	495
	Service social circonscriptions - DPAS	215
Agents du Département	Agents du Département (jeux concours)	858
	Relayeurs	177
	Agents JOP	657
	Bourse aux Billets	222
Partenaires et collaborateurs JOP	Grands Partenaires	258
	Volontaires / Bénévoles	171
	Partenaires universitaires	14
	Protocole	1230
Autres	Grand public (jeux concours)	259
	Écoles primaires & USEP / lycée SSD	28
	Associations de Solidarité	378
	Annulations, retours, vide	396
	TOTAL	13 990

Statistiques détaillées n°2 : à l'échelle des 26 000 billets distribués par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis pour les Jeux Paralympiques (fin août-début septembre 2024)

	Public	Nombre de billets envoyés
Publics-cibles et partenaires des directions	Mouvement Sportif (+UNSS)	1661
	Collégiens	11587
	Jeunes de l'ASE - Famille d'accueil	942
	Ikaria	668
	Personnes à domicile - Petits frères des pauvres	238
	Accueillants Familiaux	18
	ESMS	95
	EHPAD - Résidence Autonomie	125
	Olympiade Culturelle	105
	Projet (Sport Insertion) - DIESS	807
	IME	906
	Service social circonscriptions - DPAS	156
Agents du Département	Agents du Département	858
	Jeux concours	1662
	Relayeurs	66
	Agents JOP	284
	Bourse aux Billets	1065
Partenaires et collaborateurs JOP	Grands Partenaires	119
	Volontaires / Bénévoles	381
	Partenaires universitaires	97
	Protocole	1633
Autres	Grand public (jeux concours)	822
	Écoles primaires & USEP / lycée SSD	302
	Associations de Solidarité	925
	Villes de Seine-Saint-Denis	226
	Annulations, retours, vide	1212
	TOTAL	26 846

Statistiques détaillées n°3 : à l'échelle des 40 000 billets distribués par le Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis pour les JOP 2024

	Public	Nombre de billets envoyés
Publics-cibles et partenaires des directions	Mouvement Sportif (+UNSS)	4811
	Collégiens	13450
	Jeunes de l'ASE - Famille d'accueil	2191
	Ikaria	1682
	Personnes à domicile - Petits frères des pauvres	297
	Accueillants Familiaux	38
	ESMS	1038
	EHPAD - Résidence Autonomie	285
	Olympiade Culturelle	279
	Projet (Sport Insertion) - DIESS	1302
	IME	906
	Service social circonscriptions - DPAS	371
Agents du Département	Agents du Département (jeux concours)	2520
	Relayeurs	243
	Agents JOP	941
	Sortie collective	744
	Bourse aux Billets	1287
Partenaires et collaborateurs JOP	Grands Partenaires	377
	Volontaires / Bénévoles	552
	Partenaires universitaires	111
	Protocole	2863
Autres	Grand public (jeux concours)	1081
	Sortie collective	744
	Bourse aux Billets	1287
	Écoles primaires & USEP / lycée SSD	330
	Associations de Solidarité	1303
	Villes de Seine-Saint-Denis	226
	Annulations, retours, vide	1608
	TOTAL	40 836

Conclusion de la partie IV. Ouvrir grand les Jeux. Des Jeux pour tous et toutes

Cette partie a donc permis de revenir sur les principaux axes de mobilisation du Département dans les domaines de l'engagement, de la participation citoyenne et de la célébration. Pour chaque secteur identifié comme prioritaire, elle est revenue sur la genèse des projets, les objectifs édictés et les principaux éléments de bilan quantitatifs et qualitatifs pouvant être présentés quelques mois après l'événement. L'évaluation de cette stratégie nécessite de revenir sur ces différentes réalisations en portant une attention particulière à certains enjeux :

- **1/ la mobilisation des publics** : la fête sportive a-t-elle intéressé, voire impacté les habitants ? L'événement a-t-il servi les intérêts des Séquano-Dionysiens ? À l'inverse, la mobilisation de ces derniers a-t-elle favorisé la tenue de l'événement et sa légitimation ?
- **2/ l'équilibre social et territorial** : les différents publics et territoires ont-ils été intégrés à ces festivités ? En premier lieu les habitants des QPV et des territoires les plus éloignés des épreuves.
- **3/ les effets des différents dispositifs** : au-delà du recensement quantitatif des dispositifs et des publics, il convient de décrire le rapport de ces dispositifs aux habitants, et notamment à leur appropriation de l'événement et du territoire.

Seules des enquêtes approfondies pourront donner des éléments tangibles. Elles devront par ailleurs considérer dans l'analyse le poids de l'agenda médiatique dans la construction des représentations collectives vis-à-vis des Jeux. L'évolution des politiques départementales dans ce secteur pourra, si elles sont analysées sur une longue durée, constituer un indicateur d'analyse pertinent. Le présent rapport a vocation à alimenter les nombreuses analyses qui porteront à court, moyen et long terme sur les JOP 2024. Il se veut complémentaire des démarches engagées par les différents partenaires cités tout au long du document (COJOP, État, Ville de Paris, autres collectivités, universités, etc.).

Rédaction

Clément LOPEZ, docteur en sociologie.

Chef de projet « impact & évaluation des JOP 2024 »,
Délégation aux JOP 2024, Conseil départemental de
la Seine-Saint-Denis (juin 2023 – janvier 2025).

ANNEXE 1

Tableau : vue globale de l'ensemble des ateliers organisés sous l'égide de la Fabrique des Jeux

Thématique de l'atelier	Date	Nombre de participants
Para-sport et PRISME		
Atelier accessibilité du Parc des Jeux pendant la période olympique et paralympique	avril-24	5
Réunion d'information sur l'actualité du projet PRISME	juin-24	12
Échantillon Prisme	juin-23	12
Atelier « co-construire le PRISME »	janvier-23	40
Webinaire de présentation du programme Toutes et Tous Volontaires / Volontaires en Situation de Handicap	janvier-22	9
Temps de présentation du PRISME et de la stratégie paralympique	décembre-21	73 (?)
Ateliers des Villes		
Atelier Billetterie		10
Atelier Clubs 2024	décembre-23	/
Billetterie (temps par EPT)	septembre-23	21
Atelier Billetterie	juin-23	28
Webinaire Clubs 2024/Olympiade Culturelle	juin-23	10
Atelier Clubs 2024 et célébrations	mars-23	28
Atelier : « Comment accueillir une délégation avant et/ou pendant les Jeux ? »	février-23	34
Atelier Olympiade Culturelle	juin-22	/
Webinaire de présentation de la Journée Olympique 2022 (Stade de France)		/
Atelier Éducation et point sur la stratégie paralympique	octobre-21	23
Présentation de l'appel à projets 24 sites pour 2024	avril-21	/
Héritage matériel - Animation du territoire	janvier-21	/
Mobilisation du territoire	octobre-20	/
Olympiade Culturelle - tribune beauté du Geste	septembre-19	/
Présentation du Label Terre de Jeux	avril-19	/
Présentation des appels à projet : Ambassadeurs «Tokyo 2020» et 24 sites pour 2024	janvier-19	/

Thématique de l'atelier	Date	Nombre de participants
Sport		
Temps d'information sur l'actualité du projet JOP auprès du mouvement sportif (1/2)	octobre-23	10
Temps d'information sur l'actualité du projet JOP auprès du mouvement sportif (2/2)	juin-23	12
Tous terrains : art, sport et inclusion	novembre-22	
JOP 2024 et opportunités pour le mouvement sportif	mars-22	21
Sport et femmes : comment lever les freins à la pratique ?	mars-20	/
Présentation héritage matériel et immatériel	juin-21	/
Transformation héritage sportif de la SSD	novembre-20	/
Sport et Urbanisme	septembre-19	/
Présentation du dispositif Impact 2024 et des opportunités associées		
Plaine Commune	février-23	/
Paris Terres d'Envol	mars-23	/
Est Ensemble	avril-22	/
Plaine Commune	avril-22	/
Projet d'aménagement de l'Aire des Vents		
Présentation du projet d'aménagement de l'Aire des Vents	avril-21	18
Spatialiser les usages (double atelier)	mai-21	30 (15x2)

ANNEXE 2

Tableau : le profil de bénévoles sourcés et mis à disposition de Paris 2024 par type de public

Catégorie de profil	Nombre de bénévoles sourcés	%
Mouvement sportif	255	11%
Étudiants	625	27%
Jeunes de 16-30 ans accompagnés	655	29%
Personnes en situation de handicap	56	2%
Personnes âgées bénéficiaires de la carte Ikaria	136	6%
Autres publics et profils non renseignés	570	25%
Total	2 297	100%

ANNEXE 3

Tableaux : les ambitions de renouvellement des expériences de volontariat des bénévoles du programme Volontaires du Conseil départemental de la Seine-Saint-Denis

Ambition potentielle de volontariat dans le futur (plusieurs réponses possibles)	Nombre de personnes ayant répondu « oui »	%
JOP hiver Milan-Cortina 2026	14	16%
JOP Los Angeles 2028	19	22%
Championnat du monde de natation à Saint-Denis en 2025	13	15%
Biennale interculturelle de Seine-Saint-Denis à la Courneuve en 2025	37	43%
Coupe du monde la FIFA 2026 aux USA, Canada et Mexique	10	12%
Aucun	33	38%
Total des participants	86	100

Dans les 12 mois suivant Paris 2024, dans quelle mesure prévoyez-vous de changer la quantité de volontariat que vous effectuez, par rapport aux 12 mois précédant les Jeux ?	Total	%
Moins ou beaucoup moins	6	7
Même quantité	21	24
Plus ou beaucoup plus	21	24
Ne sait pas	38	45
Total général	86	100

ANNEXE 4

Tableau : répartition des publics lors de la semaine test du CAO

Typologie	Nombre de places distribuées
Agents départementaux	115
Habitants via des jeux concours	60
Scolaires	90
Personnes en insertion professionnelle	125
Publics sociaux	82
Aide sociale à l'enfance	50
Publics en situation de handicap	40
Membres d'associations sportives	380
TOTAL	942

ANNEXE 5

Exemple de compte-rendu d'observation du RFO :

Observation du passage de la Flamme à Bagnolet (93) 25 juillet 2024 – 12h à 16h	
Description du site	
Localisation	Place de la mairie (Salvador Allende), accessible piétons uniquement. Balisage tout autour de la place avec gestion de la circulation par les forces de l'ordre. Accès piétons uniquement.
Marquage urbain : logistique, au sol, affiche, commercial, etc.	Visuels de Paris 2024 sur le bâtiment de la mairie. Habillage au « Look des Jeux » mais qui reste assez discret. Valorisation iconographique sur de nombreux panneaux des 3 athlètes olympiques de la ville : Zohra Kehli, Koumba Laroque et Mamadassa Sylla
Ambiance	Ambiance familiale, populaire et festive. De nombreux enfants ont fabriqué des drapeaux/panneaux de célébration pour l'occasion. Quelques drapeaux nationaux (Japon, France, Inde) brandis par des habitants.
Description des publics	
Évolution de la fréquentation	Pic de fréquentation au moment de l'arrivée de la Flamme avec une baisse immédiate une fois le passage achevé (malgré les animations qui suivent.)
Caractéristiques socio-démographiques	Public multiculturel et intergénérationnel (familial) d'habitants locaux.
Catégories	Principalement des habitants (dont des habitués de la place en terrasse de café) et des « publics captifs » (centres de loisirs)
Description des activités	
Animations	Coloration de l'événement et des activités autour des sports urbains et en particulier du hip-hop/breaking : présence de groupes pour démonstration, de la FF Danse, prise de parole d'un <i>breakeur</i> . Rôle déterminant de l'animateur sur scène pour assurer l'ambiance.
Activités prévues / non prévues	3 phases : 1/ Arrivée de la Flamme et présentation des relayeurs sur scène 2/ Prises de paroles institutionnelles : président de la FF Danse, Maire de Bagnolet, Président du CD93, Pascal Blaise (groupe Actual Force) 3/ Programmation culturelle : thématisée show de danse de Bollywood avec un chorégraphe et 3 danseuses en tenues indiennes traditionnelles, puis battle de hip-hop format exhibition avec 16 danseurs.
Points d'étonnement	• La place centrale de la FF Danse et de la valorisation des sports urbains sur un temps a priori centré autour de l'arrivée de la flamme (thématisation qu'on ne retrouve pas dans d'autres villes) • Place de la culture indienne, très visible dans la programmation et omniprésence du récit autour du multiculturalisme de la population : « accueillir le monde en Seine-Saint-Denis ».

ANNEXE 6

Les critères d'éligibilité dans le cahier des charges pour être accompagné financièrement par le Département dans le cadre d'un Club 2024

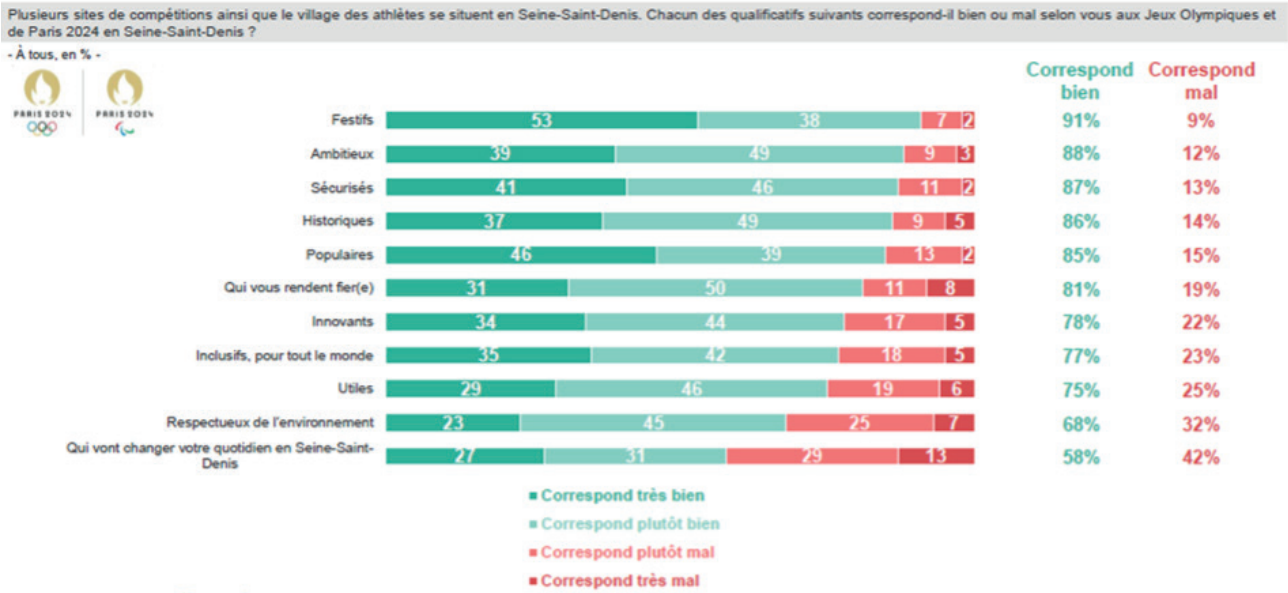
Rappel des critères d'éligibilité : pour bénéficier de la subvention départementale, le projet « Club 2024 » déposé par la ville devra :

- avoir déposé son projet « Club 2024 » auprès de Paris 2024 ;
- se dérouler pendant la période des Jeux Olympiques et/ou les Jeux Paralympiques. Dans le cas d'un projet de « club 2024 » durant les Jeux Olympiques, celui-ci devra **durer au minimum 1 semaine. La durée minimale obligatoire pour un « Club 2024 » durant les Jeux Paralympiques est de 2 jours** ;
- justifier de son caractère olympique et « exceptionnel » en proposant une programmation enrichie et inédite (écran de diffusion des Jeux, activités sportives et culturelles supplémentaires...) par rapport aux animations estivales habituelles de la ville.
- s'adresser à tous les habitants, avec une attention particulière à l'inclusion des publics fragiles ;
- associer le tissu associatif local ;
- être gratuit pour le public ;
- justifier de la mise en place d'actions éco-responsables que ce soit dans la mise en place logistique du projet et/ou sa programmation ;
- proposer, en coordination avec les équipes du Département, une action de mobilité de ses publics vers le Live Site départemental au Parc Georges-Valbon sur l'une des journées d'ouverture du site.

ANNEXE 7

Figure : capture d'écran issue de l'étude d'Harris Interactive auprès des habitants de la Seine-Saint-Denis présents au Parc des Jeux

Traits d'image des Jeux Olympiques auprès des habitants de la Seine-Saint-Denis



ANNEXE 8

Tableau : Le nombre et la part des groupes constitués dans la fréquentation journalière du Parc des Jeux

Date	Groupes (en nombre de personnes)
Vendredi 26/07	582 soit 18% de la fréquentation du jour
Mercredi 31/08	932 soit 10% de la fréquentation du jour
Jeudi 01/08	732 soit 8% de la fréquentation du jour
Vendredi 02/08	650 soit 4% de la fréquentation du jour
Mercredi 07/08	956 soit 7% de la fréquentation du jour
Jeudi 08/08	676 soit 4% de la fréquentation du jour
Vendredi 09/08	596 soit 7% de la fréquentation du jour (dont 256 personnes dans les 32 équipes de l'Olympiade Culturelle)
Vendredi 06/09	150 soit 6% de la fréquentation du jour
Dimanche 08/09	418 soit 3% de la fréquentation du jour ¹

1. Cette date est singulière car des collégiens se sont rendus au Parc des Jeux dans le cadre d'une action de savoir-rouler à vélo co-organisée avec Paris 2024.

ANNEXE 9

Tableau : la programmation culturelle du Parc des Jeux

Date	Structure	Localisation de la structure	Nom du programme	Type de programme
31-juil	Académie Fratellini	Saint-Denis	Ateliers	Ateliers de cirques
			Signature	Spectacle de danse breakdance - contemporaine
01-août	Alinea	Montreuil	SPQRT	Spectacle de marionnettes
01-août	Petit théâtre permanent	Paris	Femmes en jeux	Théâtre
02-août	Cie Nadine Beaulieu	Rouen	L'homme assis	Spectacle vivant
03-août	Kivuko	Paris	Mash-up	Spectacle vivant danse (sport - athlétisme - boxe) / atelier
03-août	Collectifs Orbe / 6B	Saint-Denis	Les nouveaux stades	Arts de rue - arts visuels
04-août	Orchestre amateur de Montreuil / Tendres Bourreaux	Montreuil	Hymnes en Jeux	Musique (concert - orchestre)
07-août	Divertimento	Stains	Rhapsodie sportive	Musique (concert - orchestre)
08-août	Revue Eclair	Paris	Coryphée des lutteurs	Théâtre - musique (sport - lutte)
09-août	Acidu	Bagnolet	Nageuses sur Bitume	Spectacle vivant (sport - natation)
09-août	RS Agency	Neuilly-sur-Seine	Double Dutch	Danse - atelier double dutch
10-août	Kivuko	Paris	Bounce Back	Spectacle vivant (sport - basket)
11-août	RS Agency	Neuilly-sur-Seine	Danse	Danse - atelier double dutch
11-août	Box crew	Montreuil	Danse	Danse hip hop - breakdance / atelier de danse
07-sept	WLDN	Paris	Le cycle des Veilleurs 3	Danse contemporaine

ANNEXE 10

Tableau : liste non-exhaustive des démarches d'études qui contribuent à l'évaluation l'Olympiade Culturelle 2024 en Seine-Saint-Denis

Porteur de l'étude	Périmètre	Livrables	Enjeux et/ou résultats intermédiaires
COJOP – réalisé par Beatriz Garcia (consultante spécialisée)	National : Évaluation quantitative et qualitative de l'OC en France	Rapport d'évaluation	Spectacle de danse breakdance - contemporaine
Livraison décembre 2024	Étude par questionnaire et entretiens semi-directifs. Catégorisation des projets OC : bilan artistique, public & fréquentation, budget et rapport à Paris 2024. Description approfondie de certains projets	SPQRT	Spectacle de marionnettes
Laboratoire ORME – Université Gustave Eiffel	National : Relation entre acteurs de l'OC et enjeux de labellisation	Articles de recherche et chapitres d'ouvrages académiques	Catégorisation des projets par type de partenaire, analyse qualitative par échantillon. Questionnaire auprès des spectateurs et analyse de leurs représentations Mise en lumière de l'attente en termes de visibilité associée à l'OC et des effets de taille dans la relation à Paris 2024 (+ le projet est gros plus le sentiment d'être accompagné est élevé).
Collectif de recherche dirigé par D. Charrier & J. Jourdan	Local : Impact social des Jeux en Seine-Saint-Denis	Rapport sur l'impact social des Jeux livré en juin 2025	Inscription de l'OC dans un travail sur les projets sociaux, qui donne à voir leur part dans l'ensemble des impacts territoriaux des JO dans le 93
Collectif de recherche dirigé par V. Castejon, C. Doustaly et C. Gould	International : approche par l'impact des Jeux sur les politiques culturelles, dans une perspective urbaine	Colloque « 20 ans de villes olympiques et de politiques culturelles : 2012-2032 Perspectives comparatistes » et publications associées	Interroge les relations entre la culture, les Jeux et les collectivités locales : études de cas rétrospectives (Vancouver, Londres) et prospectives (Milan, Brisbane) ; réflexions autour de la diversité culturelle & le multiculturalisme dans les olympiades
Ville de Paris (cabinet Emoha) et Marine Souci-Cordier (IDHES Nanterre)	National et local : observation d'activités, entretiens avec des opérateurs et enquêtes bénéficiaires		Valorise les dispositifs expérimentaux de promotion culturelle, accompagne la montée en charge des dispositifs OC ayant vocation à être pérennisés en héritage.
Maison des Sciences de l'Homme Paris Nord (MSHPN) et Plaine Commune	International, national et local : réflexions autour de l'art, la culture et la création dans la fabrique des territoires dans le contexte des Jeux	Cycle de séminaire (2023-2024) et publications associées	Approche interdisciplinaire critique par cas d'études

ANNEXE 11

Tableau récapitulatif : les formations « Club Inclusif » en Seine-Saint-Denis

	Structure	Discipline	Ville
Formation 1 mai 2022 à Bobigny	SDUS	Dans	Saint-Denis
	Roller Club Sevranais	Roller	Sevran
	Roller Club Sevranais	Roller	Sevran
	Blanc Mesnil Taekwondo	Taekwondo	Le Blanc-Mesnil
	Tremblay Athlétique Club	Omnisport	Tremblay-en-France
Formation 2 décembre 2022 -janvier 2023 à Saint-Denis et Bobigny	AS collège Neuilly-sur-Marne	UNSS	Neuilly-sur-Marne
	Livry-Gargan Escalade	Escalade	Livry-Gargan
	Livry-Gargan Escalade	Escalade	Livry-Gargan
	Karaté Club de Villepinte	Karaté	Villepinte
Formation 3 janvier 2024 à Saint-Denis	Club 93	Karaté	Saint-Denis
	Saint-Denis handball	Handball	Saint-Denis
	SDUS omnisport	Omnisport	Saint-Denis
	Le Grand Paris Football	Football	Aubervilliers
	Judo Club Saint-Denis	Judo	Saint-Denis
	Saint-Denis Émotion	Athlétisme	Saint-Denis
	Ring Hanzaz Dyonisien	Boxe	Saint-Denis
	Saint-Denis TT93	Tennis de table	Saint-Denis
	Verts Sentiers SDUS	Randonnée	Saint-Denis
	Twirling Épinay	Twirling bâton	Épinay-sur-Seine

	Structure	Discipline	Ville
Formation 4 mars-avril 2024 sur le territoire de Paris Terres d'Envol	Rugby Club Drancy	Rugby	Drancy
	Club Aulnaysien de Tennis	Tennis	Aulnay-sous-Bois
	Association Jess do it	Badminton et Tennis de table	Dugny
	Ourcq Can'ohé Club Sevranais	Canoë kayak	Sevran
	Taekwondo Dugny	Taekwondo	Dugny
	Blanc Mesnil Taekwondo	Taekwondo	Le Blanc-Mesnil
	Club Nautique de Sevran	Natation	Sevran
	Sevran Plongée	Plongée	Sevran
	Tennis Club de Sevran	Tennis	Sevran
Formation 5 5 juin 2024 à Montreuil	Ligue Île-de-France de la Fédération sportive de la police nationale	Multisports	Pantin
	Association Football Club en salle	Futsal	Montreuil
	RSC Montreuil	Club FSGT multisports	Montreuil
	Fête le mur	Tennis	La Courneuve
	Le noble art de Montreuil	Boxe	Montreuil
	UCPA Aqua Stadium	Centre nautique	Aulnay-sous-Bois
	Montreuil Basket 93	Basketball	Montreuil
	Recreasport	Multisports	Montreuil
	Centre de Sauvetage et secourisme séquano-dyonisien	Secourisme	Seine-Saint-Denis

ANNEXE 12

Tableau : Liste de 34 porteurs de projets accompagnés dans le cadre de l'appel à projets Inser'Sport en 2022-2023

Nom de la structure	Nom du projet
2'Gether	Ensemble, ravivons la flamme !
Association des sauveteurs dyonisiens	Plongez pour avancer !
Association Metropop' !	Com'Au Quartier : un média jeunesse engagé pour l'emploi et le sport des jeunes
Association Poincarré	Apprentissage et pratique régulière du vélo pour les salariés de l'association Pointcarré
Centre d'information sur les droits des femmes et des familles de sein	Toutes Sport 2024
Cultures du cœur en Seine-Saint-Denis	Découvrir, pratiquer et écrire le sport et ses métiers
Diambars Île-de-France	Women Up
École de la deuxième chance (E2C)	l'E2C 93 au sommet de l'Olympe
Émergence 93	Remise en forme progressive et adaptée
FSGT 93	Les cohortes de l'Ourcq
Sport Solutions (groupement d'employeurs d'insertion et de qualification)	Métiers aquatiques en tension 93
Hand Joy	Hand'Job
Home	Gym douce pour les femmes dans un parcours d'insertion socio-professionnelle avec une garde d'enfant
Ikambere la Maison Accueillante	Le sport contre la précarité : un outil d'insertion pour les femmes
Job in real life	Les jeunes au coeur des jeux / Inser Sport JobIRL 2024
Karaté Club Villepinte	Choisis ta vie, choisis ton sport
La Cantine des Femmes Batantes	Sport dans La Cantine des Femmes Battantes
La Main fine	Sensibiliser et promouvoir la pratique sportive en faveur des salariés en insertion
La Marmite	Activité sportive adaptée pour le chantier d'insertion
Les Diables Rouges 93	Premier Pas – Tremplin Dr Community
Les Tantines	Sport, sophrologie et insertion
Ligue des Jeunes Talents	Seine-Saint-Denis : Terre d'accueil et de défis
Mission intercommunale pour l'insertion des Jeunes (MIJ) – Objectif emploi	MIJ – Parcours Emploi – Plongée

Nom de la structure	Nom du projet
Pass'Sport pour l'Emploi	Révèle tes compétences par le sport
Pour un droit à l'Emploi à Pantin	Autonomie à vélo
Synergie Family	JUMP ! J'upgrade Mon Parcours !
Txalupa	TXALUPA : Valoriser les acquis par l'expérience ainsi que l'émancipation et la prise d'initiatives.
Workingfit	Enjeux 93 " S'élever par le sport en Seine Saint Denis "
Kabubu	Gymnase du sport inclusif à Aubervilliers
Les Amis de la Cité Fertile	École sportive inclusive
Les pinces à linge	Sneak'cœurs : Mets tes baskets, on s'emploie à faire le reste !
Drop de Béton	Changement d'échelle et développement des programmes DROP de Béton en Seine Saint Denis

ANNEXE 13

Tableau : liste des 66 collèges de la Seine-Saint-Denis labellisés Génération 2024

Commune	Nom de l'établissement
Montreuil	Collège Paul Eluard
Neuilly-sur-Marne	Collège Honoré de Balzac
Montfermeil	Collège Pablo Picasso
Bondy	Collège Pierre Brossolette
Aubervilliers	Collège Miriam Makeba
Bondy	Collège Jean Zay
Bobigny	Collège Pierre Sémand
Drancy	Collège Liberté
Livry-Gargan	Collège Edouard Herriot
L'Île-Saint-Denis	Collège Alfred Sisley
Sevran	Collège de la Pléiade
Aulnay-sous-Bois	Collège Pablo Neruda
Stains	Collège Barbara
Villetaneuse	Collège Jean Vilar
Noisy-le-Grand	Collège Victor Hugo
Noisy-le-Grand	Collège Clos Saint-Vincent
Montreuil	Collège Lenain de Tillemont
Neuilly-Plaisance	Collège Jean Moulin
Montreuil	Collège Césaria Evora
Gagny	Collège Pablo Neruda
Saint-Ouen	Collège Michelet
Saint-Denis	Collège Iqbal Masih
Livry-Gargan	Collège Lucie Aubrac
Sevran	Collège Paul Painlevé
Pierrefitte-sur-Seine	Collège Gustave Courbet
Dugny	Collège Jean-Baptiste Clément

Commune	Nom de l'établissement
Noisy-le-Grand	Collège François Mitterrand
Rosny-sous-Bois	Collège Saint-Exupéry
Montreuil	Collège Marais de Villiers
Gagny	Collège Madame de Sévigné
Clichy-sous-Bois	Collège Robert Doisneau
Aubervilliers	Collège Rosa Luxembourg
Aubervilliers	Collège Diderot
Le Blanc-Mesnil	Collège Marcel Cachin
Saint-Denis	Collège Pierre De Geyter
Le Bourget	Collège Didier Daurat
Villepinte	Collège Jean Jaurès
Noisy-le-Grand	Collège international
Romainville	Collège Gustave Courbet
Romainville	Collège Pierre-André Houël
Villemomble	Collège Jean de Beaumont
Bondy	Collège Henri Sellier
Bondy	Collège Jean Renoir
Bobigny	Collège Jean-Pierre Timbaud
Les Pavillons-sous-Bois	Collège Anatole France
Aubervilliers	Collège Gabriel Péri
Saint-Denis	Collège Dora Maar
La Courneuve	Collège Jean Vilar
Saint-Denis	Collège Federico Garcia Lorca
La Courneuve	Collège Raymond Poincaré

Commune	Nom de l'établissement
Vaujours	Collège Henri IV
Saint-Denis	Collège Jean Lurçat
Sevran	Collège Evariste Galois
Epinay-sur-Seine	Collège Jean Vigo
Neuilly-sur-Marne	Collège Georges Braque
Le Raincy	Collège Jean Baptiste Corot
Livry-Gargan	Collège Germaine Tillion
Livry-Gargan	Collège Léon Jouhaux

Commune	Nom de l'établissement
Drancy	Collège Aretha Franklin (ex Paul Langevin)
La Courneuve	Collège Georges Politzer
Saint-Denis	Collège Jean-Baptiste de la Salle
Aulnay-sous-Bois	Collège l'Espérance
Le Blanc-Mesnil	Collège Descartes
Villepinte	Collège Les Mousseaux
Epinay-sur-Seine	Collège Robespierre
Villetaneuse	Collège Lucie Aubrac

ANNEXE 14

Tableau récapitulatif : les 52 projets du dispositif 130 pays dans 130 collèges

Collège	Pays	Dominante projet	Descriptif projet
Miryam Makeba (Aubervilliers)	Royaume-Uni	Artistique, culturel et sportif, mobilité	Découverte de la culture britannique en lien avec l'ouverture d'une section internationale au collège, incluant une visite de Londres, un projet théâtral, et une rencontre avec un rugbymen international.
Diderot (Aubervilliers)	Finlande	Construction d'une mobilité (non réalisée) + sportif	Découverte des Jeux olympiques et paralympiques à travers des interviews d'athlètes via la « Web Radio » du collège.
Gabriel Peri (Aubervilliers)	Colombie	Construction d'une mobilité + mobilisation sportive	Découverte de la culture colombienne et des sports locaux, avec un accent sur le vélo et un partenariat avec le Club cycliste professionnel Auber 93. Mise en place de projets croisés avec des élèves du Lycée Français de Cali.
Pablo Neruda (Aulnay-sous-Bois)	Irlande	Culturel et sportif, mobilité	Découverte des sports traditionnels irlandais, avec mobilité en Irlande et rencontre avec le Comité Olympique Irlandais.
Georges Politzer (Bagnolet)	Allemagne	Culturel et sportif, mobilité	Échange scolaire en Allemagne autour du sport et du développement durable et initiation au Handball fauteuil.
Pierre Semard (Bobigny)	Afrique du Sud	Sportif + mobilité, mobilité	Découverte du patrimoine culturel et historique de l'Afrique du Sud, avec un accent sur le rugby, en partenariat avec l'AC Bobigny Rugby via la résidence sportive du collège.
Jean Zay (Bondy)	Serbie	Mobilité + sportif	Découverte de la culture serbe et de ses sports, avec mobilité et programme d'activités partagées, en lien avec l'Ecole Vojvoda Radomir Putnik de Belgrade
Jean Renoir (Bondy)	Colombie	Sportif et culturel	Découverte de la Colombie à travers une approche historique, politique et sociale, un focus sur la culture de paix et un travail journalistique.
Louise Michel (Clichy-sous-Bois)	Malte	Sportif	Projet recentré sur la découverte des Jeux olympiques et l'initiation à des sports paralympiques.
Aretha Franklin (Drancy)	Italie	Mobilité + sportif	Projet transversal incluant des correspondances avec un collège italien (I.C. Vittorio Alfieri Laurenzana-Albano), un séjour à Rome, des cours d'initiation à l'italien et des activités partagées (création d'une fresque olympique, projets sportifs...).
Liberté (Drancy)	Côte d'Ivoire	Culturel + sportif, Mobilité	Mobilité en Côte d'Ivoire incluant la découverte de la région d'Abidjan et la mise en place d'activités sportives et culturelles partagées ainsi qu'un projet théâtral avec l'établissement partenaire Saint-Jean Bosco.
Pierre Semard (Drancy)	Grèce	Mobilité + sportif	Voyage d'étude en Grèce autour des Jeux antiques et modernes intitulé « des jeux antiques à Athènes 2004 » et travaux sur l'histoire des JO, avec un évènement de restitution.

Collège	Pays	Dominante projet	Descriptif projet
Jacques Jorissen (Drancy)	Italie	Mobilité + culturel et sportif	Projet de découverte de l'Italie à travers des ateliers culinaires, culturels et sportifs, se concrétisant par une mobilité des élèves en Italie.
Jean-Baptiste Clément (Dugny)	Belgique	Mobilité, Culturel + sportif	Déplacement aux Urban Youth Games – Jeux Urbains Inclusifs de la Jeunesse – à Bruxelles et projet "Reporters Olympiques" sur l'égalité et l'inclusion.
Jean Vîgo (Épinay-sur-Seine)	Norvège	Mobilité, Culturel + sportif	Correspondance avec un collège norvégien et mise en place d'olympiades sportives et d'ateliers linguistiques à distance.
Robespierre (Épinay-sur-Seine)	Argentine	Artistique et culturel	Projet artistique autour de la danse et de la musique argentine en partenariat avec la Maison du Théâtre et de la Danse d'Épinay-sur-Seine, avec une restitution en spectacle. Correspondance avec l'école Huerto de los Olivos – Buenos Aires.
Pablo Neruda (Gagny)	Espagne	Mobilité, culturel, artistique et sportif	Projet transversal autour de la découverte de la culture espagnole à travers des initiations aux danses traditionnelles, la rencontre d'une championne olympique poloïste espagnole (Maïca Garcia), un voyage d'étude à Barcelone autour de l'héritage des Jeux de 1992 et une correspondance régulière avec le collège Montserrat de Cerdanyola del Vallès.
Théodore Monod (Gagny)	Corée du Sud	Mobilité, culturel, sportif	Découverte de la culture coréenne, initiation au taekwondo (dont rencontre de Bopha Kong) et échanges à distance avec des élèves coréens du Sanjeong Middle School de Gwangju.
Mme de Sévigné (Gagny)	Pologne	Culturel	Correspondance avec un collège polonais – Niepubliczna Katolicka Szkoła Podstawowa (NKSP) à Legnica – et travail sur l'égalité femme-homme dans le sport.
Georges Politzer (La Courneuve)	Grèce	Mobilité, culturel, sportif	Découverte de l'histoire des Jeux antiques à travers plusieurs rencontres (invitation à l'Ambassade de Grèce en France, Conférence d'Eric Monnin sur l'histoire des Jeux...) et un voyage scolaire en Grèce.
Poincaré (La Courneuve)	Liban	Culturel et sportif	Découverte des Jeux olympiques, rencontre d'athlètes, et découverte de la culture libanaise avec des ateliers culinaires et culturels, dont la rencontre d'une autrice Libanaise en lien avec le Centre Culturel Houdremont, la création d'un club « cultures du monde Arabe » au collège.
Mandela (Le Blanc-Mesnil)	Sénégal	Mobilité, culturel et sportif	Projet classe média centré sur le journalisme sportif, incluant une interview de Pape Gueye, footballeur international sénégalais. Collaboration avec le collège-lycée Hann Bel-Air et l'association Biodiversity for Peace. Préparation d'une mobilité à Dakar pour les JOJ 2026
Jean-Baptiste Corot (Le Raincy)	Japon	Mobilité, culturel et sportif	Correspondance avec la filière étoile du collège Gyosei à Tokyo. Mobilité réalisée à Tokyo, incluant la visite du Parc olympique et une comparaison entre les JOP de Tokyo 2021 et Paris 2024. Photo-reportage sur les JOP, initiation au para-judo, et découverte de la langue japonaise.
Lucie Aubrac (Livry-Gargan)	Espagne et Brésil	Sportif	Projets autour de la découverte des Jeux olympiques et paralympiques. Initiation aux sports paralympiques.

Collège	Pays	Dominante projet	Descriptif projet
Germaine Tillion (Livry-Garga)	Nouvelle-Zélande	Culturel, artistique et sportif	Construction d'une « résidence artistique » sur la culture néo-zélandaise. Activités sportives et culturelles croisées via la mise en relation avec la Auckland Grammar School. Rencontre avec le Comité Olympique de Nouvelle-Zélande et Rugbymen Néozélandais.
Léon Jouhaux (Livry-Gargan)	Costa-Rica	Culturel et sportif	Projet média "Les visages du sport" avec des sportifs de haut niveau, sensibilisation à l'histoire et à la culture du Costa-Rica dans la section espagnole du collège.
Jean-Jaurès (Montfermeil)	Mexique		Organisation d'un forum des métiers des Jeux et échanges culturels avec une journaliste mexicaine. Projet culturel autour de la "fête des morts" en collaboration avec le Théâtre Louis Aragon. Projet de partenariat en cours avec la section espagnole du collège et un établissement scolaire à Iztapalapa
Lenain de Tillemont (Montreuil)	Canada	Mobilité, culturel	Correspondance et projet de mobilité avec un collège canadien (Montréal) Découverte des cultures canadiennes à travers une visite l'ambassade du Canada et de son espace culturel
Politzer (Montreuil)	Jamaïque	Culturel, sportif	Initiation aux sports jamaïcains avec l'Alliance Française de Jamaïque et le club CA Montreuil (initiations au Cricket, Korfbal, Sprint...)
Eluard (Montreuil)	Slovénie	Sportif, Culturel	Projet de découverte des Jeux olympiques et paralympiques. Développement de projets autour du vélo et des mobilités douces. Séjour scolaire en vélo.
De Villiers (Montreuil)	Allemagne	Mobilité Culturel, sportif	Mobilité en Allemagne avec accueil de collégiens allemands, visites au Stade de France et activités sportives franco-allemandes.
Georges Braque (Neuilly-sur-Marne)	Allemagne	Sportif	Organisation d'un séjour sur le site olympique de Vaires-sur-Marne et accueil du relais de la flamme olympique le 25 juillet au collège.
Honoré de Balzac (Neuilly-sur-Marne)	Suisse	Culturel sportif	Projet axé sur le handisport et le sport-adapté en collaboration avec la section hockey du collège. Projet « Habiter son corps » avec le Centre National de la Danse et la classe ULIS du collège. Mise en place d'une résidence sportive avec le Club de Hockey des Bisons de Neuilly-sur-Marne
St Exupéry (Noisy-le-Grand)	Espagne	Sportif	Projet de découverte de la boccia, incluant une démonstration avec Mathilde Troude, membre de l'équipe de France.
Clos Saint-Vincent (Noisy-le-Grand)	Italie	Mobilité, culturel et sportif	Correspondance avec le collège de Palerme (ICS Pestalozzi-Cavour Palermo), ateliers d'initiation à l'italien. Mobilité en Sicile. Projet « Radio Sport » d'interview d'athlètes.
Victor Hugo (Noisy-le-Grand)	Suède	Mobilité, culturel et sportif	Développement de l'AS féminine Handball et construction de l'option handball au collège.
Collège international (Noisy-le-Grand)	USA	Culturel et sportif	Découverte des sports américains (skateboard, break-dance), construction d'une exposition autour de Paris 2024 et Los Angeles 2028 et création d'un club de discussion en anglais/américain au collège.
François Mitterrand (Noisy-le-Grand)	Grèce	Culturel et Sportif	Projet de découverte des jeux par le prisme de l'histoire des JO depuis la Grèce antique.

Collège	Pays	Dominante projet	Descriptif projet
Éric Tabarly (Pavillons-sous-Bois)	Suède	Mobilité, culturel et sportif	Partenariat avec le lycée français de Stockholm et rencontres avec des sportifs olympiques et paralympiques.
Gustave Coubert (Romainville)	Danemark	Culturel, sportif,	Correspondance avec des écoles danoises et projet culturel autour du sport et de l'environnement. Initiation au Handball et Handball Fauteuil.
St Exupéry (Rosny-sous-Bois)	Singapour	Sportif, culturel	Valorisation du chinois mandarin enseigné au collège. Démonstration et initiation au Plumfoot (sport local).
Elsa Triolet (Saint-Denis)	Portugal	Culturel sportif	Résidence sportive avec le Saint-Denis Rugby et découverte culinaire du Portugal.
Dora Maar (Saint-Denis)	Espagne	Mobilité, culturel, sportif	Voyage d'étude à Barcelone et visite des installations sportives des Jeux olympiques de 1992 (Museo Olímpic i de l'esport, Estadi Olímpic Lluís Companys, Palau Sant Jordi, Port Olímpic...). Projets culturels de découverte de danses espagnole avec l'Institut Cervantès.
De Geyter (Saint-Denis)	Pays-Bas	Mobilité, culturel et sportif	Projet de mobilité avec un établissement néerlandais (Cartesius Lyceum - Amsterdam) incluant des échanges culturels autour du sport, de l'environnement et des mobilités durables.
Jean Jaurès (Saint-Ouen)	Australie	Culturel, sportif	Découverte de la culture australienne, visite de l'ambassade d'Australie, rencontre du Comité Paralympique Australien et présentation de projets d'interview, en anglais, avec des athlètes australiens.
Joséphine Baker (Saint-Ouen)	Brésil	Sportif	Projet porté par la section sportive Natation du collège. Participation à l'inauguration du CAO et à son Test-Event.
Michelet (Saint-Ouen)	Brésil	Sportif, culturel	Construction d'une résidence sportive avec le Red Star FC et mise en place de projets de danse au collège comme le break et la capoeira.
La Pléiade (Sevran)	Grèce	Mobilité, culturel, sportif	Projet média autour des JOP et accueil d'une journée de lancement de la Semaine Olympique et Paralympiques avec des initiations sportives et parasportives.
Barbara (Stains)	Grèce	Mobilité, culturel, sportif	Mobilité en Grèce et travail sur la citoyenneté, avec des interventions sur le para-handball.
René Descartes (Tremblay)	Cuba	Culturel et sportif	Rencontre avec la délégation cubaine de Boxe. Développement de projets autour des parasports et des JOP.
Jean Jaurès (Villepinte)	Irlande		
Jean Vilar (Villetaneuse)	Croatie	Mobilité culturel, sportif	Mobilité et correspondance avec un établissement croate, incluant des activités sportives et culturelles, autour des JOP, dont un travail d'interview de sportifs croates.

ANNEXE 15

Tableau : liste des collèges ayant reçu des vélos dans le cadre de l'opération savoir rouler à vélo (SRAV)

Nom Collège	Ville	Nb vélos au sein du collège avant SRAV	Nb vélos donnés via SRAV	Total de vélos
Collège Antoine de Saint-Exupéry	Rosny-sous-Bois	0	24	24
Collège Aretha Franklin	Drancy	14	11	25
Collège Brossolette	Bondy	0	24	24
Collège Dora Maar	Saint-Denis	0	24	24
Collège Georges Politzer	La Courneuve	20	7	27
Collège Germaine Tillion	Livry-Gargan	0	24	24
Collège Henri Wallon	Aubervilliers	15	14	29
Collège Jean Jaurès	Villepinte	12	17	29
Collège Jean Jaurès	Pantin	12	17	29
Collège Jean Vilar	La Courneuve	0	24	24
Collège Jean Vilar	Villetaneuse	5	24	29
Collège Joliot Curie	Stains	0	24	24
Collège Liberté	Drancy	12	13	25
Collège Pierre-André Houël	Romainville	0	24	24
Collège Robert Doisneau	Clichy-sous-Bois	20	7	27
Collège Théodore Monod	Gagny	0	24	24
Collège Diderot	Aubervilliers	0	24	24
Collège Jean Lolive	Pantin	20	9	29
Collège Marais de Villiers	Montreuil	3	21	24
Collège Miriam Makeba	Aubervilliers	0	26	26
Collège privé La Salle	Saint-Denis	0	24	24
Collège Elsa Triolet	Saint-Denis	0	0	0
Collège Jean Lurçat	Saint-Denis	24	0	24
Collège Paul Eluard	Montreuil	28	0	28
Collège Simone Veil	Aulnay-sous-Bois	15	0	15
			406	606

DÉPARTEMENT

MÉMOIRE DES JEUX

DE LA SEINE-SAINT-DENIS